RAPPORT CLIMAT ET DURABILITÉ 2025

INCLUANT LA DÉCLARATION ANNUELLE

BMO

BMO Groupe financier

Nos rapports sur la durabilité et le climat communiquent de l'information sur des sujets liés à la durabilité, conformément aux exigences réglementaires et aux cadres de communication de l'information sur la durabilité et le climat applicables. Nous mettons l'accent sur ce qui importe le plus à nos parties prenantes et visons à fournir de l'information transparente sur nos progrès et nos priorités.

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité

4 À propos du présent rapport

6 Notre stratégie

7 Gouvernance en matière de durabilité

8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat

12 Gestion du risque environnemental et social

14 Conduite des affaires

18 Expérience client

20 Confidentialité des clients

21 Cybersécurité

23 Intelligence artificielle responsable

25 Durabilité environnementale

26 Stratégie climatique

39 Risques et occasions liés aux changements climatiques

43 Gestion du risque climatique

48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques

50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique

51 Mesures et cibles

64 Nature et biodiversité

65 Durabilité sociale

66 Impact dans la collectivité

68 Partenariats avec les Autochtones

70 Inclusion financière et renforcement des capacités

76 Notre proposition de valeur aux employés

80 Inclusion

82 Solutions de durabilité

83 Finance durable et climatique

88 Investissement responsable

90 Déclaration annuelle

101 Annexe

102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB

111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies

113 Glossaire

› Sur la page de couverture : un mur affichant la raison d'être de BMO : **Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*.**

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité

4 À propos du présent rapport

6 Notre stratégie

7 Gouvernance en matière de durabilité

8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat

12 Gestion du risque environnemental et social

14 Conduite des affaires

18 Expérience client

20 Confidentialité des clients

21 Cybersécurité

23 Intelligence artificielle responsable

25 Durabilité environnementale

26 Stratégie climatique

39 Risques et occasions liés aux changements climatiques

43 Gestion du risque climatique

48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques

50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique

51 Mesures et cibles

64 Nature et biodiversité

65 Durabilité sociale

66 Impact dans la collectivité

68 Partenariats avec les Autochtones

70 Inclusion financière et renforcement des capacités

76 Notre proposition de valeur aux employés

80 Inclusion

82 Solutions de durabilité

83 Finance durable et climatique

88 Investissement responsable

90 Déclaration annuelle

101 Annexe

102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB

111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies

113 Glossaire

Message de la dirigeante promotrice, Durabilité

Dans le Rapport Climat et durabilité de cette année, nous avons le plaisir de vous faire part des progrès réalisés à l'échelle de l'organisation à l'égard de la gouvernance, de la stratégie et de la gestion des risques liés à la durabilité et au climat. Avec ce rapport, nous visons à fournir des renseignements clairs, fiables et utiles pour la prise de décisions, conformément aux normes mondiales de premier plan, afin d'aider nos actionnaires et nos parties prenantes à comprendre comment nous saisissons les occasions et renforçons la résilience à long terme.

À BMO, notre stratégie est ancrée dans ce qui nous distingue : une expérience client de premier plan, une culture de réussite, des capacités axées sur le numérique et l'intelligence artificielle, et un engagement de longue date à l'égard d'une gestion du risque supérieure. Notre raison d'être – **Avoir le cran de faire une *différence dans la vie, comme en affaires*** – alimente notre travail et notre engagement à créer des occasions pour une économie florissante, un avenir durable et des collectivités plus fortes. Nos priorités en matière de durabilité sont à la fois des occasions de croissance et un élément essentiel de notre gestion des risques. Nous mobilisons l'expertise, les plateformes et le capital à l'échelle de la Banque pour composer avec le changement et réaliser des progrès à long terme dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Le contexte réglementaire continue d'évoluer, et nous adaptons notre stratégie climatique pour répondre aux besoins et aux attentes en constante évolution de nos parties prenantes. Notre ambition climatique consiste à être le principal partenaire de nos clients dans la réalisation de leurs objectifs de résilience énergétique et climatique. Nous offrons des solutions financières et un leadership éclairé de premier ordre, comme notre balado primé *Sustainability Leaders*, ce qui nous aide à créer des occasions pour nos clients et pour BMO. Nous continuons à employer de saines pratiques de gestion du risque environnemental et social, à améliorer l'efficience opérationnelle et à soutenir les résultats durables dans notre chaîne d'approvisionnement afin de garder une longueur d'avance sur les risques émergents.

En 2025, l'Institut pour le climat de BMO a accru son impact dans le cadre de la première conférence de BMO sur les solutions climatiques, *Renforcer la résilience*, où des leaders du secteur se sont réunis pour discuter de la durabilité des entreprises et de thèmes d'investissement, y compris le stockage d'énergie, le captage du carbone et plus encore. Les résultats du troisième sondage mené par l'Institut pour le climat de BMO auprès des dirigeants d'entreprise ont été dévoilés lors de la conférence, donnant un aperçu des forces qui façonnent le contexte climatique.

Nous sommes fiers de notre longue tradition de collaboration avec les communautés autochtones à l'échelle du Canada et nous sommes résolus à faire progresser l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation. Cette année, nous avons mis sur pied un bureau de la réconciliation attitré afin de promouvoir des relations positives et respectueuses et de favoriser des changements significatifs et concertés au Canada. Nous avons publié ᐊᓯᖏᐱᐃᐧᐣ wîcihitowin, notre cinquième rapport annuel sur les partenariats et les progrès en matière autochtone, et nous sommes devenus la première banque nord-américaine à émettre une obligation labellisée autochtone pour soutenir les entreprises et les communautés autochtones.

Nous mettons également l'accent sur la création de milieux de travail dynamiques et inclusifs où les gens se sentent mobilisés et soutenus, et nous améliorons l'accessibilité à l'échelle de la Banque. Grâce à la formation et à la mise en œuvre d'une stratégie d'accessibilité claire, nous visons à offrir une expérience harmonieuse à nos employés et à nos clients.

Pour ce qui est de l'avenir, notre engagement à l'égard d'un avenir durable demeure important dans notre façon de diriger, de gérer les risques et de créer de la valeur. Si vous souhaitez en savoir plus à ce sujet, veuillez communiquer avec notre Bureau de la durabilité à l'adresse sustainability@bmo.com.

Sharon Haward-Laird
Chef, Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et Solutions intégrées Amérique du Nord
Cochef, Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada
Dirigeante promotrice, Durabilité
BMO Groupe financier

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

À propos du présent rapport

Dans ce rapport

Nous, notre, nos, Banque et *BMO* désignent la Banque de Montréal et ses filiales. Certains termes et expressions employés dans le présent rapport sont définis dans le glossaire (voir les pages 113 à 115).

Période visée

Ce rapport couvre l'exercice clos le 31 octobre 2025, à moins d'indication contraire.

Sauf indication contraire, les données :

- sont en date du 31 octobre 2025;
- visent l'ensemble de l'organisation;
- peuvent être arrondies.

Devise et mesure

Sauf indication contraire, toutes les valeurs comprises dans le présent rapport sont en dollars canadiens.

Vérification

Nous avons obtenu l'assurance ou la vérification d'un tiers indépendant à l'égard de certains indicateurs de performance. Ces éléments sont indiqués comme suit dans le rapport :

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de certaines données sur la performance. Le rapport d'assurance limitée indépendant de KPMG se trouve sur notre site Web.

■ Stantec a effectué une vérification limitée de certaines mesures environnementales. La déclaration de vérification se trouve sur notre site Web.

▲ SiMPACT Strategy Group (SiMPACT) a effectué une vérification indépendante de certaines données sur l'impact dans la collectivité, au moyen du modèle du London Benchmarking Group (LBG). Le relevé de vérification de SiMPACT se trouve sur notre site Web.

Série de rapports sur la durabilité

Pour en savoir plus, cliquez ici

- Rapport annuel aux actionnaires
- Circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Détermination du contenu du rapport[1]

La détermination de la portée et du contenu de nos divulgations annuelles sur la durabilité et les changements climatiques est fondée sur les exigences en matière de rapports réglementaires, les normes de production de rapports pertinentes, notre évaluation annuelle de l'importance relative en matière de durabilité (voir la page 5) et la rétroaction de nos parties prenantes.

Exigences en matière de rapports réglementaires

Nos rapports sont établis conformément à la réglementation et aux cadres de production de rapports sur la durabilité suivants, s'il y a lieu :

- Ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières : Gestion des risques climatiques, chapitre 2, Communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques (ligne directrice B-15 du BSIF)
- Article 627.996 de la *Loi sur les banques* (Canada) et *Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière.*

Normes de production de rapports

BMO a également utilisé les normes suivantes, au besoin, pour produire le présent rapport :

- Normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), y compris les normes en matière de gestion et de garde d'actifs, de crédit à la consommation, de services de banque commerciale, de services de banque d'affaires et de courtage et de financement hypothécaire. Les normes du SASB sont reconnues comme fondamentales aux normes de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID);
- Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID);
- recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC);
- Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise;
- Protocole des gaz à effet de serre : norme de comptabilisation et de déclaration Corporate Value Chain (champ d'application 3);
- deuxième édition de la norme *Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A : Financed Emissions* publiée par le Partnership for Carbon Accounting Financials (norme PCAF).

[1] Ce rapport comprend des divulgations volontaires sur des sujets liés à la durabilité et aux changements climatiques, y compris les occasions et les risques, la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les cibles, qui, dans certains cas, ne sont ni ne doivent être incorporés dans l'information que nous sommes tenus de publier, pour lesquels nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et aux règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Évaluation de l'importance relative en matière de durabilité

Nos efforts en matière de durabilité sont concentrés sur les aspects qui comptent le plus pour notre organisation et pour les personnes et les collectivités que nous servons.

Notre approche visant à déterminer les sujets les plus importants évolue en fonction des normes réglementaires et comptables émergentes en matière de durabilité. Afin de répondre aux exigences réglementaires futures, nous avons élaboré une feuille de route pour effectuer une évaluation de l'importance relative double, qui s'appuie sur les principes des normes européennes d'information en matière de durabilité (ESRS) et qui tient compte i) des répercussions financières des occasions et des risques en matière de durabilité sur nos activités, et ii) de l'incidence de nos activités sur les personnes et l'environnement.

Le processus d'évaluation ci-dessous reflète nos progrès de la première année par rapport à notre feuille de route. Les sujets et les informations présentés dans ce rapport se basent sur les résultats de l'évaluation de cette année. Au fil des changements aux attentes et à la réglementation, nous continuerons d'actualiser notre approche et l'information que nous communiquons pourrait évoluer.

Ne figurent pas dans ce rapport les divulgations relatives à l'accessibilité et aux droits de la personne, qui figurent respectivement dans le *Rapport sur les progrès liés à la Loi canadienne sur l'accessibilité* de BMO, dans la *Déclaration de BMO contre l'esclavage moderne et la traite des personnes*, et la *Déclaration sur les droits de la personne*, accessibles sur notre site Web.

Engagement des parties prenantes

Figurent au nombre de nos parties prenantes les entités et les personnes sur lesquelles les activités de BMO sont susceptibles d'avoir une incidence ou dont les actions pourraient influencer la capacité de BMO à mettre en œuvre ses stratégies et à atteindre ses objectifs (p. ex., employés, clients, actionnaires, fournisseurs, collectivités, gouvernement, organisations de la société civile, organismes de réglementation). Nous nous efforçons de maintenir des communications régulières, ouvertes et significatives avec les parties prenantes pour comprendre de quelle façon les activités, les produits et les services de BMO les touchent, et pour découvrir ce qui est important pour elles. Les entretiens individuels, les bulletins, les événements et conférences, les comités techniques, les groupes de travail et les conseils consultatifs, les sondages et les ateliers, les rencontres de discussion, les forums, les séances d'écoute et les groupes-ressources d'employés; ainsi que les médias, comme les webinaires et les balados, sont pour nous des moyens d'interagir avec nos parties prenantes.

Processus d'évaluation de l'importance relative en 2025

Détermination des sujets pertinents

Nous avons dressé une liste exhaustive de plus de 80 sujets liés à la durabilité; à cette fin, nous avons examiné nos propres rapports (y compris les rapports sur la durabilité et les rapports financiers), les articles des pairs, notre stratégie d'affaires, les cadres applicables (comme la Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises [CSRD] et le SASB) ainsi que la réglementation actuelle.

Évaluation de la pertinence et des répercussions pour les parties prenantes

Nous avons utilisé la plateforme d'intelligence artificielle et de mégadonnées Datamaran pour évaluer l'importance relative des sujets pertinents pour nos parties prenantes. Cette évaluation s'appuie sur les entreprises du secteur des services financiers dans les régions où nous exerçons nos activités, la réglementation obligatoire et volontaire en matière de durabilité et la couverture médiatique propre au secteur. Nos déclarations, notre stratégie et les commentaires du Bureau de la durabilité de l'organisation ont contribué à la détermination de la pertinence de chaque sujet pour BMO. Nous élaborons une méthodologie dans le but d'aligner notre approche actuelle sur les orientations données par les normes émergentes sur l'importance relative des impacts.

Évaluation de l'incidence financière des risques et des occasions liés à la durabilité

Nous avons élaboré une méthodologie pour évaluer les occasions et les risques financiers liés à la durabilité qui sont pertinentes pour notre organisation. Ce travail est guidé par la NCID 1, Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité, et les normes européennes d'information en matière de durabilité (ESRS). Nous avons réalisé une évaluation initiale des occasions et des risques financiers liés aux sujets pertinents pour notre organisation et nous faisons appel à des tiers pour en valider les résultats.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Notre stratégie

À BMO, nous continuons de bâtir une banque axée sur le numérique et prête pour l'avenir, qui compte sur un effectif mobilisé et une culture de réussite hautement performante. Nous nous efforçons de donner à nos clients les moyens d'améliorer leurs finances, de croître et d'innover, tout en investissant dans nos employés.

Animés par notre raison d'être : Avoir le cran de faire une différence *dans la vie, comme en affaires*

BMO a une raison d'être bien ancrée. Nous tirons parti de notre position en tant que fournisseur de services financiers de premier plan afin de favoriser le progrès pour nos clients et les collectivités.

Une économie florissante | **Un avenir durable** | **Des collectivités plus fortes**

Nos priorités stratégiques

Nos priorités soutiennent notre stratégie globale et sont les facteurs de différenciation qui nous permettent d'atteindre nos objectifs financiers[1] et d'obtenir un rendement concurrentiel grâce à une exécution uniforme.

Une expérience client de premier ordre, fondée sur l'approche Un seul et même client

Une culture de réussite hautement performante reposant sur une action concertée, la responsabilisation et la reconnaissance

Une banque **qui met le numérique au premier plan et qui est optimisée par l'IA** afin de créer de la valeur et d'être prête pour l'avenir

Une gestion du risque supérieure

Notre approche à l'égard de la durabilité

La durabilité fait partie intégrante de notre raison d'être. Nous prenons des mesures pour gérer nos activités conformément à nos objectifs financiers et de gestion du risque à long terme, en tenant compte de notre impact sur les collectivités, la société et les autres parties prenantes.

Nos valeurs

Intégrité | Inclusion | Responsibilité | Empathie

[1] Veuillez vous reporter à notre Rapport annuel 2025 pour en savoir plus sur notre stratégie d'entreprise et nos objectifs financiers.

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Gouvernance en matière de durabilité et de climat

À BMO, la confiance repose notamment sur une solide gouvernance d'entreprise. C'est pourquoi nous avons intégré les considérations liées à la durabilité et au climat directement dans notre façon de diriger et de prendre des décisions.

Supervision par le Conseil d'administration des sujets liés à la durabilité et au climat

La responsabilité de la surveillance de la durabilité fait partie des mandats de notre Conseil d'administration, et chaque comité permanent est responsable de la surveillance de la durabilité, y compris des risques et des occasions liés aux changements climatiques qui relèvent de sa compétence.

Organe de gouvernance	Rôle dans la gouvernance en matière de durabilité et de climat	Charte du comité
Conseil d'administration	• Superviser les rapports de BMO sur la durabilité et les questions liées au climat. • Approuver le cadre de l'appétit pour le risque qui comprend l'énoncé qualitatif sur les risques environnementaux et sociaux.	Mandat du Conseil d'administration
Comité d'audit et de révision	• Approuver chaque année notre Rapport Climat et durabilité. • Évaluer l'efficacité de la gouvernance de la Banque à l'égard des enjeux relatifs à la durabilité et superviser les contrôles internes relatifs à la production de rapports de durabilité. • Passer en revue les cibles liées aux changements climatiques et le plan d'action de transition climatique de BMO conjointement avec le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration.	Charte du comité
Comité d'évaluation des risques	• Aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en ce qui a trait à la détermination, à l'évaluation et à la gestion du risque environnemental et social, y compris les risques liés aux changements climatiques, afin d'assurer le respect des politiques générales de gestion des risques et des exigences réglementaires liées aux risques. • Approuver la politique générale Gestion du risque environnemental et social. • Passer en revue les cibles liées aux changements climatiques et le plan d'action de transition climatique de BMO conjointement avec le Comité d'audit et de révision.	Charte du comité
Comité des ressources humaines	• Superviser et surveiller les principes et les politiques de rémunération, ainsi que leur harmonisation avec la gestion des risques et la durabilité, notamment en ce qui a trait au climat. • Examiner les programmes de rémunération importants pour veiller à ce que la structure et l'application de ces programmes respectent les principes et les politiques en matière de rémunération de la Banque, et que ces derniers sont en harmonie avec la gestion des risques et la durabilité. • Superviser la gestion des stratégies en matière de ressources humaines liées à l'inclusion, à la santé et au bien-être.	Charte du comité
Comité de gouvernance et de mise en candidature	• Passer régulièrement en revue les chartes de notre Conseil d'administration et de ses comités afin d'évaluer la couverture et l'harmonisation des responsabilités de leurs membres, y compris les enjeux de durabilité dans le cadre de leurs mandats respectifs.	Charte du comité

Lorsque le Conseil recrute et évalue des administrateurs, en tenant compte des occasions d'affaires et des risques découlant des pratiques en matière de durabilité, il prend en considération leurs compétences et leur expérience en développement durable en plus d'autres critères. Dix de nos treize administrateurs indépendants actuels possèdent de l'expérience en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, et ils sont représentés au sein de chacun des comités du Conseil. Les membres du Conseil reçoivent une formation continue, dont du matériel approfondi sur les questions liées à la durabilité et des mises à jour sur des sujets liés au climat. Pour en savoir plus sur les compétences, l'expérience et la formation continue de nos administrateurs, consultez notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction actuelle.

Notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction fournit des renseignements sur les pratiques de notre conseil d'administration et de notre gouvernance d'entreprise. Veuillez consulter la page 52 de la circulaire pour en savoir plus sur la façon dont la durabilité est intégrée à la structure de la rémunération des dirigeants de BMO.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Supervision des sujets liés à la durabilité et au climat par la direction

Le Comité de direction de BMO, dirigé par le chef de la direction, intègre les risques et les occasions liés à la durabilité et aux changements climatiques dans l'ensemble de nos secteurs d'activité, de nos fonctions d'entreprise et de nos segments géographiques.

Le chef de la durabilité, qui relève du chef, Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et Solutions intégrées AN, dirige le Bureau de la durabilité de l'organisation, qui comprend l'Institut pour le climat de BMO, le Bureau de l'accessibilité et le Bureau de la réconciliation. Le tableau ci-dessous présente les responsabilités des membres du Comité de direction et de leurs équipes en matière de gouvernance climatique.

Supervision des risques et occasions liés à la durabilité et aux changements climatiques par la direction

Fonction	Membre du Comité de direction et équipe	Rôle dans la gouvernance en matière de durabilité et de climat
Organisation	Chef de la direction	• Le chef de la direction préside le Comité de direction de la Banque et est un administrateur de BMO Banque de Montréal. Il est également président du Conseil d'administration de notre filiale américaine, BMO Financial Corp. • Le chef de la direction est responsable de l'approbation de cibles liées au climat et de la planification de la transition en fonction des conseils du Comité de direction ESG.
Durabilité	Chef, Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et Solutions intégrées Amérique du Nord, et dirigeant promoteur de la durabilité (chef, GEC et Solutions intégrées AN)	• Le chef, GEC et Solutions intégrées AN relève directement du chef de la direction et est responsable de la croissance stratégique des Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et Solutions intégrées Amérique du Nord, y compris Solutions de trésorerie et de paiement, Connexion virtuelle, Paiements de particuliers, Monnaies numériques et Durabilité. • À titre de dirigeant promoteur, Durabilité, il supervise la stratégie de durabilité de la Banque, y compris les initiatives de l'organisation visant à saisir les occasions d'affaires, les programmes d'efficience opérationnelle, les déclarations annuelles sur la durabilité, l'accessibilité et la réconciliation avec les Autochtones. • Il préside le Comité de direction ESG et l'Institut pour le climat de BMO.
	Chef de la durabilité	• Le chef de la durabilité relève du chef, GEC et Solutions intégrées AN et dirige le Bureau de la durabilité de l'organisation, qui comprend l'Institut pour le climat de BMO, le Bureau de l'accessibilité et le Bureau de la réconciliation. • Il dirige l'élaboration de stratégies en matière de durabilité, de communication de l'information sur les changements climatiques et la durabilité, y compris en ce qui a trait à l'efficience opérationnelle, à l'accessibilité et à la réconciliation avec les Autochtones. • Il préside le Conseil de la durabilité. • Il dirige les initiatives liées au risque environnemental et social à l'échelle de l'organisation et fournit des conseils et une expertise en la matière aux unités d'exploitation et aux Services d'entreprise, notamment en soutenant le conseiller général dans ses responsabilités à titre de deuxième point de contrôle en ce qui concerne l'incidence transversale du risque environnemental et social sur le risque juridique et réglementaire et le risque de réputation. • Il soutient également les Finances dans le cadre d'activités de relations avec les investisseurs qui sont liées à la durabilité, ainsi que notre équipe Trésorerie et nos unités d'exploitation dans leur approche en matière de finance durable.

(suite à la page suivante)

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Supervision des risques et occasions liés à la durabilité et aux changements climatiques par la direction

Fonction	Membre du Comité de direction et équipe	Rôle dans la gouvernance en matière de durabilité et de climat
Risque	Chef de la gestion des risques	• Le chef de la gestion des risques relève directement du chef de la direction et assure le leadership, ainsi que la surveillance et l'examen indépendant des risques à l'échelle de l'organisation; il élabore et tient à jour le cadre de gestion globale des risques et veille à ce qu'une culture de gestion des risques soit bien enracinée. • Il préside le Comité de gestion des risques, est membre du Comité de direction ESG et du Comité de gestion du risque environnemental et social et rend compte au Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration pour ce qui est des questions liées au risque environnemental et social, y compris les changements climatiques. • Il agit à titre de deuxième point de contrôle pour ce qui est des répercussions transversales du risque environnemental et social, y compris le risque climatique, le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque d'assurance et le risque non financier, et il supervise l'appétit pour le risque de la Banque dans le contexte de ces types de risque. • Il est copromoteur de la politique générale Gestion du risque environnemental et social.
	Chef, Gestion du risque environnemental et social	• Le chef, Gestion du risque environnemental et social, qui relève du chef de la gestion des risques, conseille les premier et deuxième points de contrôle au sujet du cadre de gestion du risque environnemental et social (y compris le cadre de gestion des risques climatiques), de façon à soutenir une saine gestion du risque climatique et la conformité aux exigences juridiques et réglementaires. • Il collabore avec des parties prenantes dans l'ensemble de la Banque pour intégrer le risque environnemental et social, y compris les risques climatiques, au cadre de gestion globale des risques et au cycle de la gestion des risques.
Finances	Chef des finances	• Le chef des finances relève directement du chef de la direction et est responsable des contrôles et méthodes de communication de l'information de l'organisation, y compris ceux qui s'appliquent aux déclarations en matière de durabilité et de changements climatiques. Il fournit au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration l'évaluation de fin d'exercice des contrôles et méthodes de communication de l'information financière. • Il préside le Comité de communication de l'information, qui passe en revue le Rapport Climat et durabilité. • Il est membre du Comité de direction ESG.
	Contrôleur, Durabilité	• Le contrôleur, Durabilité donne des conseils sur la conception et la mise en œuvre du cadre de gouvernance et de contrôle interne pour la communication de l'information sur la durabilité et les changements climatiques, en partenariat avec le Bureau de la durabilité et d'autres intervenants.
Affaires juridiques et conformité réglementaire	Conseiller général	• Le conseiller général relève directement du chef de la direction et agit à titre de deuxième point de contrôle pour ce qui est des répercussions transversales du risque environnemental et social, y compris le risque climatique, sur le risque juridique et réglementaire et le risque de réputation. • Il est membre du Comité de direction ESG. • Il est copromoteur de la politique générale Gestion du risque environnemental et social, conjointement avec le chef de la gestion des risques.
Talent, culture et marque	Chef des affaires administratives, chef des ressources humaines et chef, Talent, culture et marque	• Le chef des affaires administratives, chef des ressources humaines et chef, Talent, culture et marque relève directement du chef de la direction, dirige la transformation organisationnelle et définit l'orientation stratégique, y compris la stratégie liée au climat. • Il intègre les exigences juridiques, réglementaires et de gestion liées au risque environnemental et social en ce qui a trait à la rémunération des dirigeants. • Il assume aussi la responsabilité de la gestion du risque environnemental et social dans le contexte de notre portefeuille des Affaires immobilières.
Unités et secteurs	Chefs des unités d'exploitation et des secteurs d'activité	• Les chefs des unités d'exploitation, Marchés des capitaux, Gestion de patrimoine, Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et Solutions intégrées AN et Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada, ainsi que le président de BMO É.-U. dirigent des stratégies visant à saisir les occasions de croissance des activités, y compris celles associées à la finance durable et climatique, pour leurs unités d'exploitation respectives[1].

[1] La finance climatique est un sous-ensemble de la finance durable qui désigne les résultats liés à la réduction des émissions de GES ou à la résilience face aux changements climatiques pour les clients. Pour en savoir plus sur la façon dont nous définissons la finance climatique, consultez notre cadre de finance durable et climatique.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Comités directeurs et forums

Le **Comité de direction sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (Comité de direction ESG)** réunit des membres sélectionnés du Comité de direction afin d'assurer la coordination et la surveillance à l'échelle de l'organisation de la stratégie, des objectifs et des évaluations des risques en matière de durabilité et de changements climatiques. Le Comité de direction ESG est présidé par le dirigeant promoteur, Durabilité, et le chef de la durabilité en est le secrétaire.

En plus du Comité de direction ESG, un réseau de comités de gestion et de forums aide à coordonner notre approche en matière de durabilité et climat. En voici quelques exemples :

Conseil de la durabilité

Forum de la haute direction permettant d'échanger sur les efforts en matière de durabilité.

Comité de communication de l'information

Examine chaque année la communication de l'information en matière de durabilité et de climat.

Comité de gestion des risques

Passe en revue l'énoncé d'appétit pour le risque de l'organisation sur les risques environnementaux et sociaux et les mesures du risque climatique (voir Durabilité environnementale – Mesures et cibles – Mesures du risque climatique) et reçoit des mises à jour sur le risque environnemental et social.

Comité de gestion du risque de réputation

Examine le risque de réputation, notamment celui qui découle des répercussions transversales du risque environnemental et social, y compris le risque climatique.

Comité de gestion du risque environnemental et social

Supervise l'intégration des considérations relatives au risque environnemental et social dans le cadre de gestion globale des risques et les cadres de gestion du risque des filiales.

Comité des affaires réglementaires de l'organisation

Soutient la gestion réglementaire et tient les dirigeants au courant des principaux enjeux réglementaires, notamment ceux liés à la durabilité et aux changements climatiques.

Forum sur la commercialisation en matière de changements climatiques

Coordonne les stratégies de financement et de commercialisation en matière de changements climatiques.

Comité de direction sur les questions liées aux changements climatiques des Services bancaires aux grandes entreprises AN

Mobilise les axes de travail concernant le climat à l'échelle des Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et aux États-Unis, en réponse à la demande du marché.

Forum sur le leadership éclairé en matière de changements climatiques et de durabilité

Coordonne les communications et le leadership éclairé externe sur les questions de durabilité et de changements climatiques avec les parties prenantes internes.

Conseil consultatif pour les communautés autochtones

Fournit au Bureau de la réconciliation des conseils et de la rétroaction sur les politiques et les pratiques de BMO, conformément à l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation.

Forum sur l'accessibilité

Fournit des conseils et du soutien sur les stratégies et les initiatives axées sur l'amélioration de l'accessibilité pour les clients et les employés.

Groupe de travail sur l'investissement responsable du Comité des placements de BMO Gestion mondiale d'actifs

Soutient, approuve et supervise l'adoption et le déroulement des activités d'investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs.

D'autres comités, forums et groupes de travail sont mis sur pied, au besoin, afin d'améliorer notre gestion des risques et des occasions liés à la durabilité et aux changements climatiques et d'harmoniser notre approche à l'échelle de l'organisation, conformément à nos priorités stratégiques et à toutes les obligations juridiques et réglementaires applicables.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Gestion du risque environnemental et social

Afin de protéger la valeur à long terme et de maintenir la confiance de nos parties prenantes, nous nous efforçons de mieux comprendre et de gérer notre exposition aux risques environnementaux et sociaux et leur incidence potentielle sur nos activités et sur la chaîne de valeur.

SASB : FN-CB-410a.2, FN-MF-270b.3

Qui en assume la responsabilité?

- Le chef de la gestion des risques, le conseiller général, le chef, Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et Solutions intégrées AN, le chef de la durabilité et le chef, Gestion du risque environnemental et social.
- La supervision est assurée par le Comité d'audit et de révision et le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration.

Pourquoi est-ce important?

La gestion du risque environnemental et social nous aide à protéger la valeur à long terme, à assurer la conformité réglementaire et à respecter nos engagements à l'égard des pratiques d'affaires responsables, ainsi que la réglementation applicable.

Supervisé par le chef de la gestion des risques, le cadre de gestion globale des risques oriente nos activités exposées aux risques afin de les aligner sur les besoins des clients, les attentes des actionnaires et les exigences des organismes de réglementation. Le cadre décrit aussi notre approche à l'égard de la gestion du risque, qui englobe notamment la gouvernance des risques et le cycle de gestion des risques. Il prend effet grâce aux employés, aux processus et à la technologie et tire parti d'outils comme la modélisation et l'analyse, l'analyse de scénarios et les simulations de crise, ainsi que la taxonomie des risques dans laquelle nos risques importants sont décrits. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion globale des risques, veuillez consulter le Rapport annuel 2025.

Le risque environnemental et social correspond au risque de perte ou de préjudice pour BMO, provoqué de manière directe ou indirecte par des facteurs environnementaux et sociaux. Nos opérations et nos activités, et celles de nos parties prenantes, peuvent exposer BMO au risque environnemental et social, qui se manifeste à travers des risques financiers et non financiers, dont le risque relatif à la conformité juridique et réglementaire. Ce risque peut se manifester à court ou à long terme. Notre approche en matière de gestion du risque environnemental et social fait partie du cadre de gestion globale des risques de BMO.

Voici quelques-uns des facteurs environnementaux et sociaux qui peuvent donner lieu à ce type de risque :

- les changements climatiques;
- la pollution et les déchets;
- l'utilisation de l'énergie, de l'eau et d'autres ressources;
- la biodiversité et l'utilisation des terres;
- les droits de la personne;
- les talents et l'inclusion;
- les normes du travail;
- la santé et la sécurité des collectivités;
- l'acquisition de terrains et les réinstallations forcées;
- les droits des peuples autochtones;
- l'héritage culturel.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Cadre de gestion des politiques

La politique générale Gestion du risque environnemental et social de BMO souligne l'engagement du Conseil d'administration à gérer le risque environnemental et social à un niveau conforme à la gestion des autres risques, permettant ainsi à la Banque de prendre des décisions stratégiques éclairées tout en respectant la réglementation applicable dans les territoires où elle exerce ses activités. Cette politique définit le risque environnemental et social et nous aide à intégrer les considérations liées à ce risque dans notre cadre de gestion globale des risques, en partie en établissant les rôles et les responsabilités de la haute direction, ce qui améliore notre capacité à repérer, à évaluer, à gérer, à surveiller et à signaler le risque environnemental et social. Nous mettons également à jour nos politiques et nos normes générales dans le cadre de notre cycle d'examen de deux ans de façon à les rendre conformes à la politique générale Gestion du risque environnemental et social et aux attentes réglementaires applicables. Les politiques et les normes qui s'appliquent à des domaines comme le risque de crédit, le risque de marché et le risque de réputation sont mises à jour pour intégrer les incidences transversales du risque environnemental et social, avec un accent sur le risque climatique.

Afin de soutenir la politique générale Gestion du risque environnemental et social, nous avons mis en place une norme générale sur la gestion des risques climatiques et une directive sur le cadre de gestion du risque environnemental et social du deuxième point de contrôle au début de l'exercice 2025. La norme vise à favoriser l'intégration continue des considérations liées au risque climatique à l'échelle du cadre de gestion globale des risques, à faciliter la gestion efficace du risque climatique et à définir les rôles et les responsabilités en la matière. La directive oriente la mise en œuvre de la politique et de la norme.

En 2025, nous avons mis à jour notre énoncé d'appétit pour le risque qualitatif pour le risque environnemental et social et nos mesures de l'appétit pour le risque climatique, ainsi que lancé un rapport global sur le risque environnemental et social et un tableau de bord du risque climatique. Le Bureau de la durabilité collabore avec les secteurs d'activité et les Services d'entreprise pour gérer le risque environnemental et social dans ses secteurs de responsabilité. L'équipe Gestion du risque environnemental et social favorise une gouvernance efficace du risque environnemental et social par les différents secteurs de risque, avec la participation et l'évaluation critique efficace du deuxième point de contrôle. Ces équipes font régulièrement le point sur la durabilité et le risque climatique. Afin d'approfondir l'intégration aux premier et deuxième points de contrôle, ces équipes ont animé une série d'ateliers en 2025 avec des représentants des secteurs d'activité afin d'évaluer les risques environnementaux et sociaux repérés et de déterminer les politiques, les processus et les contrôles qui nécessitent l'intégration des risques environnementaux et sociaux importants, avec la participation et l'évaluation critique efficace des partenaires du deuxième point de contrôle.

L'Audit interne est responsable de l'évaluation indépendante des systèmes et des processus internes de contrôle, de gestion des risques et de gouvernance de l'organisation. Chaque trimestre, l'auditeur en chef présente les résultats, les principales tendances et les risques de nature critique au Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration.

Notre Rapport annuel aux actionnaires 2025 fournit des renseignements sur les pratiques de gouvernance du risque environnemental et social.

Octroi de crédit responsable

Le cadre de gestion du risque de crédit de BMO est guidé par les principes de nos politiques et normes générales qui régissent les procédures d'exploitation. Ces principes sont examinés régulièrement et mis à jour, au besoin, afin de rester conformes à notre appétit pour le risque. Les principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites (le montant notionnel et le montant du capital), les sûretés exigées, le suivi, le signalement et la gestion continue de notre risque de crédit.

Les prêteurs au sein des unités d'exploitation recommandent les décisions de crédit après avoir suivi les procédures de diligence raisonnable, et assument la responsabilité des risques inhérents. Les agents de crédit de la Gestion globale des risques et du portefeuille approuvent les transactions de plus grande ampleur ou comportant un risque plus important et procèdent à une évaluation indépendante des recommandations et des risques assumés par les prêteurs. Les agents de crédit des premier et deuxième points de contrôle sont soumis à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et procèdent selon une délégation claire des pouvoirs décisionnels, qui comprennent des limites de prêts revues chaque année.

BMO prend des décisions concernant les modalités de ses produits et services et leur prestation à des clients individuels en fonction d'une évaluation des risques et occasions particuliers que présente le client ou la transaction pour BMO, conformément aux lois et règlements des territoires où BMO exerce ses activités. Notre approche en matière d'octroi de crédit responsable est fondée sur le risque et propre au client. BMO fait preuve d'une diligence raisonnable en matière de risque environnemental et social qui est adaptée aux types de risques que les clients individuels peuvent présenter. Cette diligence raisonnable oriente l'analyse de BMO des risques financiers et non financiers uniques, y compris le risque de conformité juridique et réglementaire, qu'un client ou une transaction en particulier peut présenter pour BMO. BMO n'annule, ne restreint ni ne modifie les modalités de ses produits et services en fonction du risque environnemental et social posé par les activités commerciales légitimes d'un client et ne tient pas compte des facteurs politiques ou idéologiques dans la prestation de ses produits et services.

Notre cadre de gestion globale des risques et notre cadre de gestion du risque de crédit définissent nos structures de gouvernance, y compris nos politiques et processus de diligence raisonnable. Le risque environnemental et social est abordé dans nos processus d'octroi de crédit au moyen de notre directive de financement générale Gestion du risque environnemental et social, qui définit l'appétit pour le risque de la Banque en matière de risque environnemental et social ainsi que de risque climatique, et qui appuie la détermination, l'évaluation et la gestion de ces risques dans le contexte du crédit de gros.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Conduite des affaires

Nos résultats en tant qu'organisation sont importants, mais *la façon* dont nous les réalisons l'est tout autant. Une conduite des affaires responsable atténue le risque juridique et réglementaire, en plus de protéger notre réputation et les intérêts de nos clients et des collectivités que nous servons.

SASB : FN-AC-510a.2, FN-CB-510a.2, FN-IB-510a.2, FN-IB-510b.4, FN-MF-270b.3

Qui en assume la responsabilité?

- La responsabilité est partagée par tous à l'échelle de BMO : les administrateurs, les dirigeants et les employés.
- Le conseiller général de BMO gère la conformité juridique et réglementaire de BMO, ce qui englobe la responsabilité à l'égard des pratiques éthiques de BMO, ainsi que des révisions et des enquêtes liées aux plaintes de clients.
- Le chef de l'éthique de BMO communique nos normes de conduite éthique aux employés de BMO, et il supervise le processus d'alerte éthique à l'échelle de l'organisation.
- Le Comité d'audit et de révision aide le Conseil d'administration de BMO à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en matière de conformité aux exigences juridiques et réglementaires ainsi qu'aux normes de conduite et d'éthique; il examine le Code de conduite de BMO et le recommande au Conseil aux fins d'approbation.

Pourquoi est-ce important?

Nos décisions d'affaires peuvent avoir des répercussions importantes. Le non-respect de la réglementation ou des lacunes en matière de protection des lanceurs d'alerte et de normes éthiques peut avoir des conséquences juridiques, financières et de réputation qui ont une incidence sur les décisions stratégiques, la mobilisation des employés et la confiance des parties prenantes. Une gouvernance solide et une culture d'intégrité soutiennent une croissance durable, la résilience et la confiance à l'égard de BMO.

Nous allions le leadership, la responsabilisation et une solide assise constituée de politiques, de programmes, de formations et d'une gestion du rendement pour favoriser une culture de conduite éthique. À BMO, nous disposons d'une variété de programmes conçus pour soutenir notre culture éthique et gérer des risques ou des pratiques d'affaires précis, y compris notre Code de conduite ainsi que nos approches en matière de lutte antisubornation et anticorruption, de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et sanctions et de contributions politiques et lobbying.

Code de conduite de BMO et culture Parlez-en!

Le Code de conduite de BMO (le Code) est le fondement de toutes les politiques et procédures de BMO. Il est axé sur nos engagements : Exercer un impact positif, Faire ce qui est bien, Protéger notre marque, Éviter les conflits et Parlez-en!. Le Code s'applique à tous les employés de BMO. Les employés participent à une formation annuelle et les dirigeants, les employés et les administrateurs doivent confirmer qu'ils ont lu et compris le Code, qu'ils s'y conforment et continueront de s'y conformer. Les employés qui contreviennent au Code de conduite s'exposent à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, ainsi qu'à des poursuites au civil ou au criminel.

99,9 % des employés ont suivi la formation sur le Code de conduite[1].

L'équipe Affaires juridiques et conformité réglementaire fournit des conseils et des ressources pour aider nos unités d'exploitation à se conformer aux exigences juridiques et réglementaires applicables, tout en prenant en considération les pratiques du secteur. BMO a participé à l'élaboration de codes de conduite volontaires et engagements publics additionnels qui protègent les consommateurs, et s'est engagé à les respecter. Ces documents peuvent être consultés sur notre site Web.

Le Code de conduite de BMO à l'intention des fournisseurs présente nos normes d'intégrité, d'équité et de durabilité. Une violation du Code de conduite à l'intention des fournisseurs pourrait entraîner la fin de la relation de BMO avec le fournisseur.

Le Code de conduite de BMO et le Code de conduite à l'intention des fournisseurs sont accessibles sur notre site Web.

[1] Les taux d'achèvement supérieurs à 95 % sont considérés comme acceptables du point de vue de la gestion du risque.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Favoriser une culture Parlez-en!

L'un des cinq engagements du Code de conduite de BMO est Parlez-en! Nous offrons à nos employés plusieurs canaux pour poser des questions, fournir de la rétroaction et signaler leurs préoccupations sans crainte de représailles, notamment les Relations du travail, les Enquêtes globales, le Bureau de l'éthique et notre service d'alertes éthiques Parlez-en!.

Le Bureau de l'éthique de BMO gère notre canal d'alerte éthique, qui permet à toute personne, qu'elle travaille ou non pour BMO, de signaler tout soupçon d'inconduite impliquant BMO ou l'un de nos fournisseurs de services. Les préoccupations peuvent être communiquées directement à notre Bureau de l'éthique par courriel, ou soumises à notre service d'alertes éthiques Parlez-en!. Ce service est géré par une entreprise indépendante afin de faciliter les signalements sécurisés, confidentiels et anonymes en tout temps, dans plusieurs langues.

Nous déterminons régulièrement l'efficacité de nos pratiques par différents moyens :

- Évaluations, analyses comparatives entre pairs et comparaisons avec les pratiques actuelles du secteur;
- Audit externe annuel des mesures de contrôle adoptées par BMO en vertu de la loi Sarbanes-Oxley et qui sont liées au Code de conduite et au canal d'alerte éthique de BMO;
- Audits internes et sondages auprès des employés.

Nous apportons des ajustements et des améliorations à nos pratiques, au besoin, en fonction de ces évaluations.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires au sujet sur notre canal d'alerte sur notre page Ligne d'alerte éthique.

Prendre les mesures nécessaires à l'égard des préoccupations

De solides résultats en matière d'éthique et de conduite à notre sondage sur la mobilisation des employés montrent que ces derniers sont persuadés qu'ils peuvent signaler leurs préoccupations en toute sécurité et que BMO agira en conséquence. Cela est également démontré par le nombre constant de signalements que nous recevons par l'intermédiaire de notre canal d'alerte éthique. Il s'agit notamment d'opinions, de questions et de commentaires concernant les offres de produits et de services de BMO, ainsi que les politiques et les positions de BMO sur des enjeux actuels. De plus, les allégations d'inconduite qui nous sont communiquées font l'objet d'une enquête en bonne et due forme.

Chaque allégation est étudiée et, si l'inconduite est confirmée, nous prenons les mesures appropriées, allant des séances de coaching au congédiement. Si une inconduite n'est pas confirmée, nous cherchons des occasions de réitérer nos attentes en matière de conduite éthique ou d'améliorer nos politiques ou nos processus.

BMO ne tolère pas les représailles contre une personne qui fait un signalement, qui soutient un employé dans une démarche de signalement ou qui participe à une enquête. Nous prenons des mesures pour protéger les employés contre les représailles, notamment au moyen d'une formation et de communications continues pour aider les gestionnaires et les employés à reconnaître, à éviter et à signaler les représailles réelles ou présumées.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Lutte antisubornation et anticorruption

BMO s'engage à maintenir la confiance du public en se conformant aux lois contre la subornation et la corruption dans les territoires où nous exerçons nos activités. Nous adoptons une approche de tolérance zéro à l'égard des pratiques commerciales contraires à l'éthique.

Le programme anticorruption de BMO consiste à établir, à exécuter et à surveiller des contrôles, des procédures et des systèmes à l'échelle de l'organisation afin d'assurer la conformité aux lois relatives à la lutte antisubornation et anticorruption et d'atténuer les risques de subornation et de corruption.

Nous prenons des mesures de prévention et de détection dans l'ensemble de nos activités pour nous protéger contre la subornation et la corruption, y compris la mise en place d'une formation obligatoire et d'évaluations de la compréhension pour tous les employés de BMO.

Tous les employés doivent repérer, éviter et signaler les cas présumés de subornation et de corruption, et se conformer à la directive d'exploitation Lutte antisubornation et anticorruption et au Code de conduite de BMO. Ces documents décrivent les attentes en matière de tenue de dossiers exacte et fournissent des conseils sur les comportements et les pratiques acceptables. BMO interdit toute forme de corruption, y compris les pots-de-vin, les ristournes clandestines, les paiements de facilitation et l'offre, l'acceptation ou la demande de cadeaux ou d'avantages inappropriés visant à influencer les décisions d'affaires ou à obtenir un avantage indu, y compris auprès d'agents publics. De plus, les commandites et les dons de bienfaisance ne doivent pas être utilisés à mauvais escient au profit de BMO ou pour bénéficier d'opportunités d'affaires.

BMO s'attend à ce que ses fournisseurs se conforment à ses normes d'intégrité et d'équité et aux lois applicables en matière de lutte antisubornation et anticorruption. La Banque exerce également une diligence raisonnable relativement à la lutte antisubornation et anticorruption à l'égard de ses fournisseurs et de ses tiers intermédiaires. Le Code de conduite de BMO à l'intention des fournisseurs communique nos attentes aux tiers et vise à prévenir les pratiques de corruption au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Il encourage le signalement des cas d'inconduite à l'équipe Lutte contre la corruption.

99,9 % des employés ont suivi la formation sur la lutte antisubornation et anticorruption[1].

Programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes et sanctions

Nous avons un programme efficace de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes qui prévoit des mesures et des sanctions pour protéger notre entreprise, nos clients et les collectivités.

Le programme LBA de BMO établit des lignes directrices et des normes minimales pour chaque secteur d'activité de BMO sur tous les territoires où nous sommes présents afin de prévenir l'utilisation abusive de nos produits et services dans le cadre de blanchiment d'argent, de financement d'activités terroristes ou d'activités sanctionnées. Le chef de la lutte contre le blanchiment d'argent (chef de la LBA) de BMO est responsable de l'ensemble des activités de gouvernance, de surveillance et d'évaluation du programme, et rend compte régulièrement à la haute direction et au Conseil d'administration.

Le programme LBA intègre les politiques, les procédures et les contrôles, les évaluations des risques, la diligence raisonnable à l'égard de la clientèle, les rapports obligatoires, la formation des employés, la surveillance et la mise à l'essai des contrôles, ainsi que la vérification indépendante de l'efficacité. Il est soutenu par des spécialistes qui utilisent des analyses, de la technologie et de l'expertise pour détecter et signaler les activités suspectes, tout en aidant les employés de première ligne qui jouent un rôle clé dans le repérage des activités inhabituelles à titre de premier point de contrôle.

[1] Les taux d'achèvement supérieurs à 95 % sont considérés comme acceptables du point de vue de la gestion du risque.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Contributions politiques et lobbying

Participer d'une façon responsable à des débats de politique publique sert les intérêts de nos clients, de nos actionnaires, de nos parties prenantes et des collectivités où la Banque exerce ses activités.

Contributions politiques

BMO n'utilise plus les fonds de l'organisation pour verser des contributions politiques à des partis ou à des candidats au Canada. Avant cette date, toutes les contributions politiques versées au Canada au nom de BMO ont été faites dans le respect des lois applicables et ont été déclarées comme il se devait.

Aux États-Unis, BMO n'utilise pas les fonds ou les ressources de l'organisation pour verser des contributions à des candidats ou à des comités de partis fédéraux, étatiques ou locaux, conformément aux lois américaines.

Supervision de la gouvernance et de la gestion

Le Code de conduite de BMO régit notre participation politique, y compris l'utilisation des fonds d'entreprise. Certains employés peuvent également se voir imposer des limites supplémentaires sur leurs contributions individuelles à des formations politiques. Les politiques et procédures de BMO encadrent nos interactions avec les agents publics, dont celles concernant les cadeaux et les divertissements, les contributions politiques, la subornation et les déclarations publiques que nous sommes tenus de faire.

Les équipes Relations avec les administrations publiques de BMO gèrent les enregistrements des lobbyistes de l'organisation et font le suivi des communications entre les employés de BMO et les représentants du gouvernement.

Lobbying

BMO participe à des débats de politique publique sur des enjeux qui ont une incidence sur ses activités et ses parties prenantes.

Dans les territoires où la loi l'oblige, BMO déclare dans un registre ses activités de lobbying. Il s'agit notamment de lois fédérales, provinciales, étatiques et municipales qui exigent de divulguer les sujets qui peuvent faire l'objet de discussions avec des agents publics et, dans certains cas, de préciser à quel moment les réunions ont lieu.

Au Canada, BMO soumet des rapports mensuels sur les activités de lobbying auprès des instances fédérales au Commissariat au lobbying du Canada. Aux États-Unis, BMO dépose des rapports trimestriels sur ses activités de lobbying auprès des instances fédérales, conformément aux exigences de la loi. Dans ces rapports figurent les dépenses trimestrielles liées aux activités de lobbying, les enjeux en faveur desquels BMO fait pression et les noms des personnes enregistrées pour faire du lobbying pour BMO. Cette information se trouve sur le site https://lda.senate.gov/system/public/ (en anglais seulement).

Dans le cadre de sa stratégie de mobilisation globale auprès des représentants élus et des parties prenantes du gouvernement au Canada et aux États-Unis, la Banque peut aborder des sujets liés à la politique climatique et à la finance durable d'une manière qui est conforme à ses obligations juridiques.

Comités d'action politique aux États-Unis

BMO Financial Corp. (notre société de portefeuille bancaire aux États-Unis) parraine deux comités d'action politique, qui sont inscrits auprès de la U.S. Federal Election Commission : 1) le BMO Financial Corporation Good Governance Fund – Federal, et 2) le BMO Financial Corporation Good Governance Fund – General. Ces comités d'action politique sont financés par des contributions volontaires de la part d'employés admissibles. Les comités d'action politique de BMO Financial Corp. sont bipartites, c'est-à-dire que leurs contributions visent à appuyer des candidats ou des comités politiques dont les priorités correspondent à celles de BMO Financial Corp. et non pas aux préférences ou priorités politiques des membres de la haute direction de BMO. BMO Financial Corp. n'est affilié à aucun « super comité d'action politique », n'exploite pas de comité de cette nature et ne verse pas de contributions à ce genre de comité.

Comme l'exige la loi, les contributions à des comités d'action politique sont déclarées à la Federal Election Commission et aux autorités locales ou étatiques compétentes. Les registres de contribution des comités d'action politique sont accessibles au public auprès des entités gouvernementales pertinentes.

Associations commerciales et commandites

BMO est membre d'associations commerciales qui représentent le secteur des services financiers et la communauté des affaires en général, et ces associations peuvent interagir avec des représentants du gouvernement en ce qui a trait à des questions de politique publique. Le fait que BMO soit membre de ces associations ou qu'il leur apporte son soutien financier ne signifie pas forcément qu'il appuie leurs positions sur certaines questions. Lorsque les positions de la Banque ne concordent pas, nous exprimons nos préoccupations, au besoin, par l'intermédiaire de nos représentants qui participent à ces groupes ou en les faisant connaître publiquement, lorsque c'est nécessaire.

Nous divulguons notre adhésion à des associations qui font de la promotion avec des cotisations annuelles de 50 000 $ ou plus, payées par BMO Groupe financier ou BMO États-Unis :

- American Bankers Association
- Arizona Bankers Association
- Bank Policy Institute
- Conseil canadien des affaires
- California Bankers Association
- Association des banquiers canadiens
- Chambre de commerce du Canada
- Coalition canadienne pour une bonne gouvernance
- Échange canadien de menaces cybernétiques
- Colorado Bankers Association
- Consumer Bankers Association
- Finance Montréal
- Illinois Bankers Association
- Indiana Bankers Association
- Institute of International Bankers
- Institute of International Finance
- International Swaps and Derivatives Association
- Nebraska Bankers Association
- Association canadienne des institutions financières en assurance
- The Clearing House
- Toronto Region Board of Trade
- Wisconsin Bankers Association

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Expérience client

Nous travaillons à offrir des solutions à nos clients en temps réel et à approfondir nos relations avec eux afin de favoriser une fidélisation et une croissance des activités de premier ordre.

SASB : FN-AC-270a.3

Qui en assume la responsabilité?

- Les employés – nous attendons de nos employés qu'ils placent les besoins de nos clients au cœur de tout ce que nous faisons.
- Les chefs des secteurs d'activité et le chef des données et des analyses du Marketing.
- Le chef du marketing et des communications
- Le Comité d'évaluation des risques et le Comité d'audit et de révision du Conseil d'administration supervisent la protection des consommateurs et la transparence. Le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration approuve les cibles du taux de recommandation net (TRN) dans le cadre de son processus annuel d'approbation des objectifs non financiers.

Pourquoi est-ce important?

Offrir une expérience client solide peut renforcer la fidélisation et la mobilisation et permettre à BMO de se démarquer en favorisant l'équité, la clarté et la protection proactive des intérêts des clients. Le fait de ne pas offrir une expérience positive pourrait nuire à la réputation et entraîner la surveillance réglementaire.

Engagement clientèle

Nous communiquons avec les clients par l'intermédiaire des circuits suivants :

- **Communications numériques** – Site Web de BMO, bulletins, courriels, messages texte, communiqués de presse, brochures, balados, rapports, leadership éclairé et webinaires.
- **Communications non numériques** – Courrier, centre d'appels, succursales, consultations, groupes de travail, partenariats, conférences et événements.

Nous voulons qu'il soit facile pour les clients de nous faire part de leurs réflexions en temps réel. Nous avons donc établi une boucle de rétroaction qui permet à nos secteurs d'activité de consulter les clients et le public au sujet de nos produits et services existants et du développement de nouveaux produits et services en temps réel. Nous souhaitons ainsi être proactifs pour répondre aux préoccupations et reconnaître les tendances, ainsi que pour repérer les problèmes potentiels avant qu'ils ne surgissent.

Expérience client

Le taux de recommandation net (TRN) est le principal indicateur que nous employons pour suivre et évaluer l'expérience de nos clients. Des programmes de TRN sont en place dans l'ensemble de nos unités d'exploitation et de nos secteurs d'activité, ainsi que dans nos succursales et nos centres contact clientèle, et nous communiquons régulièrement les résultats au chapitre du TRN à notre équipe de haute direction et à notre Conseil d'administration. À l'échelle de l'organisation, nous utilisons des études sectorielles pour évaluer notre rendement par rapport à celui de nos pairs et de nos concurrents.

Processus de traitement des plaintes

Si un client canadien a des préoccupations en ce qui concerne son expérience à l'égard de nos produits ou services bancaires, produits de placement ou d'assurance, nous l'invitons à suivre notre processus de traitement des plaintes au Canada qui consiste en trois étapes. Si la plainte n'est toujours pas résolue après les étapes 1 et 2, le client peut la soumettre au Bureau de révision des plaintes clients de BMO. Ce dernier examine de façon impartiale les plaintes non résolues des clients et tente de parvenir à un règlement. Chaque plainte est examinée attentivement et évaluée de manière équitable et respectueuse. Dans le cadre de son examen, le Bureau de révision des plaintes clients cherche des occasions d'améliorer les processus internes et formule des recommandations visant à offrir une meilleure expérience client ou à améliorer les opérations, les produits ou les services. En 2026, BMO adoptera un processus de traitement des plaintes en deux étapes pour régler les plaintes de clients plus efficacement. Pour en savoir plus sur le processus de traitement des plaintes des clients au Canada, y compris les changements à notre processus, consultez le Processus de traitement des plaintes. Pour en savoir plus sur le Bureau de révision des plaintes clients et sur les plaintes des clients, consultez le rapport annuel 2024 du Bureau de révision des plaintes clients.

Aux États-Unis, notre programme de gestion des plaintes nous permet de repérer et de résoudre les préoccupations, et de gérer les risques potentiels, tout en fournissant des renseignements qui nous aident à rehausser la satisfaction de la clientèle. Nous examinons et améliorons périodiquement notre processus de transmission hiérarchique des plaintes pour répondre aux attentes de chaque client, mais aussi aux exigences réglementaires. Dans le cadre de notre programme de gouvernance continu, nos Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis analysent attentivement les renseignements liés aux plaintes afin de repérer et d'atténuer les préoccupations nouvelles, émergentes ou récurrentes. Les tendances et les risques émergents concernant les plaintes de nos clients, ainsi que les plans d'action visant à réduire le nombre de ces plaintes, sont examinés chaque mois à l'occasion d'un forum qui regroupe les secteurs d'activité et les secteurs experts.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Protection du consommateur et transparence

La conception et la vente équitables de produits et de services financiers sont abordées dans le Code de conduite de BMO et les politiques pertinentes. En ce qui concerne les produits et services bancaires au Canada, BMO a participé à l'élaboration des codes de conduite volontaires et les engagements publics qui visent à protéger les clients, et s'engage à les respecter. Ces documents sont énumérés sur notre site Web.

BMO est résolu à se conformer aux règlements qui visent à protéger les intérêts des clients. Les organismes de réglementation qui assurent une supervision de nos services bancaires aux particuliers sont notamment le Bureau du surintendant des institutions financières et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada pour nos activités au Canada, et le Consumer Financial Protection Bureau et l'Office of the Comptroller of the Currency pour nos activités aux États-Unis. Les organismes de réglementation qui assurent la supervision de nos services de gestion de patrimoine sont notamment l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières et le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance pour nos activités au Canada, et la Financial Industry Regulatory Authority, la Securities and Exchange Commission, l'Office of the Comptroller of the Currency, la Réserve fédérale américaine, le département du Travail et l'État du Delaware pour nos activités aux États-Unis.

Nos programmes de rémunération et nos régimes d'incitation pour l'équipe de vente de BMO sont conçus pour encourager et récompenser le rendement obtenu en ayant les comportements appropriés. Certains employés de BMO sont rémunérés en fonction des ventes comptabilisées, ou d'une partie de celles-ci. On comptabilise en général les ventes lorsqu'un client accepte un service ou utilise un produit, ou lorsque les frais de compte et les frais connexes lui sont facturés; cette rémunération peut être annulée si un client annule un service ou n'utilise pas un produit, ou si un montant est versé au client relativement à son compte. Les clients peuvent soulever des préoccupations et demander qu'un différend soit résolu à un échelon supérieur en suivant des processus décrits à la page précédente. Une surveillance de notre force de vente et un audit et examen de nos normes et procédures liées à l'intégrité de nos pratiques et de nos processus de vente sont régulièrement effectués.

Depuis 2022, le programme Mieux à BMO pour les Services bancaires aux particuliers au Canada soutient la conformité aux exigences réglementaires à jour qui sont axées sur la protection des consommateurs en vertu de la *Loi sur les banques*. Ce programme a amélioré les systèmes et les processus qui priorisent la protection des clients à BMO, en mettant l'accent sur ce qui suit :

- Pertinence de nos produits et services selon les besoins et la situation personnelle du client
- Transparence et sensibilisation des clients
- Satisfaction de la clientèle et résolution des problèmes
- Intégrité dans le cadre de nos pratiques de vente et de service

Un programme d'apprentissage obligatoire pour notre équipe de vente des Services bancaires aux particuliers au Canada, relié au programme Mieux à BMO, fait partie de notre formation annuelle sur la protection des clients et son contenu est passé en revue et mis à jour chaque année. Nous surveillons activement nos taux de conservation de la clientèle, traitons les plaintes et évaluons les résultats de nos sondages sur l'expérience client afin d'évaluer l'efficacité de nos pratiques.

Mesures – Expérience client

	2025	2024
Taux de recommandation net (TRN) – à l'échelle de l'organisation (n^bre^)	**61**	59

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025 incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Confidentialité des clients

La protection des renseignements personnels est essentielle pour maintenir la confiance de nos clients alors que nous faisons progresser notre stratégie Le numérique au premier plan, qui reconnaît que les données et la technologie sont essentielles à nos activités, à notre stratégie et à notre avenir.

SASB : FN-CB-230a.1, FN-CF-230a.1, FN-CF-220a.1

Qui en assume la responsabilité?

- Le conseiller général de BMO.
- Le chef de la confidentialité de BMO supervise la gouvernance de la confidentialité, y compris les activités relatives à la politique, à la sensibilisation, aux communications et aux rapports présentés à notre Conseil d'administration sur les questions de confidentialité.
- La supervision est assurée par le Comité d'audit et de révision et le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration.

Pourquoi est-ce important?

Le risque d'atteinte à la sécurité des données, d'utilisation abusive des données ou de non-conformité à la réglementation peut entraîner des pénalités réglementaires, nuire à la réputation et miner la confiance des clients. De solides pratiques en matière de protection des renseignements personnels atténuent ces risques et créent des occasions d'innover et de faire avancer notre stratégie Le numérique au premier plan, de renforcer la confiance et d'accroître la fidélisation de la clientèle.

Nos Principes généraux régissant la protection des renseignements personnels

Nous disposons de solides contrôles juridiques et de conformité réglementaire qui régissent la collecte, l'utilisation et la conservation des données. Nos Principes régissant la protection des renseignements personnels et nos codes de confidentialité pour chaque territoire où BMO exerce ses activités (voir bmo.com/confidentialité) énoncent notre approche pour informer les clients sur la nature des renseignements personnels que la Banque peut recueillir, utiliser et divulguer. Ces codes décrivent également nos dispositions relatives à la conservation de ces renseignements et les mesures de protection en place pour les données connexes, ainsi que les options et les droits de nos clients à l'égard des données.

Nous exigeons un consentement explicite pour toute utilisation de renseignements personnels à des fins secondaires, y compris le marketing. Les clients peuvent gérer leurs préférences en matière de marketing direct et refuser de recevoir certaines ou la totalité de nos communications à cette fin. BMO ne vend pas de renseignements personnels.

Les cas de violation présumée ou avérée de la vie privée doivent être signalés rapidement au Bureau de la protection des renseignements personnels, qui gère notre réponse et surveille les principaux indicateurs de risque, y compris le nombre d'incidents liés à la protection des renseignements personnels et le volume de plaintes transmises à notre organisme de réglementation. Ces indicateurs sont communiqués à la haute direction au moins une fois par trimestre et au Comité d'audit et de révision de notre Conseil d'administration chaque année. Les incidents présentant des répercussions ou des risques potentiellement importants sont transmis à la haute direction et au Conseil d'administration ou à ses comités concernés.

Notre formation Conformité éthique et réglementaire est obligatoire et porte sur la sécurité de l'information et la confidentialité.

Harmonisation avec la réglementation, les normes externes et les cadres

L'accent est de plus en plus mis sur la réglementation liée à la protection des renseignements personnels, et BMO fait progresser son programme de protection des renseignements personnels afin de se conformer aux lois nouvelles et modifiées dans les territoires où il exerce ses activités. Le Bureau de la protection des renseignements personnels surveille de façon proactive les nouvelles exigences réglementaires liées à la confidentialité qui peuvent avoir une incidence sur nos activités et nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels. Nos Principes généraux régissant la protection des renseignements personnels guident notre gestion des risques et notre conformité aux attentes juridiques et réglementaires à l'échelle de l'organisation.

Nous entretenons des relations avec les organismes de réglementation fédéraux, étatiques et provinciaux qui supervisent notre rendement en matière de protection des renseignements personnels, et nos employés du Bureau de la protection des renseignements personnels sont membres de l'International Association of Privacy Professionals.

En 2025, la Banque a mis à jour sa Politique de protection des renseignements personnels numériques pour présenter les choix qui s'offrent aux clients quant à la gestion de leurs préférences en matière de confidentialité lorsqu'ils consultent les sites Web de BMO. com, utilisent nos applications mobiles ou interagissent avec nos communications ou nos campagnes numériques.

L'équipe Audit interne effectue régulièrement des vérifications de notre programme de protection des renseignements personnels afin de fournir une assurance raisonnable qu'il continue à se conformer à la réglementation applicable et fonctionne de manière efficace.

Mesures – Confidentialité

	2025	2024
Plaintes fondées pour atteinte à la vie privée de clients et perte de données sur des clients (n^bre^)	◆ **0**	0

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Cybersécurité

Nos clients, nos employés et nos parties prenantes comptent sur BMO pour protéger leurs données. Nous mettons l'accent sur la protection contre la fraude, la cybersécurité, la sécurité physique, la protection de la vie privée et la résilience de nos systèmes, de notre infrastructure des technologies de l'information (TI) et de nos employés.

SASB : FN-CB-230a.2, FN-CF-230a.1, FN-CF-230a.3

Qui en assume la responsabilité?

- Le chef de l'Unité Crime financier (sous la direction du chef de la technologie et des opérations).
- Le chef de la sécurité de l'information.
- La supervision est assurée par le Comité d'audit et de révision et le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration.

Pourquoi est-ce important?

La complexité croissante des menaces et les attentes réglementaires accrues nécessitent un investissement continu dans des infrastructures sécuritaires et résilientes, les renseignements sur les menaces et la gouvernance afin d'éviter les risques financiers et de réputation. De solides capacités de cybersécurité nous permettent également de favoriser l'innovation numérique, de dissuader les adversaires, de protéger les données, de renforcer la confiance des clients et d'appuyer la prise de décisions stratégiques, ce qui aide BMO à rivaliser efficacement avec la concurrence dans un contexte financier qui évolue rapidement.

Même s'il est bien connu que les menaces de cybersécurité sont importantes et qu'aucune organisation n'est à l'abri des attaques, nous prenons des mesures et déployons des stratégies de cybersécurité pour protéger nos activités et nos clients des acteurs malveillants.

L'Unité Crime financier (UCF) de BMO est responsable de superviser et de gérer tous les aspects liés à la cybersécurité, à la fraude interne et externe, à la gestion de crise et de la continuité des activités, et à la sécurité physique. L'UCF intègre des capacités au sein d'une fonction centrale, faisant office de centre de fusion des données qui permet à la fois la collecte de renseignements et une réponse et reprise des activités rapides.

Repérage et gestion des vulnérabilités et des risques liés à la cybersécurité

L'UCF surveille et atténue de façon proactive toute exposition aux risques liés à la sécurité susceptibles d'avoir une incidence sur nos employés, nos processus, notre technologie ou nos clients, comme les menaces émergentes découlant des progrès réalisés en matière d'IA générative et d'informatique quantique. Notre approche pour gérer ces risques comprend ce qui suit :

- des politiques et des normes sur la sécurité de l'information et la confidentialité;
- des processus sûrs de classification, de traitement et de stockage des données;
- des technologies de prévention des pertes de données pour détecter, surveiller et prévenir les fuites potentielles de données;
- des interventions en réponse aux cybermenaces internes ou externes par l'intermédiaire de notre Centre des opérations de cybersécurité;
- des dispositifs de protection au point d'arrivée et de sécurité des réseaux;
- un programme annuel d'apprentissage sur la sécurité obligatoire pour tout le personnel;
- des programmes d'apprentissage sur la sécurité obligatoires pour le personnel ciblé;
- des rapports fréquents aux dirigeants, aux organismes de réglementation externes et aux auditeurs internes et externes;
- une autoévaluation par rapport aux cadres reconnus et une analyse comparative des processus;
- la gestion, l'évaluation et l'atténuation des risques de sécurité liés aux tiers;
- la communication aux clients de ressources éducatives pour les aider à reconnaître les cybermenaces et à réduire le risque de cyberfraude.

Notre équipe Renseignement, Centre de fusion des données recueille aux fins d'analyse les renseignements sur les menaces provenant de diverses sources commerciales, sectorielles, gouvernementales et internes, aussi bien ouvertes qu'exclusives. Nous effectuons également des analyses périodiques de vulnérabilité externes et internes au moyen d'une solution logicielle de pointe afin de repérer toute activité potentiellement malveillante. Enfin, un partenaire externe indépendant réalise des tests d'intrusion au moins une fois par année. Les vulnérabilités décelées font l'objet de suivis, de vérifications et de rapports, se voient attribuer une cote de risque et sont surveillées en vue d'y apporter une correction en temps opportun, dans le respect des cibles établies.

Pour prévenir les cybermenaces, les détecter, y réagir et nous en remettre, nous investissons davantage dans la technologie, les talents et les processus axés sur la défense. Nous collaborons également avec divers fournisseurs de services de sécurité et de logiciels afin d'accroître nos ressources internes et nos capacités technologiques.

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Nous visons à inculquer une culture de sensibilisation à la sécurité à l'échelle de l'organisation par différents moyens, notamment :

- un modèle à trois points de contrôle pour assurer une surveillance efficace de la gestion du risque et de la conformité;
- une séparation adéquate des tâches, des structures organisationnelles, des rapports hiérarchiques, des autorisations et des responsabilités sur le plan de la sécurité;
- une fonction de gouvernance du risque de sécurité attitrée qui fait le suivi des mesures clés du risque afin d'évaluer l'état actuel de nos activités et notre profil de risque.

Nous évaluons régulièrement nos contrôles en matière de cybersécurité en réponse aux rapports et aux prévisions établis d'après les renseignements sur les menaces, et élaborons de nouvelles mesures de contrôle au besoin, le tout dans le but d'aiguiller nos investissements continus dans la technologie et les ressources humaines.

Nos processus font l'objet d'un audit indépendant sur le plan de la conformité et de l'efficacité opérationnelle chaque année.

Obligations de divulgation applicables

Selon la nature de l'atteinte, tout cas de violation présumée ou réelle de la sécurité des données ou des systèmes d'information doit être signalé au Bureau de la protection des renseignements personnels ou à l'équipe Cybersécurité, qui s'occupera de gérer notre réponse à l'incident. Il convient notamment d'aviser les organismes de réglementation et les clients de BMO touchés, conformément aux exigences réglementaires pertinentes et à nos ententes commerciales.

Voir la page 20 pour connaître le nombre total de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et pour la perte de données des clients.

Harmonisation avec la réglementation, les normes externes et les cadres

BMO est une organisation fortement réglementée qui fait l'objet d'un grand nombre d'examens périodiques indépendants. Les capacités de BMO en matière de cybersécurité sont élaborées selon le cadre du National Institute of Standards and Technology (NIST) américain et elles satisfont aux exigences de la norme ISO 27001:2022 en matière de sécurité de l'information. Nous avons atteint le degré de maturité cible pour tous les contrôles déterminés. Nous avons également obtenu une certification (cote de niveau IV) de l'Uptime Institute pour nos centres de données hautement tolérants aux pannes. BMO est membre du Financial Services Information Sharing and Analysis Center (FS-ISAC), un consortium où nous participons à des efforts de partage de renseignements, à des échanges de meilleures pratiques et à des exercices sectoriels qui renforcent la sécurité, l'intégrité et la résilience des institutions financières.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Intelligence artificielle responsable

L'intelligence artificielle (IA) responsable est au cœur de notre priorité stratégique Une banque qui met le numérique au premier plan et qui est optimisée par l'IA. Nous nous engageons à développer, à exploiter, à utiliser et à mettre à l'échelle les technologies d'IA de façon éthique et transparente, tout en promouvant une IA responsable dans les services financiers.

Qui en assume la responsabilité?

- L'IA responsable est une responsabilité partagée dans l'ensemble de l'organisation. Tous les employés de BMO, peu importe leur poste ou leur ancienneté, ont un rôle à jouer dans l'IA responsable.
- Le chef de l'intelligence artificielle et des données.
- Les chefs des données et des analyses.
- La Gestion des risques.
- La supervision est assurée par le Comité d'audit et de révision et le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration.

Pourquoi est-ce important?

L'IA peut favoriser l'innovation, accroître l'efficacité et soutenir les clients et les employés. Il faut exercer une gouvernance rigoureuse pour assurer le déploiement et la mise à l'échelle responsables des produits et services d'IA.

À BMO, nous définissons l'IA comme une technologie informatique ou machine dont le niveau d'autonomie varie et qui, pour des objectifs explicites ou implicites, déduit à partir des données reçues comment générer des résultats pouvant influencer des environnements physiques ou virtuels[1]. Cette définition englobe l'IA traditionnelle, ainsi que les développements en IA générative, en agents et en IA agentique.

Gestion et gouvernance du risque lié à l'IA

Notre approche de gestion du risque lié à l'IA suit le cadre de gestion globale des risques de BMO, applique notre modèle à trois points de contrôle et est guidée par nos principes d'IA responsable.

Toutes les solutions d'IA font l'objet d'un examen par des équipes de gestion des risques et de gouvernance interfonctionnelles, à chaque étape de leur cycle de vie. Cet examen tient compte des risques et des répercussions potentiels, comme les résultats biaisés ou non fiables, et détermine des mesures d'atténuation pour ceux-ci.

Tous les outils d'IA déployés respectent les politiques de gestion des risques et de gouvernance de BMO, y compris les Principes généraux régissant la protection des renseignements personnels, les protocoles de cybersécurité, le cadre de gestion des risques, la Directive sur le risque lié à l'intelligence artificielle (IA), les principes d'IA responsable et d'autres documents, afin de protéger les données des clients et des employés.

Les solutions d'IA obtenues auprès de fournisseurs doivent respecter le Code de conduite de BMO à l'intention des fournisseurs et les attentes en matière de gouvernance applicables, y compris la production de rapports sur la façon dont les risques liés à l'IA sont repérés et gérés.

Principes de l'IA responsable de BMO

Les principes d'IA responsable de BMO sont la responsabilité, la fiabilité, la sécurité, l'explicabilité, la transparence, l'équité, la confidentialité et la durabilité. Ils orientent notre approche d'élaboration, d'exploitation et d'utilisation responsables de l'IA.

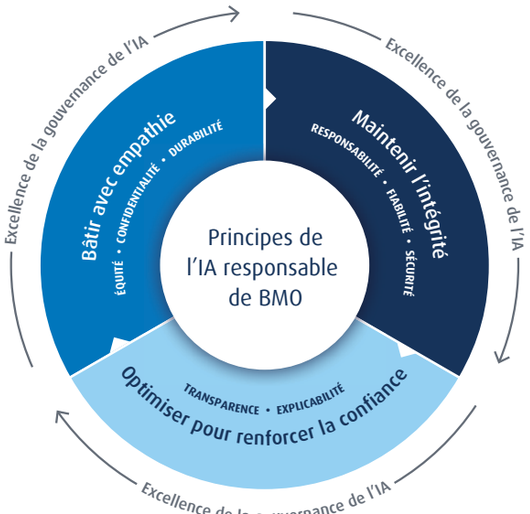

[1] Conformément aux définitions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du National Institute of Standards and Technology (NIST) et du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Ces principes ont été définis avec l'aide des équipes Affaires juridiques, Durabilité, Gestion des risques, Science des données, IA responsable, Sécurité et Confidentialité. Ils s'appuient sur des normes et des cadres reconnus en matière d'IA éthique, y compris ceux de divers organismes : groupe d'experts de haut niveau sur l'IA de la Commission européenne, National Institute of Standards and Technology (NIST), IEEE Standards Association, Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation internationale de normalisation (ISO) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

BMO a mis sur pied une équipe IA responsable pour soutenir et superviser le déploiement de solutions d'IA, ainsi qu'un forum sur l'IA responsable pour coordonner la gouvernance et partager l'expertise à l'échelle de la Banque. Notre approche en matière d'utilisation responsable de l'IA, y compris l'IA générative, s'adapte aux changements réglementaires continus dans les territoires où nous exerçons nos activités, et elle continuera d'évoluer.

L'IA dans nos activités

Nous utilisons l'IA, en exerçant une surveillance humaine, pour soutenir l'efficacité opérationnelle, améliorer la productivité des employés et aider à la prise de décision.

Nous donnons des formations pour assurer une utilisation sécuritaire et efficace de l'IA. Cela comprend notre programme d'apprentissage à l'échelle de l'organisation « L'IA pour tous », ainsi que d'autres cours pour les leaders et les employés qui recherchent des formations plus techniques ou plus spécialisées.

Innovation dans nos produits et services

Nous présentons des fonctions axées sur l'IA à certains clients pour améliorer l'expérience client, par exemple en fournissant des données personnalisées, un service plus rapide et une protection accrue contre la fraude et les escroqueries. Nous mettons en œuvre les innovations destinées aux clients par étapes (démonstration de faisabilité, projet pilote, déploiement à grande échelle, etc.), en respectant les seuils de rendement, les critères de risque et les mesures de protection à chaque étape.

Nous explorons les occasions de tirer parti des avantages de l'IA dans nos produits et services liés à la durabilité, tout en gérant de façon proactive les risques environnementaux et sociaux liés à l'utilisation de l'IA. Cet engagement oriente la façon dont nous régissons l'adoption de l'IA.

Partenariats en matière d'IA et mobilisation de l'écosystème

BMO collabore avec ses partenaires dans l'ensemble de l'écosystème d'IA – y compris les établissements d'enseignement, les chefs de file du secteur et les organisations de la société civile – pour soutenir le développement de l'IA et renforcer nos capacités.

Nous participons à des débats de politique publique par l'intermédiaire d'associations sectorielles et de groupes de travail, comme l'Association des banquiers canadiens (ABC), l'American Bankers Association (ABA), le Bank Policy Institute (BPI) et le groupe de travail sur la préparation à l'IA de la Fintech Open Source Foundation (FINOS).

BMO soutient également des programmes universitaires axés sur l'IA afin de faire progresser la recherche et le développement de talents au Canada.

En partenariat avec l'Institut Vecteur BMO a cocréé SegMate, une trousse d'outils de vision par ordinateur à code source ouvert. Ces outils sont conçus pour surveiller les répercussions des changements climatiques, comme la déforestation et les zones sinistrées, de manière à favoriser l'innovation responsable en matière de durabilité.

Nous participons également à des initiatives mondiales d'analyse comparative, comme le classement Evident AI Banking Index, qui évalue la maturité en matière d'IA dans le secteur des services financiers. Les renseignements tirés de ces initiatives éclairent nos approches de gouvernance, d'innovation et de renforcement des capacités en matière d'IA.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Stratégie climatique

Stratégie climatique de BMO

Nous nous mobilisons à l'échelle de notre chaîne de valeur pour faire progresser notre stratégie climatique et mettre en œuvre notre ambition climatique, qui consiste à être le principal partenaire de nos clients dans la réalisation de leurs objectifs de résilience énergétique et climatique[1].

Gouvernance climatique (voir les pages 8 à 11)

Partenariats avec les clients

Tirer parti des offres existantes et élaborer de nouveaux produits et services qui **aident les clients cherchant à réduire leurs émissions de GES**. Consultez la section Finance durable et climatique.

Soutenir les clients des secteurs à fortes émissions au moyen de solutions personnalisées pour les aider à atteindre leurs objectifs climatiques. Consultez la section Partenariat avec les clients et commercialisation.

Gestion de nos propres activités

Réduire nos émissions opérationnelles d'une manière rentable et mettre en œuvre une approche crédible de compensation des émissions de carbone. Consultez la section Gestion des émissions de GES provenant de nos propres activités.

Collaborer avec les fournisseurs pour **gérer les émissions associées à nos achats**. Consultez la section Gestion des émissions de GES dans notre chaîne d'approvisionnement.

Gérer les risques climatiques à l'échelle de notre chaîne de valeur. Consultez la section Gestion du risque climatique.

Investissements dans les catalyseurs

Déployer des formations personnalisées, des modèles de soutien et des centres d'expertise, notamment l'Institut pour le climat de BMO, afin de **mobiliser notre effectif**. Consultez la section Catalyseurs stratégiques.

Faire évoluer les données utiles à la prise de décision pour orienter notre stratégie d'affaires. Consultez la section Outils et capacités.

Transparence dans la communication de l'information

[1] La résilience énergétique et climatique est la capacité des entreprises, des collectivités et des particuliers à prospérer face aux opportunités, aux risques, à l'incertitude et aux menaces présentés par les changements climatiques.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Plan d'action de transition

Conformément aux directives réglementaires du BSIF, le plan d'action de transition de BMO décrit les mesures que nous prenons pour gérer les risques climatiques physiques et de transition et saisir les occasions connexes, ainsi que les mesures et les cibles utilisées pour faire le suivi de nos progrès. Les mesures ont lieu dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris notre chaîne d'approvisionnement en amont, nos propres activités et nos activités de financement en aval, comme on peut le voir à la page 28.

Notre plan d'action de transition est basé sur des cadres réglementaires et volontaires et des normes en matière de planification de la transition et de communication de l'information, comme la ligne directrice B-15 du BSIF, ainsi que les directives sectorielles et les modélisations scientifiques pertinentes.

Notre plan d'action de transition est élaboré par le Bureau de la durabilité de l'organisation sous la direction du chef, Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et Solutions intégrées Amérique du Nord, en partenariat avec les principales parties prenantes à l'échelle des unités d'exploitation et des Services d'entreprise. Il est approuvé par le chef de la direction, sur la recommandation du Comité de direction ESG, et est examiné conjointement par le Comité d'audit et de révision et le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration.

En 2025, nous avons tiré parti de nos capacités d'analyse de scénarios pour évaluer la faisabilité des mesures clés de notre plan d'action de transition dans divers scénarios de politiques, de marché et de réchauffement, et nous intégrons les conclusions à notre stratégie climatique et à nos forums de coordination climatique. Nous nous attendons à mettre à jour les stratégies, les tactiques, les mesures et les cibles de notre plan d'action de transition à mesure que nous atteignons les objectifs actuels et que la qualité des données s'améliore, ainsi qu'en réponse à l'évolution du marché et aux lois et règlements locaux.

En 2025, nous avons fait progresser nos axes de travail afin :

- de mettre à jour notre stratégie d'efficience opérationnelle (page 29);
- de mettre en œuvre un nouveau logiciel pour calculer nos émissions des champs d'application 1 et 2 et nos émissions opérationnelles du champ d'application 3 (pages 52 à 54);
- d'améliorer les systèmes et les processus pour le calcul de nos émissions financées du champ d'application 3 (pages 55 à 60);
- d'améliorer les systèmes et les processus de suivi des activités de financement conformément à notre cadre de finance durable et climatique (page 83);
- de faire évoluer notre programme des Services bancaires aux grandes entreprises pour soutenir les clients (pages 30 à 36);
- d'offrir une formation sur le financement climatique sur mesure au personnel de première ligne (page 38);
- de faire évoluer notre programme de gestion des risques climatiques et d'intégrer les risques climatiques et les autres risques environnementaux et sociaux définis dans notre taxonomie des risques à notre cadre de gestion globale des risques (pages 43 à 47);
- d'élaborer des grilles de performance des risques et des occasions liés aux changements climatiques pour faire le suivi des mesures clés et en faire rapport à l'interne (page 51).

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Stratégie de mise en œuvre

Nous gérons activement nos activités au titre de la transition énergétique dans l'ensemble de notre chaîne de valeur au moyen de mesures à l'échelle de l'organisation et propres au secteur.

Notre approche à l'égard de la chaîne de valeur pour faire progresser notre stratégie climatique

En amont

Réduire les coûts et renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement tout en favorisant des résultats environnementaux et sociaux positifs à l'échelle de notre chaîne d'approvisionnement en faisant progresser notre programme d'approvisionnement durable.

Nos activités

Réduire les émissions de GES dans nos propres activités au fil du temps d'une manière rentable et mettre en œuvre une méthode crédible de compensation des émissions de carbone.

En aval

Nous mobiliser à l'échelle de la Banque pour être le principal partenaire de nos clients dans la réalisation de leurs objectifs de résilience énergétique et climatique, en leur offrant des produits et services financiers, avec le soutien de l'Institut pour le climat de BMO.

Bien que les répercussions des risques et des occasions liés aux changements climatiques aient été évaluées comme n'ayant aucune incidence financière importante dans l'ensemble de notre chaîne de valeur au cours de la période visée par le rapport, nous sommes conscients que, en tant qu'institution financière, la majorité de nos risques et occasions liés aux changements climatiques devrait se trouver dans notre chaîne de valeur en aval. Cette section décrit les mesures que nous prenons pour repérer, prioriser et gérer les risques et saisir les occasions dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, conformément aux exigences réglementaires du BSIF et à notre appétit pour le risque.

Gestion des émissions de GES dans notre chaîne d'approvisionnement

Nous évaluons les processus de gouvernance et de gestion des risques de nos fournisseurs lorsque nous sélectionnons les entreprises auprès desquelles nous faisons des achats, y compris leurs pratiques liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux. Notre équipe Approvisionnement collabore avec le Bureau de la durabilité pour repérer et surveiller les cas d'exposition aux risques environnementaux et sociaux dans notre chaîne d'approvisionnement, pour atténuer ces risques pour BMO, et pour réduire les coûts. Cela comprend le fait de demander aux fournisseurs de divulguer et de déclarer leurs émissions de GES des champs d'application 1 et 2 conformément à la réglementation applicable et aux meilleures pratiques du secteur s'appuyant sur les cadres internationaux. BMO ne fait pas de discrimination fondée sur les caractéristiques protégées lorsqu'il choisit des fournisseurs.

L'équipe Approvisionnement de BMO et le Bureau de la durabilité collaborent également pour faire progresser les initiatives de durabilité à l'échelle de l'organisation qui font la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement dans l'ensemble des déplacements, des expéditions, des fournitures de bureau et des services d'impression. Cela comprend notamment l'intégration des options de déplacement à faibles émissions dans les systèmes de réservation, la consolidation des expéditions afin de réduire l'empreinte carbone, l'approvisionnement en fournitures de bureau ayant des avantages environnementaux confirmés et l'adoption de stratégies d'impression axées sur le numérique afin de réduire au minimum la consommation de papier et les déchets. En 2025, nous estimons avoir réduit nos émissions de 7 % dans l'ensemble de ces catégories par rapport à l'année précédente.

Prix du carbone à l'interne

La tarification interne du carbone est un outil qui peut aider les entreprises à repérer et à traiter les risques et occasions associés à une transition vers une économie à faibles émissions de carbone en attribuant une valeur monétaire à leurs émissions de GES. Nous évaluons actuellement les mécanismes internes de tarification du carbone et avons créé un cadre de tarification parallèle dans lequel nous attribuons un coût hypothétique par tonne d'émissions de GES. Nous mettons à l'essai cette approche en ce qui a trait aux émissions liées à nos déplacements professionnels par avion.

Notre objectif est de sensibiliser l'ensemble de nos unités d'exploitation et de nos fonctions d'entreprise et d'influencer les comportements et la prise de décision sans imposer de frais internes sur le carbone. Nous faisons le suivi du nombre de vols, de la distance parcourue, des émissions de GES connexes et du coût hypothétique du carbone, et nous en faisons rapport aux leaders chaque trimestre. La rétroaction obtenue dans le cadre de ce projet pilote servira à orienter la façon dont nous pouvons utiliser la tarification interne du carbone à plus grande échelle afin de réduire nos émissions de GES globales.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Gestion des émissions de GES provenant de nos propres activités

Nous prenons des mesures pour réduire les émissions de GES de nos propres activités et stimuler le marché en ce qui a trait à l'énergie renouvelable et aux technologies propres. Notre équipe Affaires immobilières applique un programme d'efficience opérationnelle qui vise à réduire les émissions de GES tout en diminuant les frais d'exploitation au fil du temps. Notre programme d'efficience opérationnelle repose sur les stratégies suivantes :

1. Réduire les émissions de GES opérationnelles

Le Bureau de la durabilité et les Affaires immobilières de BMO cherchent des occasions d'accroître l'efficacité énergétique et de diminuer la consommation d'énergie et les émissions de GES connexes afin d'améliorer la résilience, de réduire les coûts et de faire progresser notre plan d'action pour la transition climatique.

Notre équipe Affaires immobilières met en œuvre sa méthode de gestion de l'énergie Global Energy Management Playbook (en anglais seulement) dans le but de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES au moyen d'améliorations de l'efficacité opérationnelle et de mises à niveau essentielles de nos immeubles. Nous avons pris des mesures dans l'ensemble de notre portefeuille immobilier pour réduire les émissions de GES de nos bureaux, de nos centres de données et de notre réseau de succursales offrant des services aux particuliers en fonction d'une analyse du rendement des sites, et plus de 34 millions de dollars ont été investis depuis 2023 dans des mises à niveau de l'éclairage et des systèmes de CVC, ainsi que dans des technologies de contrôle intelligent dans les succursales de services aux particuliers, comme le montre le tableau ci-dessous. Les investissements annuels fluctuent en fonction des occasions et du potentiel de réduction des émissions par rapport aux coûts, et nous prévoyons investir davantage dans des projets et des initiatives qui améliorent l'efficience et réduisent les coûts au fil du temps.

En 2025, nous avons effectué une modélisation de la réduction des émissions de GES afin de repérer, à l'échelle de nos bureaux, de notre réseau de succursales et de nos installations essentielles, des leviers qui nous permettraient de réduire nos émissions des champs d'application 1 et 2. Cette analyse a donné lieu à une feuille de route pluriannuelle actualisée de réduction des émissions de GES opérationnelles, dans laquelle nous envisageons d'accroître nos investissements dans des projets et des initiatives qui améliorent l'efficience en mettant à niveau l'équipement qui doit être remplacé, et des projets spéciaux qui améliorent la résilience opérationnelle de la Banque et réduisent les coûts au fil du temps.

Notre modélisation montre que les progrès de BMO dépendent fortement de facteurs externes, comme la modernisation et la réduction des émissions dans les réseaux électriques américains et canadiens. Nous avons également utilisé l'analyse de scénarios climatiques pour déterminer si ces facteurs, combinés aux propres investissements de BMO, seraient suffisants pour réaliser notre feuille de route de réduction des émissions de GES opérationnelles. Nous avons constaté que dans les scénarios qui limitent le réchauffement de la planète à 2 °C ou moins, la réduction des émissions de GES des réseaux électriques est probablement suffisante. Ce résultat est moins probable dans les scénarios où les politiques publiques actuelles demeurent inchangées jusqu'en 2030 ou au-delà[1].

Puisque nos émissions sont fortement influencées par des facteurs externes, et compte tenu de l'incidence prévue du retour au bureau et de la croissance des activités, nous continuerons à évaluer la meilleure façon d'établir une cible significative de réduction des émissions opérationnelles.

2. Traiter les émissions résiduelles de GES

En 2025, nous avons acheté des certificats d'énergie renouvelable non groupés ou des équivalents locaux dans les régions où nous exerçons nos activités dans des volumes correspondant à la totalité de notre consommation mondiale d'électricité pour la période visée, soit du 1er août 2024 au 31 juillet 2025. Cela nous a permis de traiter les émissions de GES du champ d'application 2 provenant de l'électricité et de soutenir le marché des technologies qui réduisent les émissions.

Nous avons également acheté et retiré des crédits de carbone pour compenser nos émissions de GES du champ d'application 1, du champ d'application 2 (fondé sur le marché) et du champ d'application 3 découlant des activités de nos employés (catégorie 6 – voyages d'affaires) pour la même période visée par le rapport. Notre portefeuille diversifié de crédits compensatoires comprend des projets d'élimination du carbone, comme la minéralisation du carbone et l'élimination fondée sur la nature dans le cadre d'une amélioration de la gestion des forêts. Nous divulguons les projets auxquels nous achetons des crédits compensatoires de carbone volontaires en vertu de l'article 1.44475.1 de la *California Voluntary Carbon Market Disclosures Act* sur notre site Web.

	2025	2024	2023
Dépenses en immobilisations liées aux initiatives d'efficacité énergétique (en millions de dollars)	**16,1 $**	7,1 $	11,6 $

[1] Les scénarios utilisés dans l'analyse étaient des scénarios à long terme de la phase 5 du Réseau pour le verdissement du système financier (Network for Greening the Financial System ou NGFS) générés au moyen de trois modèles d'évaluation intégrés : REMIND-MAgPIE, MESSAGEix-GLOBIOM et GCAM.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Partenariat avec les clients et commercialisation

Nous offrons un éventail de produits et de services qui aident nos clients à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de GES et de gestion des risques.

Dans l'ensemble de nos unités d'exploitation, notre stratégie de commercialisation en matière de changements climatiques est supervisée par le comité de direction ESG, mise en œuvre par l'intermédiaire du Forum sur la commercialisation en matière de changements climatiques et soutenue par l'Institut pour le climat de BMO, qui coordonne la lutte contre les changements climatiques à l'échelle de la Banque et à l'externe. Nos secteurs d'activité et nos unités d'exploitation collaborent avec les clients pour les aider à atteindre leurs objectifs liés aux changements climatiques en répondant à leurs besoins ainsi qu'à la demande du marché pour des solutions de financement qui facilitent l'adoption de technologies et de processus économiquement viables pour réduire les émissions de GES ou renforcer la résilience aux changements climatiques. Consultez les pages 82 à 89 pour en savoir plus sur l'approche de nos unités d'exploitation en matière de finance durable et climatique.

Activités clés pour être le principal partenaire de nos clients dans la réalisation de leurs objectifs de résilience énergétique et climatique

Produits et services

Tirer parti des offres existantes et élaborer de nouveaux produits et services qui aident les clients à réduire leurs émissions de GES.

Connaissances et capacités

Développer une expertise et des capacités en matière de réduction des émissions des GES et de transition énergétique pour conseiller les clients des secteurs à fortes émissions, comme l'énergie, l'immobilier, l'alimentation/agriculture, le transport et la fabrication.

Capacités de services-conseils

Tirer parti des capacités de BMO Radicle pour fournir aux clients des conseils stratégiques sur l'élaboration et la monétisation des crédits de carbone et faciliter l'échange de crédits de carbone pour les aider à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de GES.

Mobiliser notre effectif

Mettre en place des formations personnalisées, des modèles de soutien et des centres d'expertise climatique pour mobiliser les équipes dans la poursuite des occasions commerciales liées aux changements climatiques.

Nous accordons la priorité aux secteurs à fortes émissions de notre portefeuille de crédit en conformité avec notre travail à l'égard de la quantification des émissions financées en fonction des normes et des lignes directrices sectorielles pertinentes, et au point de vue du BSIF sur les secteurs sensibles à la transition. Les progrès que nous avons réalisés en 2025 par rapport à nos stratégies et nos mesures propres au secteur sont décrits ci-dessous.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Énergie

Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous prenons pour soutenir les objectifs de réduction des émissions de nos clients et améliorer la résilience des entreprises du secteur agricole.

Offrir des produits et des services pour soutenir les clients	Notre équipe Finance durable offre du financement pour soutenir les entreprises qui cherchent à obtenir des résultats durables et à atteindre leurs objectifs de planification de la transition avec des investissements dans l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de GES et l'énergie renouvelable. Notre équipe Transition énergétique et durabilité fournit des conseils sur la transition énergétique et une expertise à l'égard d'une vaste gamme de services de banque d'affaires et de produits des marchés des capitaux afin de faciliter la réduction des émissions (voir la page 84).
Déploiement des capacités de production et de négociation de crédits carbone de BMO Radicle[1]	L'établissement de crédits carbone avec les clients dans le cadre de projets les aide à générer des revenus tirés de leurs activités de réduction des émissions de GES. La tarification du carbone peut être intégrée aux profils de données des clients afin de repérer les risques et les occasions liés au carbone.
Compréhension des activités du plan de transition des clients	Nous avons peaufiné nos outils de collecte de renseignements des clients relatifs aux changements climatiques, ce qui permet à la Banque de mieux repérer les occasions de soutenir les stratégies de transition de nos clients[2].
Suivi du financement durable et climatique	Suivi des services-conseils, du capital mobilisé au moyen du financement par actions et par emprunt, et des activités de crédit pour les clients qui cherchent à obtenir des résultats durables. Le suivi des activités de financement liées à l'énergie oriente les décisions internes fondées sur des données liées aux efforts de réduction des émissions de GES et à la stratégie d'affaires.
Calcul des émissions financées	Nous avons établi des cibles pour réduire nos émissions financées de notre portefeuille mondial de production pétrolière et gazière en amont. Consultez la page 58 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles – Émissions financées – Pétrole et gaz) pour en savoir plus sur nos cibles et nos progrès. Nous avons dépassé notre cible de réduction des émissions de GES du champ d'application 3 en 2021, et nous nous concentrons maintenant sur notre cible d'intensité des émissions des champs d'application 1 et 2.
Mobilisation du secteur	L'Alliance Nouvelles voies réunit les plus grandes entreprises de sables bitumineux du Canada, et nous soutenons son projet de captage et de stockage du carbone en communiquant régulièrement avec l'Alliance et les sociétés membres au sujet des stratégies et des incitatifs de réduction des émissions de GES.
Publications de leadership éclairé	Nous avons présenté des solutions sectorielles pertinentes sur les émissions de GES dans nos publications récentes : • Why Novilla RNG is Bullish on the Renewable Natural Gas Market (raisons pour lesquelles Novilla RNG est optimiste à l'égard du marché du gaz naturel; en anglais seulement) • Convening Experts to Discuss Low-Carbon Solutions for the Sector (convocation d'experts pour discuter de solutions à faibles émissions de carbone; en anglais seulement)

[1] Les services de production de crédits carbone et les services-conseils en matière d'émissions de carbone sont fournis par l'intermédiaire de BMO Radicle Inc. La vente et la négociation de crédits de carbone sont effectuées par l'intermédiaire de la Banque de Montréal.
[2] Comprend les secteurs en amont (extraction de pétrole et de gaz naturel), intermédiaires (collecte et pipelines), en aval (raffinage et traitement) et les entreprises de services connexes.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Production d'électricité

Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous prenons pour soutenir les objectifs de réduction des émissions de nos clients et améliorer la résilience des entreprises du secteur de la production d'électricité.

Offrir des produits et des services pour soutenir les clients	Nos équipes Finance durable et Transition énergétique et durabilité offrent des conseils en matière de produits et services visant à faciliter la réduction des émissions dans le cadre des activités liées à la prise ferme et aux marchés des capitaux afin d'aider les entreprises qui cherchent à obtenir des résultats durables avec des investissements dans l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de GES et l'énergie renouvelable. De plus, lorsque des occasions se présentent, plusieurs de nos équipes des Marchés des capitaux et des Services bancaires aux grandes entreprises offrent à nos clients des secteurs de l'électricité, des services publics et des infrastructures des produits bancaires et de services-conseils qui soutiennent leur parcours de transition. Notre groupe Gestion de patrimoine offre aux investisseurs une exposition à des entreprises qui participent à des activités liées à l'énergie propre, notamment par l'intermédiaire du BMO Fonds FNB actions du secteur énergie propre.
Déploiement des capacités de production et de négociation de crédits carbone de BMO Radicle[1]	L'établissement de crédits carbone avec les clients dans le cadre de projets les aide à générer des revenus tirés de leurs activités de réduction des émissions de GES. La tarification du carbone peut être intégrée aux profils de données des clients afin de repérer les risques et les occasions liés au carbone.
Compréhension des activités du plan de transition des clients	Nous avons peaufiné nos outils de collecte de renseignements des clients relatifs aux changements climatiques, ce qui permet à la Banque de mieux repérer les occasions de soutenir les stratégies de transition de nos clients.
Suivi du financement de la transition énergétique	Suivi des services-conseils, du capital mobilisé au moyen du financement par actions et par emprunt, et des activités de crédit pour les clients qui cherchent à obtenir des résultats durables. Le suivi des activités de financement liées à l'énergie oriente les décisions internes fondées sur des données liées aux efforts de réduction des émissions de GES.
Calcul des émissions financées	Nous avons établi une cible pour réduire l'intensité des émissions financées de notre portefeuille de production d'électricité au Canada. Consultez la page 59 Durabilité environnementale – Mesures et cibles – Émissions financées – Électricité) pour en savoir plus sur nos cibles et nos progrès. Nous n'avons pas établi de cible pour notre portefeuille aux États-Unis en raison de l'évolution des exigences juridiques aux États-Unis.
Établir des partenariats pour mieux servir nos clients	Soutien à des collectivités de l'ouest des États-Unis en leur fournissant de l'énergie solaire à faible coût ou gratuite dans le cadre d'un partenariat avec GRID Alternatives.
Publications de leadership éclairé	Nous offrons aux clients dans l'ensemble de la chaîne de valeur des renseignements sur la réduction des émissions de GES dans le secteur de l'électricité. Voici quelques-unes de nos publications récentes : • Innovations in Long-Duration Energy Storage (innovations en matière de stockage d'énergie de longue durée; en anglais seulement) • The Path to Commercializing Fusion Energy (le parcours vers la commercialisation de l'énergie de fusion; en anglais seulement) • Improving Grid Resilience with Long-Duration Energy Storage (amélioration de la résilience du réseau grâce au stockage d'énergie de longue durée; en anglais seulement) • Élargissement de l'accès à l'énergie solaire : Leçons tirées par GRID Alternatives

[1] Les services de production de crédits carbone et les services-conseils en matière d'émissions de carbone sont fournis par l'intermédiaire de BMO Radicle Inc. La vente et la négociation de crédits de carbone sont effectuées par l'intermédiaire de la Banque de Montréal.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Transport

Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous prenons pour soutenir les objectifs de réduction des émissions de nos clients et améliorer la résilience des entreprises du secteur du transport.

Offrir des produits et des services pour soutenir les clients	Notre équipe Transition énergétique et durabilité offre des conseils en matière de services de banque d'affaires et des solutions de financement sur mesure pour les producteurs de carburants renouvelables, les technologies liées aux piles à combustible et à l'hydrogène qui sont nécessaires pour réduire les émissions de GES du secteur du transport en aval.
Déploiement des capacités de production et de négociation de crédits carbone de BMO Radicle[1]	Nous soutenons les efforts déployés par nos clients pour produire, acheter et échanger des crédits de carbone dans le cadre de leurs stratégies de réduction des émissions. BMO Radicle travaille avec des clients du secteur du transport maritime et routier qui effectuent la transition de leurs parcs de véhicules vers des véhicules électriques, offre des évaluations de l'admissibilité au programme et estime les volumes de crédit potentiels et la valeur pour la soumission des rapports et la monétisation des crédits.
Renforcement de la capacité de l'effectif	Nous avons offert une formation sur mesure sur le financement climatique, la réglementation et les tendances du marché liés au secteur des transports afin de fournir aux directeurs, Gestion relationnelle l'expertise nécessaire pour collaborer avec les clients à l'égard de leurs objectifs de réduction des émissions de GES.
Publications de leadership éclairé	Nous avons présenté des solutions technologiques de réduction des émissions de GES pertinentes pour le secteur dans des publications récentes, notamment Sustainable Travel – Are We There Yet? A Conversation with Booking Holdings (Les voyages durables – y sommes-nous? Une conversation avec Booking Holdings; en anglais seulement).

[1] Les services de production de crédits carbone et les services-conseils en matière d'émissions de carbone sont fournis par l'intermédiaire de BMO Radicle Inc. La vente et la négociation de crédits de carbone sont effectuées par l'intermédiaire de la Banque de Montréal.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Immobilier commercial

Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous prenons pour soutenir les objectifs de réduction des émissions de nos clients et améliorer la résilience des entreprises du secteur de l'immobilier commercial.

Offrir des produits et des services pour soutenir les clients	Nous offrons un type de financement unique, le premier du genre, en collaboration avec la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC), pour aider les propriétaires de tous les types d'immeubles commerciaux à obtenir des fonds pour financer des rénovations qui permettront de réduire les émissions de GES et d'améliorer l'efficacité énergétique. À ce jour, nous avons octroyé environ 85 millions de dollars en financement de rénovations combiné de BMO et de la BIC dans le cadre de ce programme. Dans le cas des clients canadiens dont les projets ne répondent pas aux critères d'admissibilité de l'offre de BMO et de la BIC, nous mettons à l'essai un produit « Meilleurs bâtiments ». Ce produit propose des modalités hypothécaires améliorées aux clients qui effectuent des rénovations commerciales impliquant l'électrification, les améliorations à l'enveloppe et l'installation de technologies d'énergie renouvelable ou de réseau intelligent, conformément à la directive de BMO sur la finance climatique et durable. Nous mettons également à l'essai un produit « Espaces durables » conçu pour soutenir les clients canadiens qui optent pour des pratiques de construction plus durables. Le produit offre des modalités améliorées de financement de construction et de financement hypothécaire aux promoteurs immobiliers dont les projets satisfont aux critères établis dans le cadre de finance durable et climatique de BMO.
Mobilisation du secteur	BMO collabore par ailleurs avec le secteur pour réduire les émissions de GES liées à l'immobilier et améliorer l'efficacité énergétique. Notre initiative « Services bancaires liés aux bâtiments » vise à établir un lien entre les pratiques immobilières durables et un rendement financier amélioré, et les résultats de recherche sont utilisés pour orienter l'innovation en matière de produits et la mobilisation auprès des organismes de réglementation. En 2025, nous avons organisé un forum « Services bancaires liés aux bâtiments » à notre siège social de Toronto, dans le cadre duquel nous avons fait appel à des banques, à des leaders du secteur immobilier et à des organismes sans but lucratif pour accélérer le développement et le financement de biens immobiliers écoénergétiques et à faibles émissions de carbone.
Publications de leadership éclairé	Les stratégies de réduction des émissions de GES du secteur immobilier sont régulièrement mises en évidence dans notre leadership éclairé par le truchement de l'Institut pour le climat et dans le balado Sustainability Leaders. La Banque a également formé des partenariats stratégiques pour effectuer des analyses novatrices sur les répercussions des changements climatiques dans le secteur de l'immobilier commercial, ce qui couvre notamment les aspects économiques de la construction écologique. Voici quelques publications récentes sur le secteur : • How Developers and Builders Are Paving the Way for a Greener Future (comment les promoteurs et les constructeurs ouvrent la voie à un avenir plus vert; en anglais seulement) • Property Resilience to Climate Risk: In Search of Standards (résilience au risque climatique des propriétés : à la recherche de normes; en anglais seulement) • Occasions d'accélérer la décarbonation des bâtiments

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Immobilier résidentiel

Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous prenons pour soutenir les objectifs de réduction des émissions de nos clients et améliorer la résilience du secteur de l'immobilier résidentiel.

Offrir des produits et des services pour soutenir les clients	Les clients ont accès à des solutions de financement pour atteindre leurs objectifs d'efficacité énergétique et de réduction des émissions dans leur maison, y compris des réductions de taux pour les emprunteurs au Canada, offertes sur les prêts personnels utilisés à des fins de durabilité (p. ex., installation de panneaux solaires).
Renforcement de la capacité de l'effectif	Nous offrons un programme conçu pour munir les prêteurs de l'équipe Financement à l'habitation de BMO des connaissances et des outils nécessaires pour renseigner les clients sur la façon d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison. L'équipe Financement à l'habitation a aussi élaboré un guide sur les tendances en matière de politiques, de marchés et de technologies afin de fournir aux employés des renseignements sur les solutions de réduction des émissions de GES pour les clients particuliers.
Informer les clients sur les rénovations écoénergétiques	Le site bmo.com/maisonecologique et le balado Mode de vie durable : Comprendre les rénovations domiciliaires aident à renseigner les clients canadiens sur ce qu'ils peuvent faire pour réduire les émissions de GES de leur maison et les mettre en contact avec des solutions de financement pour atteindre leurs objectifs. Nous avons présenté des solutions sectorielles pertinentes dans notre publication intitulée Supporting Home Insurability and Investing in Building Resilience (soutenir l'assurabilité des maisons et investir dans la résilience des bâtiments; en anglais seulement).
Établir des partenariats pour mieux servir nos clients	Grâce à des partenariats avec des assureurs de nos produits hypothécaires canadiens actuels, les clients reçoivent de l'aide pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de GES. Voici certains de nos partenariats : • Programmes de remboursement partiel de prime d'assurance Eco Plus et Eco Améliorations avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), dont les objectifs sont de réduire l'impact du logement sur les changements climatiques. • Programme Avantage Écoénergétique avec Canada Guaranty, qui soutient les initiatives qui sensibilisent les gens à l'environnement et à la nécessité de le protéger en permanence. • Programme d'habitations écoénergétiques avec Sagen, pour récompenser les acheteurs qui font l'acquisition de maisons écoénergétiques ou qui effectuent des rénovations qui permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie.
Soutien aux collectivités	Notre activité philanthropique stratégique soutient le déploiement équitable de solutions à faibles émissions de carbone, comme notre partenariat de trois millions de dollars avec GRID Alternatives pour fournir des systèmes de production et des installations de stockage d'énergie solaire à faible coût ou gratuite ainsi que des programmes de mobilité propre et de formation professionnelle, dans le but d'aider les familles moins bien desservies en Californie, au Colorado et dans les communautés autochtones de l'ouest des États-Unis.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Agriculture

Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous prenons pour soutenir les objectifs de réduction des émissions de nos clients et améliorer la résilience des entreprises du secteur agricole.

Offrir des produits et des services pour soutenir les clients	Financement de projets et de technologies qui aident les clients dans l'ensemble de la chaîne de valeur des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire à réduire leurs émissions et à renforcer la résilience des entreprises grâce à l'amélioration de la santé des sols, à la rotation des cultures, au contrôle de l'érosion, à la réduction de la consommation d'eau et de produits chimiques et à l'indépendance énergétique. Nous proposons aux clients du financement pour diverses initiatives, y compris l'achat de biodigesteurs et de matériel agricole de précision, des serres et des mises à niveau de l'éclairage, la production d'énergie sur place et la fabrication écoénergétique. Notre programme Financement pour un avenir plus vert incite les clients des Services bancaires aux agriculteurs à investir dans des technologies et des pratiques, y compris la consommation d'énergie renouvelable, l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'utilisation durable des ressources, la protection contre les inondations, et plus encore.
Établir des partenariats pour mieux servir nos clients	Nous avons établi des partenariats avec des universités aux États-Unis et au Canada dans le but de faire progresser la recherche sur les risques climatiques et la réduction des émissions de GES dans le secteur agricole. Nous sommes déterminés à promouvoir la sécurité alimentaire et l'agriculture durable. Cela comprend le soutien d'initiatives communautaires qui s'attaquent à l'insécurité alimentaire grâce à la collaboration, à l'innovation et à l'autonomie d'action, ainsi que le soutien de la transition des agriculteurs moins bien desservis vers des pratiques d'agriculture biologique.
Mobilisation du secteur	Nous collaborons avec des groupes de producteurs spécialisés et des organismes sectoriels comme Farmers for Sustainable Food, Dairy Sustainability Alliance et Dairy Sustainability Finance Workshops pour trouver des solutions de durabilité. Nous travaillons avec la First Movers Coalition for Food du Forum économique mondial afin d'établir un programme de financement pour le passage des cultures traditionnelles aux cultures régénératrices. Le groupe de travail comprend des fabricants de produits alimentaires, des agriculteurs et des banques.
Publications de leadership éclairé	Les stratégies sectorielles de réduction des émissions de GES sont régulièrement mises en évidence dans le leadership éclairé de BMO par le truchement de l'Institut pour le climat, du balado Sustainability Leaders et des conférences annuelles sur les produits chimiques et sur les marchés agricoles. Voici quelques publications récentes sur le secteur : • Exploring U.S. Organic Food Opportunities (exploration d'occasions d'aliments biologiques aux États-Unis; en anglais seulement) • Relever le défi du financement de l'agriculture régénératrice • Agrivoltaïsme : Une solution de conservation des eaux? • From Farm to Future: How Funding Solutions are Shaping Agricultural Emissions (comment les solutions de financement façonnent les émissions des activités agricoles; en anglais seulement)

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Catalyseurs stratégiques

Gérer les risques et profiter des occasions liées aux changements climatiques dans l'ensemble de notre chaîne de valeur nécessite des investissements et un renforcement des capacités pour répondre aux attentes de nos clients, de nos organismes de réglementation et de nos autres parties prenantes.

Nous prenons des décisions stratégiques en matière de ressources, comme nos investissements dans l'Institut pour le climat de BMO, BMO Radicle, nos équipes Finance durable des Marchés des capitaux et de BMO Entreprises, et notre équipe Transition énergétique et durabilité (voir les pages 82 à 87), en fonction des conditions du marché et des occasions émergentes pour faire progresser nos objectifs de gestion des risques.

Conférence inaugurale sur les solutions climatiques de BMO

En avril 2025, en partenariat avec nos équipes BMO Entreprises, Marchés des capitaux et BMO Radicle, l'Institut pour le climat de BMO a organisé la première conférence sur les solutions climatiques de BMO à San Francisco, en Californie. Cet événement, qui a réuni des entreprises, des investisseurs et des experts du secteur, a présenté des outils pratiques, des conseils et des occasions de réseautage pour aider les participants à faire progresser leurs stratégies de durabilité et de placement des entreprises.

Institut pour le climat de BMO

L'Institut pour le climat de BMO est un centre d'expertise qui réunit des connaissances, des données et des ressources sur le climat afin de faire progresser les capacités de BMO et d'offrir un leadership éclairé et des renseignements d'experts au marché. Il fait le pont entre la science, les politiques, les finances et l'économie et agit à titre de ressource en matière de réduction des émissions de GES, de résilience, d'impact social et de biodiversité.

L'Institut pour le climat accorde la priorité à l'engagement clientèle au moyen d'un leadership éclairé et de partenariats stratégiques conçus pour fournir aux équipes de crédit et aux clients des renseignements afin d'intégrer les considérations liées au climat dans la stratégie d'affaires. Il accélère également le renforcement des capacités de l'effectif en matière de climat et peaufine le programme d'efficience opérationnelle de la Banque afin de répondre aux attentes réglementaires et d'orienter les décisions stratégiques.

Leadership éclairé et engagement

Obtenir les perspectives du secteur en ce qui a trait aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques.

Outils et capacités

Déployer des solutions climatiques, soutenir nos collègues de première ligne grâce à une expertise sectorielle et technologique, et orienter notre stratégie de réduction des GES.

Renforcement des capacités

Accroître la sensibilisation aux changements climatiques à l'échelle de l'organisation et offrir de la formation aux collègues pour les aider à saisir les occasions d'affaires et à soutenir les clients.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Mobilisation des employés à l'égard des changements climatiques

Nous continuons d'investir dans la formation pour renforcer les capacités de notre effectif sur les enjeux liés au climat, faciliter la gestion des risques et soutenir nos clients dans leur transition vers un avenir durable. Nos principales initiatives de 2025 sont décrites ci-dessous.

Formation et renforcement des capacités

Ressources sur le climat

Plus de 1 000 ressources éducatives sur le climat et la durabilité sont accessibles sur notre plateforme d'apprentissage.

Notions de base sur les changements climatiques pour la Gestion privée

Nous avons lancé à l'intention des conseillers de la Gestion privée Amérique du Nord de BMO une formation personnalisée sur les stratégies d'investissement responsable et les éléments à prendre en considération avant et après les placements.

Parlons climat

L'Institut pour le climat a organisé trois événements internes afin de faire connaître les résultats du sondage mené par BMO auprès des dirigeants d'entreprise sur l'action climatique, l'intersectionnalité de l'eau et du climat et les événements commerciaux liés au climat.

Programme de recherche de l'Institut pour le climat

Nous avons donné à certains employés l'occasion d'effectuer, à temps partiel, des affectations de six mois axées sur des projets relatifs aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques. Le programme met à contribution l'expertise interdisciplinaire à l'échelle de l'organisation pour faire progresser l'ambition climatique de la Banque et encourager les employés à tenir compte des risques liés aux changements climatiques et de la résilience aux changements climatiques dans leurs activités professionnelles.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Nous avons mis en place un module de formation sur le financement de maisons écoénergétiques afin d'améliorer les entretiens avec les clients au Canada.

Programme de formation sur le financement climatique de BMO Entreprises

Nous continuons d'offrir des formations sur des sujets comme les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans des secteurs prioritaires, ainsi que sur les produits de finance durable de BMO, comme les prêts liés à la durabilité. Ces formations visent à aider les directeurs, Gestion relationnelle et les conseillers bancaires de première ligne à transmettre les occasions liées aux changements climatiques et à l'énergie aux clients actuels et éventuels, et à leur présenter notre gamme de produits de finance durable et climatique.

Outils et capacités

En 2025, l'Institut pour le climat a élaboré des outils pour soutenir les collègues et les clients de BMO.

Tableau de bord des incitatifs gouvernementaux

Une base de données interactive qui aide les équipes en contact direct avec les clients à fournir des conseils sur les incitatifs des gouvernements fédéraux, étatiques et provinciaux qui peuvent être offerts pour les aider à financer des projets axés sur le climat.

Tableau de bord des risques liés aux dangers naturels

Un tableau de bord des risques liés aux dangers naturels qui superpose des ensembles de données internes et externes afin de visualiser les risques liés aux dangers géographiques, les pertes annuelles prévues, ainsi que la vulnérabilité et la résilience des collectivités aux États-Unis. Ce tableau de bord vise à faciliter la prise de décision en matière d'atténuation des risques, d'engagement communautaire, de planification et de stratégie.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 **Message de la dirigeante promotrice, Durabilité**
4 **À propos du présent rapport**
6 **Notre stratégie**
7 **Gouvernance en matière de durabilité**
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 **Durabilité environnementale**
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 **Durabilité sociale**
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 **Solutions de durabilité**
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 **Déclaration annuelle**
101 **Annexe**
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Risques et occasions liés aux changements climatiques

Les risques climatiques physiques sont ceux associés aux changements climatiques et qui peuvent entraîner à la fois des effets physiques aigus et chroniques, tandis que les risques climatiques de transition sont ceux associés au passage à une économie à faibles émissions de GES. Ces risques peuvent avoir une incidence sur nos clients et la Banque en raison de risques financiers et de risques non financiers, y compris le risque relatif à la conformité juridique et réglementaire.

Les occasions liées aux changements climatiques désignent la possibilité pour la Banque d'ouvrir de nouveaux marchés et de générer des revenus supplémentaires en aidant les clients à atteindre leurs propres objectifs liés au climat. Elles peuvent également inclure la collaboration avec nos fournisseurs et la mise en œuvre d'améliorations opérationnelles, comme l'amélioration de l'efficacité énergétique ou l'adoption de technologies novatrices qui réduisent les émissions des champs d'application 1 et 2 et renforcent la résilience opérationnelle.

Conformément à de saines pratiques de gestion des risques et aux attentes réglementaires, nous tenons compte des incidences actuelles et prévues des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur notre modèle d'affaires et notre chaîne de valeur.

Nous évaluons l'incidence que ces facteurs peuvent avoir sur l'environnement de l'organisation, nos clients, notre portefeuille et nos activités à court, à moyen et à long terme et dans différents scénarios d'avenir. Le tableau ci-dessous donne un résumé de cette évaluation. Il indique les risques potentiels relatifs et les occasions en fonction de notre analyse de nos activités et de notre portefeuille, y compris les prêts, l'exposition au risque de marché et les produits et services. Les évaluations sont fondées sur le jugement dérivé des analyses de scénarios climatiques effectuées à ce jour ainsi que sur la détermination des répercussions transversales potentielles des risques physiques et des risques de transition dans notre taxonomie des risques, nos directives réglementaires et les pratiques du secteur.

Elles sont fondées sur des résultats potentiels conformes aux scénarios, avec un cône d'incertitude qui s'élargit au fil du temps. Elles ne sont pas des prévisions ou des garanties envers l'avenir. En 2025, nous avons amélioré ce processus au moyen d'une série d'ateliers sur l'évaluation du risque afin de déterminer l'incidence des risques environnementaux et sociaux. Comme ce fut le cas en 2024, nos évaluations n'ont révélé aucune incidence importante des risques ou des occasions liés aux changements climatiques sur notre situation financière au cours de la période visée par le rapport. Les répercussions possibles à court, à moyen et à long terme dépendront de l'évolution inconnue du climat, des politiques, de la technologie et des préférences des consommateurs, ainsi que de la dynamique de la réponse du secteur bancaire à un monde en évolution. Nous avons positionné la Banque pour qu'elle soit en mesure de tirer parti des occasions émergentes et d'atténuer les risques. Nous continuerons à évaluer l'incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur notre modèle d'affaires et nos résultats financiers. Notre stratégie et nos ressources continueront d'évoluer pour gérer les risques et saisir les occasions dans les limites de notre appétit pour le risque, conformément aux attentes réglementaires et aux exigences juridiques des territoires où nous exerçons nos activités.

Nos comités de gouvernance et nos forums de coordination se réunissent régulièrement pour discuter du risque climatique à l'échelle de l'organisation et de la détermination et de l'établissement des priorités des occasions. Les activités à l'échelle de la Banque qui soutiennent la détermination, la priorisation et la gestion des occasions liées aux changements climatiques comprennent la formation des employés, l'évaluation de la demande de financement climatique sur le marché et la réponse à celle-ci, ainsi que la mise à jour régulière de notre stratégie de commercialisation en matière de changements climatiques en fonction de l'évolution du marché, et la progression de notre mobilisation axée sur le client et les occasions d'affaires connexes.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Risques et occasions liés aux changements climatiques

	Risque physique ou de transition	Incidence potentielle sur les activités et le portefeuille	Évaluation qualitative		Horizon-temps[1]			Mesures à prendre
			Réchauffement de 1,5 °C en 2050	Réchauffement de 3,0 °C en 2050	C	M	L	
Occasion								
Efficience des ressources et source d'énergie	Transition	• Réduction des coûts d'exploitation • Réduction de l'exposition à la tarification des émissions • Soutien de la gestion des risques non financiers liés au climat, y compris le risque juridique et réglementaire			✓	✓	✓	• Gérer les émissions de GES provenant de nos propres activités (page 29). • Travailler avec nos fournisseurs pour gérer les émissions de GES dans notre chaîne d'approvisionnement (page 28).
Produits et services	Les deux	• Hausse des revenus provenant de la demande de solutions d'adaptation aux changements climatiques et de financement climatique • Soutien de la gestion des risques stratégiques, de crédit et de marché liés aux changements climatiques			✓	✓	✓	• Faire progresser notre plan d'action de transition (page 27) et nos stratégies de financement climatique et d'engagement clientèle (pages 30 à 36 et 83 à 87). • Investir dans les catalyseurs à l'échelle de la Banque qui soutiennent la mise en œuvre de notre stratégie climatique (pages 37 et 38). • Intégrer les capacités et offres uniques de BMO Radicle pour soutenir les clients (page 85). • Accroître la sensibilisation aux solutions, aux stratégies et aux technologies climatiques au moyen de recherches fondées sur des données probantes et d'un leadership éclairé afin de communiquer l'analyse de rentabilité pour la réduction des émissions de GES (pages 30 à 36). • Améliorer le suivi de la finance durable et climatique pour orienter l'évolution de la stratégie et du programme (page 83).
Marchés	Transition	• Occasion de diversification accrue • Occasions de partenariats public-privé novateurs • Soutien de la gestion des risques du marché liés aux changements climatiques			✓	✓	✓	• Renforcer l'expertise, les produits et les services au sein des équipes Finance durable, Transition énergétique et durabilité et BMO Radicle dans les Marchés des capitaux (pages 83 à 85). • Mettre sur pied une équipe Services bancaires durables et énergie propre au sein de BMO Entreprises (page 86).
Résilience	Les deux	• Augmentation des revenus grâce à de nouveaux produits et services liés aux solutions de résilience • Fiabilité accrue de la chaîne d'approvisionnement et résilience opérationnelle • Soutien de la gestion des risques non financiers, stratégiques, de contrepartie et de crédit liés aux changements climatiques			✓	✓	✓	• Soutenir les entreprises grâce au financement pour la résilience aux changements climatiques et au leadership éclairé (pages 30 à 36 et 83 à 87). • Modéliser les parcours de réduction des émissions de GES pour nos activités afin de comprendre les occasions et les coûts de réduction des émissions (page 29). • Travailler avec nos fournisseurs pour comprendre leurs stratégies climatiques (page 28).

(suite à la page suivante)

Évaluation ● Incidence potentielle élevée ● Incidence potentielle modérée ● Incidence potentielle faible

[1] Par « court terme » (C), on entend les cinq premières années, par « moyen terme » (M), les 10 années suivantes, et « long terme » (L) fait référence au restant de l'horizon-temps du scénario (environ 10 ans).

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

	Risque physique ou de transition	Incidence potentielle sur les activités et le portefeuille	Évaluation qualitative		Horizon-temps[1]			Mesures à prendre
			Réchauffement de 1,5 °C en 2050	Réchauffement de 3,0 °C en 2050	C	M	L	
Risque								
Tous les risques de niveau 1	Les deux	• Répercussions possibles sur les garanties, les marchés et la demande des consommateurs, comme il est indiqué ci-dessous.			✓	✓	✓	• Analyser des scénarios (pages 48 et 49) et intégrer les résultats à nos évaluations actuelles de tous les risques importants de niveau 1[2]. • Évaluer l'incidence du risque de transition sur notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (pages 43 à 47). • Souscrire une assurance pour nous protéger contre les pertes financières associées au risque climatique physique susceptible d'avoir une incidence sur nos actifs immobiliers (page 63).
Risque de crédit et de contrepartie	Les deux	• Évolution de la demande des consommateurs ou de la réglementation entraînant une modification de la composition des revenus ou de l'évaluation des actifs du client offerts en garantie • Dommages collatéraux, pertes de contrepartie, volatilité des flux de trésorerie, augmentation des frais d'exploitation, augmentation des primes d'assurance			✓	✓	✓	• Surveiller les mesures du risque de transition lié au climat relatif aux actifs délaissés, ainsi que les mesures de la concentration du risque physique lié au climat et de l'exposition connexe (pages 61 à 63). • Engager un dialogue avec les parties prenantes, y compris les investisseurs et les groupes communautaires (page 5 et pages 30 à 36). • Faire preuve d'une diligence raisonnable adéquate à l'égard des transactions avec les clients, tout en respectant la réglementation applicable dans les territoires où BMO exerce ses activités (pages 12 et 13).
Risque non financier (y compris le risque juridique et réglementaire)	Les deux	• Coûts liés à l'adoption et au déploiement de nouvelles pratiques ou de nouveaux processus ou dépenses de fonctionnement plus élevées (p. ex., frais de conformité, tarification du carbone) • Gestion des attentes politiques, juridiques et de réglementation plus complexes • Nouvelles technologies entraînant une évolution de la demande pour les biens et les services sur le marché • Perturbations de la propriété physique, continuité des activités, technologie, tiers, augmentation des dépenses de fonctionnement, hausse des primes d'assurance			✓	✓	✓	• Mettre à jour les politiques, les directives, les normes et les processus de gouvernance internes existants et en établir de nouveaux afin de répondre aux exigences réglementaires et de gérer les risques (pages 12 et 13). • Évaluer et actualiser régulièrement notre stratégie climatique à la lumière de l'évolution des préférences, de la réglementation et des politiques du marché (pages 26 et 27). • Planifier la continuité des activités en tenant compte de l'incidence des risques physiques de nature climatique (page 63). • Intégrer une expertise en matière de technologies propres à l'échelle de la Banque (pages 37 et 38). • Investir dans les outils et les capacités (page 38). • Évaluer les processus de gouvernance et de gestion des risques de nos fournisseurs, y compris leurs pratiques liées à la gestion du risque environnemental et social (pages 12, 13 et 28).

(suite à la page suivante)

Évaluation ● Incidence potentielle élevée ● Incidence potentielle modérée ● Incidence potentielle faible

[1] Par « court terme » (C), on entend les cinq premières années, par « moyen terme » (M), les 10 années suivantes, et « long terme » (L) fait référence au restant de l'horizon-temps du scénario (environ 10 ans).

[2] Les risques de niveau 1 comprennent le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque de réputation et le risque non financier. .

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

	Risque physique ou de transition	Incidence potentielle sur les activités et le portefeuille	Évaluation qualitative		Horizon-temps[1]			Mesures à prendre
			Réchauffement de 1,5 °C en 2050	Réchauffement de 3,0 °C en 2050	C	M	L	
Risque (suite)								
Risque de marché, de liquidité et de financement	Transition	• Évolution de la demande des consommateurs ou de la réglementation entraînant une modification de la composition des revenus ou de l'évaluation des actifs du client offerts en garantie			✓			• Réagir à l'évolution du marché, aux produits sensibles aux changements climatiques et aux occasions de couverture (pages 30 à 36 et 83 à 87). • Utiliser le modèle d'analyse des scénarios climatiques pour évaluer le risque de transition et intégrer les résultats à notre évaluation des risques de marché et de liquidité (pages 48 et 49). • Évaluer l'incidence du risque de transition sur notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (pages 43 à 47).
Risque de réputation	Transition	• Mauvaise harmonisation perçue de nos activités avec les objectifs politiques énoncés des territoires où nous exerçons nos activités			✓	✓	✓	• Faire preuve d'une diligence raisonnable adéquate à l'égard des transactions avec les clients, tout en respectant la réglementation applicable dans les territoires où BMO exerce ses activités (pages 12 et 13). • Surveiller et gérer le changement pour s'harmoniser avec l'évolution des contextes juridique, réglementaire et politique dans les territoires où nous exerçons nos activités (pages 12 et 13).

Évaluation ● Incidence potentielle élevée ● Incidence potentielle modérée ● Incidence potentielle faible

[1] Par « court terme » (C), on entend les cinq premières années, par « moyen terme » (M), les 10 années suivantes, et « long terme » (L) fait référence au restant de l'horizon-temps du scénario (environ 10 ans).

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Gestion du risque climatique

L'équipe Gestion du risque environnemental et social et le Bureau de la durabilité de l'organisation surveillent l'évolution des normes et des règlements internationaux en matière de gestion des risques climatiques et y réagissent. Nous avons intégré les facteurs liés aux risques climatiques à notre cadre de gestion globale des risques conformément aux attentes des organismes de réglementation, y compris le BSIF. Nous faisons appel aux mécanismes, aux catalyseurs et aux outils de gouvernance des risques existants et créons de nouvelles équipes et de nouvelles capacités pour repérer, évaluer, gérer, surveiller et signaler les répercussions potentielles des risques climatiques sur nos clients, nos portefeuilles et nos activités.

Gouvernance des risques climatiques

La section Gouvernance du présent rapport traite de la supervision exercée par les cadres supérieurs et le Conseil d'administration ainsi que des principaux rôles et responsabilités dans le cadre des trois points de contrôle. Des comités, des forums et des groupes de travail sont formés, au besoin, afin d'améliorer notre gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques et d'harmoniser notre approche à l'échelle de l'organisation.

La fonction Gestion du risque environnemental et social de BMO regroupe l'équipe Analyse du risque climatique, qui est responsable de la quantification des risques liés aux changements climatiques, l'équipe Gouvernance des risques climatiques, responsable des politiques et des contrôles relatifs à la conformité réglementaire, et une équipe d'intégration de la gestion du risque environnemental et social dont le mandat comprend l'intégration du risque climatique à l'échelle des trois points de contrôle. L'équipe Gestion du risque environnemental et social et le Bureau de la durabilité travaillent en étroite collaboration avec nos unités d'exploitation et les Services d'entreprise pour améliorer les ressources consacrées à la gestion du risque climatique à l'échelle de l'organisation.

Appétit pour le risque

Le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration approuve l'énoncé d'appétit pour le risque environnemental et social. Par ailleurs, nous faisons le suivi, à l'échelle de l'organisation, d'une mesure de risque se rapportant au climat qui figure dans le tableau de bord sur l'appétit pour le risque que nous soumettons au Conseil. Au cours de l'exercice 2025, cette mesure a évalué notre exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone dans les secteurs de l'énergie et des services publics, exprimée en pourcentage de notre exposition totale au risque de crédit. Elle est utilisée comme indicateur du risque potentiel lié aux actifs délaissés – la possibilité que les actifs perdent de la valeur économique à mesure que la transition vers une économie à faibles émissions de GES progresse. Cette mesure à l'échelle de l'organisation est assujettie à des seuils internes établis chaque année. À compter de l'exercice 2026, ces seuils tiendront compte de l'exposition moyenne des banques canadiennes aux actifs liés au carbone, du contexte politique des territoires où BMO exerce ses activités et du plan d'action de transition de BMO.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons amélioré la mesure de l'exposition au risque d'inondation physique de notre portefeuille de prêts garantis par des biens immobiliers personnels, et nous avons élaboré une nouvelle mesure relative aux feux de forêt pour la Californie qui sera mise en place au cours de l'exercice 2026.

Pour en savoir plus,consultez les pages 61 à 63 (Mesures du risque climatique).

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Cycle de gestion des risques

Nous gérons le risque climatique tout au long des cinq étapes du cycle de gestion des risques :

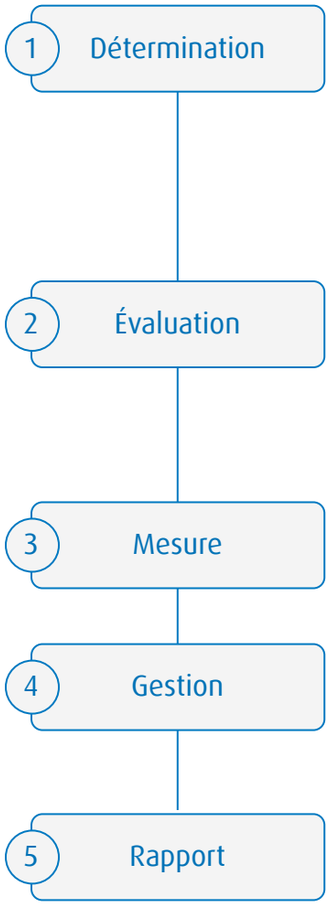

Nous maintenons une compréhension détaillée des circuits par l'intermédiaire desquels les facteurs de risque climatique peuvent interagir avec les types de risques importants de notre taxonomie des risques, y compris les risques financiers et non financiers et le risque relatif à la conformité juridique et réglementaire, et nous avons délimité les répercussions transversales potentielles du risque physique et du risque de transition pour chaque type de risque et leurs risques de niveau inférieur. Au cours de l'exercice 2025, nous avons tenu des ateliers sur le risque environnemental et social avec les secteurs d'activité afin d'établir une base de référence initiale du risque environnemental et social dans le but de déterminer les événements de risque les plus importants à inclure dans notre inventaire des risques. Les feux de forêt en Californie ont notamment été l'un des événements de risque pour lesquels nous avons effectué une analyse de scénario dans le cadre d'une simulation de crise. Nous utilisons également l'analyse de scénarios pour nous aider à repérer les risques et à comprendre les risques liés à notre modèle d'affaires à court et à long terme.

Notre approche à l'égard de l'évaluation des risques s'appuie sur des outils comme l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques et des cartes des priorités en matière de risques climatiques pour nous aider à tenir compte de l'exposition au risque climatique dans les divers risques classés comme importants dans notre taxonomie des risques. Reportez-vous à la section Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques, aux pages 48 et 49 (Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques). Au cours de l'exercice 2025, nous avons continué de procéder à la détermination et à l'évaluation des risques ainsi qu'à l'analyse de scénarios pour effectuer une évaluation intégrée des pertes liées au risque climatique à l'échelle du portefeuille de la Banque, et nous avons intégré les résultats à notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP).

Nous continuons de faire le suivi des mesures du risque qui évaluent les concentrations géographiques et sectorielles potentielles dans l'ensemble du portefeuille de la Banque. Nous évaluons les mesures de l'appétit pour le risque lié aux actifs délaissés en tenant compte des actifs liés au carbone au niveau de l'organisation et de l'unité d'exploitation (voir Mesures et cibles – Mesures du risque climatique), et nous surveillons également les mesures du risque physique par danger et par région.

Au cours de l'exercice 2025, notre approche visant à intégrer davantage le risque environnemental et social à nos politiques, nos procédures et nos contrôles a été approuvée par les secteurs d'activité et les groupes de gestion des risques du deuxième point de contrôle. Les événements météorologiques émergents et les analyses prospectives du risque climatique ont également été transmis aux parties prenantes pour consigner les réponses de la direction. Les mesures, les cartes des priorités et les analyses de scénarios continuent d'orienter les concentrations et de nous fournir des renseignements qui nous aident à élaborer et à gérer notre stratégie d'affaires.

Nous continuons à améliorer nos capacités de communication de l'information sur le risque climatique afin de regrouper les facteurs de risque climatique, de repérer les concentrations et de produire des rapports en temps opportun au moyen de cartes des priorités propres à la Banque, de données dans les analyses de portefeuilles, ainsi que de divulgations externes et de dépôts réglementaires. Nous planifions de peaufiner et d'automatiser davantage notre processus de production et de communication des indicateurs de risque climatique, y compris au moyen de tableaux de bord. Au cours de l'exercice 2025, nous avons peaufiné nos rapports à l'intention des cadres supérieurs en élaborant un rapport global sur le risque environnemental et social au moyen des données des premier et deuxième points de contrôle et d'un tableau de bord du risque climatique qui intègre les mesures du risque de transition et du risque physique (inondations, feux de forêt et ouragans, en mettant l'accent sur l'immobilier résidentiel) au Canada et aux États-Unis.

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Gestion du risque climatique à l'échelle de notre taxonomie des risques

Nous considérons que les risques climatiques, y compris les risques physiques et les risques de transition, sont des facteurs de risque transversal qui pourraient avoir une incidence sur les risques financiers et non financiers[1] importants dans notre taxonomie des risques à court, à moyen et à long terme. En ce qui concerne la taxonomie des risques de la Banque, les répercussions transversales du risque climatique ont été mises en correspondance avec tous les risques importants de niveau 1, comme il est décrit ci-dessous. L'intégration du risque climatique au cadre de gestion globale des risques nécessite une coordination étroite avec les partenaires du deuxième point de contrôle qui gèrent les risques de niveau 1 touchés par le risque climatique.

Risque de crédit et de contrepartie

Les risques liés aux changements climatiques pourraient modifier notre exposition au risque de crédit et de contrepartie s'ils font varier les revenus, les coûts d'exploitation ou l'accès au capital de nos clients – y compris en ce qui a trait à leurs préférences –, de nos émetteurs ou de nos contreparties dans la mesure où ces derniers ne sont plus en mesure de respecter leurs engagements financiers. Les emprunteurs pourraient faire face à des pertes ou à une hausse de leurs frais d'exploitation, résultant d'un changement aigu ou chronique dans les conditions climatiques ou les politiques relatives au climat, comme la tarification des émissions de GES, les cibles sectorielles ou les plafonds d'émissions de GES. Les technologies nouvelles et émergentes ayant une incidence sur les revenus pourraient également perturber le contexte économique actuel et ralentir la demande de certains produits, services et marchandises.

Nos documents de politique sur le risque environnemental et social sont régulièrement actualisés et mis à jour afin de tenir compte de l'évolution du contexte réglementaire, des pratiques sectorielles et de la rétroaction des parties prenantes internes.

Nous continuons à peaufiner notre carte des priorités qui nous aide à cerner les risques physiques et de transition dans l'ensemble de notre portefeuille de prêts. La carte des priorités fournit des évaluations qualitatives du risque élevé, moyen et faible à court, à moyen et à long terme, selon les analyses de scénarios climatiques réalisées à l'interne et la sensibilité aux risques climatiques exprimée à l'externe, d'après les études de cas, les rapports sectoriels et les décisions réglementaires. En 2025, nous avons commencé à calibrer les évaluations qualitatives au moyen de scénarios et d'échéanciers afin d'intégrer les développements récents en matière de politique climatique et les tendances relatives aux événements météorologiques extrêmes. L'évaluation du risque de transition combine maintenant les répercussions potentielles des scénarios de carboneutralité en 2050 et de transition tardive du réseau pour le verdissement du système financier (Network for Greening the Financial System ou NGFS) par rapport au scénario de politiques actuelles du NGFS, tandis que l'évaluation du risque physique présente certaines des répercussions à long terme d'un scénario de réchauffement élevé. Nous nous attendons à ce que l'analyse continue des scénarios relatifs aux changements climatiques et les analyses sectorielles approfondies améliorent la carte des priorités au fil du temps.

La carte des priorités permettra ainsi de prioriser nos efforts d'évaluation des risques et nos activités d'analyse de scénarios. La sensibilité aux risques liés aux changements climatiques peut varier parmi les clients dans chaque secteur et sous-secteur d'activité. L'importance des effets dépendra de facteurs comme l'emplacement des actifs physiques, les activités commerciales et les mesures prises par les clients pour atténuer les risques.

Sensibilité des activités d'octroi de crédit de BMO au risque climatique dans les secteurs alignés sur le GIFCC, au 31 octobre 2025

Carte des priorités en matière de risques climatiques de l'organisation			Répercussions potentielles du risque climatique					
			Risque de transition			Risque physique		
Solde net des prêts et des acceptations de BMO (quatrième trimestre, 2025)	**Composition**	**M$ CA**	**Horizon-temps**			**Horizon-temps**		
			C	**M**	**L**	**C**	**M**	**L**
Immobilier commercial	11,3 %	76 919 $						
Secteur manufacturier	5,8 %	39 047 $						
Agriculture	2,7 %	18 331 $						
Transport	1,9 %	12 915 $						
Services publics	1,1 %	7 346 $						
Industries pétrolière et gazière	0,5 %	3 547 $						
Industrie minière	0,5 %	3 453 $						

Sensibilités relatives Faible Modérée Élevée

Les sensibilités sectorielles indiquent les risques et les occasions potentiels relatifs découlant du risque climatique, selon la possibilité que le secteur soit plus ou moins sensible, et en fonction d'évaluations internes. Les **évaluations sont fondées sur des résultats potentiels** conformes aux scénarios, formant un cône d'incertitude qui s'élargit au fil du temps. Il convient toutefois de noter que les évaluations ne sont pas des prévisions ou des promesses envers l'avenir.

L'incidence du **risque de transition** est évaluée dans le scénario de carboneutralité en 2050 du NGFS et dans le scénario de transition tardive du NGFS par rapport au scénario des politiques actuelles du NGFS.

L'incidence des **risques physiques** est évaluée dans un scénario de réchauffement élevé (politiques actuelles du NGFS / GIEC SSP5-8.5) par rapport à la base de référence hypothétique sans réchauffement climatique supplémentaire par rapport à aujourd'hui (GIEC SSP1-2.6).

Horizons-temps : Par « court terme » (**C**), on entend les cinq premières années, par « moyen terme » (**M**), les 10 années suivantes, et « long terme » (**L**) fait référence au restant de l'horizon-temps du scénario (environ 10 ans).

Les segments de prêts évalués comprennent les secteurs d'activité qui, selon le GIFCC, sont les plus susceptibles d'avoir un impact financier associé au climat.

[1] Les types de risques non financiers comprennent le risque relatif à la conformité juridique et réglementaire.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Risque de marché

Les positions de négociation, de prise ferme et de portefeuille bancaire peuvent être exposées à des fluctuations négatives des marchés des actions, des taux d'intérêt, des taux de change, des produits de base et du crédit causées par des événements climatiques physiques ou par des changements dans l'humeur du marché à l'égard des politiques relatives au climat, des percées technologiques ou des changements dans les préférences des consommateurs. Nous mettons périodiquement à jour nos politiques sur le risque de marché afin d'y intégrer des références au risque climatique en fonction de l'évolution des risques et de la réglementation. Nous avons également effectué une analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques dans le portefeuille de négociation (voir les pages 48 et 49.

Risque de liquidité et de financement

Les risques liés aux changements climatiques, en particulier les événements climatiques physiques aigus ou chroniques, pourraient avoir une incidence sur notre capacité à répondre aux besoins actuels et futurs, prévus ou imprévus, en matière de flux de trésorerie et de garanties sans nuire à nos activités courantes ou à notre situation financière. Le risque de transition peut également s'appliquer au risque de liquidité, car il peut régir les besoins de liquidités des clients en réponse aux changements réglementaires liés au climat, aux percées ou aux limites technologiques, ou aux changements dans les préférences des consommateurs. Le risque climatique a par conséquent été intégré à notre norme générale Processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP).

Risque non financier

Notre exposition aux risques opérationnels pourrait être accrue par les risques physiques et les risques de transition liés au climat. L'exposition aux risques physiques découlant d'événements environnementaux, comme les sécheresses, les inondations, les feux de forêt, les tremblements de terre, les ouragans et autres tempêtes, pourrait également entraîner des perturbations de nos activités et une perte financière ou une atteinte à notre réputation. Notre cadre de gestion du risque immobilier intègre le risque climatique physique à des éléments comme le programme de préparation et d'intervention en cas d'urgence, l'évaluation des menaces et des risques liés aux installations concernant les installations essentielles et les projets d'économie d'énergie. Ces évaluations permettent de repérer et de mettre en œuvre des contrôles de prévention et d'atténuation efficaces, y compris le plan de continuité des activités, qui réduisent au minimum les répercussions négatives potentielles des changements climatiques sur les individus et sur nos activités essentielles. De plus, nous souscrivons une assurance pour nous protéger contre les pertes financières attribuables au risque physique de nature climatique qui peut avoir une incidence sur nos actifs immobiliers. Notre couverture d'assurance immobilière comprend donc la police générale d'assurance de responsabilité civile et la police d'assurance des biens. Au cours de l'exercice 2024, nous avons mis à jour la norme générale Résilience opérationnelle afin d'y incorporer le risque climatique.

Nous reconnaissons également la possibilité d'une augmentation des risques opérationnels liés à notre utilisation des ressources en raison des risques climatiques physiques et transitoires. Par exemple, la modification des régimes climatiques et des politiques connexes pourrait faire augmenter les dépenses d'investissement et les frais d'exploitation liés à notre consommation d'énergie et au matériel que nous utilisons pour chauffer, climatiser et alimenter nos systèmes. Nous gérons de façon proactive notre consommation d'énergie en lançant des projets conçus pour améliorer l'éclairage, les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) et les contrôles. Des rajustements sont apportés à nos prévisions de fonds propres lorsque l'on s'attend à ce que la durée de vie des actifs tels que les systèmes de CVC soit touchée négativement. Notre surveillance continue des développements réglementaires liés aux taxes sur les combustibles ou l'énergie et à la tarification du carbone est essentielle à la gestion de ces risques. Cette surveillance est soutenue par la rétroaction des fournisseurs de services de gestion des installations et notre participation active aux associations sectorielles.

Les fluctuations des tendances climatiques et l'évolution des politiques liées au climat peuvent également avoir une incidence sur les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement de nos fournisseurs, qui peuvent choisir de répercuter ces coûts sur leurs clients, ce qui pourrait entraîner une hausse de nos coûts d'achat. Conformément au Code de conduite à l'intention des fournisseurs, notre programme d'approvisionnement durable tient compte de la performance de nos fournisseurs actuels et futurs en matière de durabilité. Nous suivons un processus rigoureux de sélection des fournisseurs. Toutes les demandes de propositions comprennent des questions sur la durabilité qui nous aident à déterminer les pratiques des répondants en matière de responsabilité environnementale et sociale.

Risque relatif à la conformité juridique et réglementaire

Nous pourrions faire face à un risque accru de conformité juridique et réglementaire, ainsi qu'à des frais éventuels de litige et de responsabilité. À l'échelle mondiale, les organismes de réglementation et de surveillance des services financiers modifient leurs approches en matière de gestion du risque financier lié au climat et de communication de l'information financière liée au climat. Nous répondons aux attentes réglementaires (et avons l'intention de répondre à celles à venir) dans tous les territoires où nous exerçons nos activités, y compris celles énoncées par le BSIF dans sa ligne directrice B-15 : Gestion des risques climatiques. Les différences entre les politiques des territoires où BMO exerce ses activités peuvent présenter des risques juridiques et de conformité.

Des risques juridiques et réglementaires pourraient aussi découler des actions ou de l'inaction, réelles ou présumées, de BMO et de ses clients en matière de changements climatiques et d'autres questions liées aux risques environnementaux et sociaux, ou de leur communication de l'information sur ces questions. Les tendances en matière de litiges et d'enquêtes réglementaires concernant les pratiques de communication de l'information ou les activités de financement liées aux enjeux climatiques, ainsi que les allégations d'écoblanchiment, continuent d'évoluer. Nous surveillons ces tendances et leur incidence potentielle sur nos activités en matière de finance et d'investissement responsable liées au climat, de gestion du risque environnemental et social ainsi que de pratiques de communication de l'information liées aux questions climatiques.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Risque de stratégie

Comprendre les risques et occasions liés aux changements climatiques pour BMO à court, à moyen et à long terme nous aidera à élaborer des stratégies d'affaires résilientes aux changements climatiques et à prendre des mesures pour réduire ces risques et améliorer les occasions de croissance durable. Il existe un risque que notre processus de planification stratégique ne tienne pas compte des risques physiques et de transition découlant des changements climatiques, ce qui pourrait entraîner des pertes financières et une atteinte à la réputation.

Les politiques gouvernementales qui appuient la transition vers une économie à faibles émissions de GES, les étapes potentielles en matière de réglementation ou de supervision et la gravité croissante des événements climatiques physiques peuvent sensibiliser davantage les consommateurs aux changements climatiques et entraîner des changements dans leur comportement. Les consommateurs des secteurs du commerce de détail et du commerce de gros peuvent commencer à privilégier des options de consommation plus respectueuses du climat, à demander des services et des produits financiers qui les aident à réduire leurs émissions de GES, ou à choisir de changer de fournisseur de services. Les investisseurs modifient également leurs attentes en matière de changements climatiques, un nombre croissant d'entre eux intégrant les facteurs climatiques dans leurs décisions de placement.

La sensibilisation et la demande accrues à l'égard des produits et des services respectueux du climat, ainsi qu'une communication plus détaillée de l'information sur les profils de risque climatique des banques, peuvent nous obliger à apporter des ajustements à nos stratégies d'affaires et de placement.

Risque de réputation

BMO peut être exposé à des pertes financières ou des atteintes à la réputation découlant d'une mauvaise harmonisation perçue de nos activités avec les objectifs politiques énoncés des territoires où nous exerçons nos activités. Ces risques peuvent aussi résulter de l'évolution des préférences des clients ou des perceptions de la collectivité de notre influence sur l'environnement et/ou dans les collectivités où nous sommes présents. Notre approche de gestion et de communication des risques et des occasions liés aux changements climatiques pourrait entraîner une exposition nouvelle ou accrue au risque de réputation, qui peut amplifier ou découler d'autres types de risques financiers et non financiers, comme le risque relatif à la conformité juridique et réglementaire.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques

Nous disposons d'un cadre et d'un programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques qui s'harmonisent à notre norme générale sur la gestion des risques climatiques et à notre directive sur le cadre de gestion du risque environnemental et social et qui les soutiennent.

Le programme d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques permet à la Banque de mesurer les répercussions du risque de transition et du risque physique à l'échelle des principaux types de risques dans divers scénarios standards du secteur et selon des horizons appropriés. Il nous aide à évaluer les risques et les occasions liés au climat, à prioriser les mesures de gestion potentielles et à effectuer la surveillance et la communication de l'information relative aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques, conformément à notre appétit pour le risque environnemental et social. En 2025, nous avons élargi les évaluations du risque climatique physique à un risque environnemental plus large en commençant à effectuer des analyses sur les séismes.

Nous effectuons des analyses de scénarios relatifs aux changements climatiques afin de repérer les facteurs de risque pertinents liés aux changements climatiques et d'estimer les expositions et les pertes potentielles. Notre évaluation des risques met principalement l'accent sur les circuits d'incidence suivants :

- **Risque de crédit et de contrepartie** – possibilité de subir une perte de crédit si un débiteur ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie;
- **Risque de marché** – risque de pertes financières dans les opérations figurant ou non au bilan découlant de l'évolution défavorable des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de taux ainsi que les cours des actions et les prix des matières premières;
- **Risque non financier** – pertes financières potentielles liées aux dommages et aux perturbations associés à la sécurité physique et aux biens, à la continuité des activités, à la technologie et aux tiers.

Lorsque nous effectuons l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques, nous déterminons les données, la méthode et les limites liées aux hypothèses, ce qui éclaire notre évaluation de la pertinence de notre cadre de gestion des risques. Les exercices liés à l'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques comprennent un éventail de scénarios climatiques plausibles, qui s'étendent sur des horizons à court, à moyen et à long terme et tirent parti de divers modèles et outils. L'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques s'appuie sur trois principales sources de scénarios :

- Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS) – politiques actuelles, cible de carboneutralité à l'horizon 2050, transition retardée;
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – SSP5-8.5
- Élaboration de scénarios sur mesure, à l'aide de renseignements externes et de cadres internes d'expansion des facteurs de risque.

Les analyses de scénarios climatiques effectuées par BMO visent à évaluer l'incidence des risques liés aux changements climatiques sur le profil de risque, la stratégie d'affaires et le modèle d'affaires de la Banque, et sont conformes aux exigences réglementaires prudentielles.

En 2025, nous avons effectué l'exercice sur les scénarios climatiques normalisés (SCSE) du BSIF, intégré l'évaluation du risque climatique à la simulation de crise à l'échelle de l'organisation, élargi la simulation de crise à la simulation de crise de milieu de cycle aux États-Unis, actualisé notre analyse de l'ensemble des expositions en mettant l'accent sur le risque physique, et effectué une évaluation de la résilience à la transition de nos clients dans le cadre de notre évaluation des occasions liées à la transition des clients (voir la page 50). Nous avons également effectué une première évaluation de l'exposition des produits de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACH) cotés en bourse aux risques climatiques physiques. Les analyses de scénarios climatiques entreprises en 2025 sont présentées à la page suivante.

En 2026, nous prévoyons continuer à peaufiner l'évaluation intégrée du risque climatique, en mettant l'accent sur les inondations. Nous travaillons également à mettre en œuvre un scénario de risque physique lié au marché qui met l'accent sur les ouragans dans le nord-est des États-Unis afin de compléter notre scénario de risque de marché dans une transition désordonnée.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Analyses de scénarios relatifs aux changements climatiques entreprises en 2025

Évaluation et couverture (nouveautés)	Type de risque	Risques de transition	Risques physiques/ environnementaux	Scénarios relatifs aux changements climatiques	Horizon-temps
Analyses terminées depuis 2024					
Exercice sur les scénarios climatiques normalisés du BSIF (expositions des Services bancaires aux grandes entreprises à l'échelle mondiale, secteur immobilier canadien)	• Risque de crédit et de contrepartie • Risque de marché	Oui	• Inondations fluviales et côtières • Feux de forêt	• Politiques actuelles • Moins de 2 °C – transition immédiate • Moins de 2 °C – transition retardée • Carboneutralité en 2050	2030 à 2050
Mises à jour relatives aux évaluations améliorées					
Évaluation intégrée des pertes liées aux changements climatiques (organisation et États-Unis)	• Risque de crédit et de contrepartie (prêts garantis par un bien immobilier et prêts immobiliers aux entreprises) • Risque non financier • Gestion du risque de marché (titres adossés à des créances hypothécaires commerciales)	Non	• Feux de forêt	• SSP5-8.5	2025 à 2028
Prêts immobiliers aux entreprises traditionnels et prêts garantis par un bien immobilier – Amérique du Nord	• Risque de crédit et de contrepartie	Non	• Inondations • Feux de forêt • Vents extrêmes	• SSP5-8.5	2025 à 2050
BMO à Londres	• Risque de crédit et de contrepartie • Risque de marché • Risque non financier	Oui	• Inondations • Feux de forêt • Vent • Stress hydrique • Chauffage • Précipitations	• NGFS – Politiques actuelles • NGFS – Carboneutralité en 2050 • SSP5-8.5	2025 à 2050
Risque non financier – échelle mondiale	• Risque non financier	Non	• Inondations	• SSP5-8.5	2020 à 2050
Nouvelles évaluations en 2025					
Produits de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales cotés en bourse	• Risque de marché	Non	• Inondations • Feux de forêt • Vent • Sécheresse • Précipitations • Grêle	• SSP5-8.5	2025 à 2050
Analyse des occasions liées à la transition de nos clients (production d'électricité et industries pétrolière et gazière) (voir la page 50)	• Risque de crédit et de contrepartie	Oui	• Non	• NGFS – Politiques actuelles • NGFS – Carboneutralité en 2050	2025 à 2050

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique

Le cadre du plan d'action de transition de BMO nous permet d'approfondir notre compréhension des plans de transition climatique des clients afin de mieux soutenir les objectifs de ces derniers.

L'analyse des occasions liées à la transition de nos clients (l'« analyse des occasions ») examine les profils de transition de nos clients dans le but de repérer les occasions et les défis potentiels auxquels les clients pourraient faire face dans l'atteinte de leurs objectifs liés aux changements climatiques. Cette approche nous aide à répondre à la demande du marché et à découvrir des occasions d'affaires. L'analyse des occasions oriente et complète la stratégie globale d'engagement clientèle de BMO, qui comprend un leadership éclairé et une collaboration avec des experts pour aider les clients à faire progresser leurs efforts de transition.

Portée

L'analyse des occasions vise les clients de BMO Marchés des capitaux dans les secteurs du pétrole et de la production d'électricité, sélectionnés comme les secteurs les plus susceptibles de bénéficier du soutien de BMO. Les résultats de l'analyse sont utilisés expressément pour comprendre les efforts de planification de la transition de nos clients afin que nous puissions adapter le soutien à leurs besoins uniques. Les résultats de l'analyse n'ont aucune incidence sur la prestation de produits et de services bancaires par BMO.

Évaluation des occasions liées à la transition des clients

L'analyse examine l'état de préparation des clients à la transition et leur résilience à la transition au moyen d'intrants qualitatifs et quantitatifs dans le but de repérer les occasions et les défis potentiels que les clients pourraient rencontrer.

Facteur	Préparation à la transition	Résilience à la transition
Portée de l'analyse	Stratégies, processus et modèles d'affaires que les clients peuvent avoir mis en place pour gérer les risques et les occasions liés à la transition climatique	Capacité financière relative du client à faire face à long terme aux pressions découlant des politiques climatiques, de la technologie et des préférences des consommateurs dans le cadre d'une transition énergétique
Type d'évaluation	• Qualitative et quantitative • Indépendant du secteur	• Quantitative • Propre au secteur

Les résultats de l'analyse des occasions orientent la façon dont nous pouvons communiquer avec nos clients au sujet de la planification de la transition, en leur fournissant un aperçu de leur situation et de l'incidence du marché actuel sur leur parcours de transition. Ce sont les clients dont la préparation à la transition est moins avancée et la résilience à la transition est plus faible qui présentent la meilleure occasion de sollicitation au sujet de leur planification de la transition afin d'atténuer les expositions potentielles aux risques liés à la transition. L'analyse suggère que les clients dont la préparation à la transition est plus avancée et la résilience est plus forte sont mieux placés pour gérer les défis liés à la transition et présentent à BMO des occasions de soutenir leurs investissements et initiatives liés à la transition.

Nous nous attendons à ce que les évaluations futures reflètent l'évolution du contexte réglementaire et des conditions du marché ainsi que la disponibilité accrue des données.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Mesures et cibles

Nous assurons le suivi et rendons compte des mesures clés liées au climat qui sont pertinentes pour notre organisation et répondent aux exigences réglementaires.

Afin de soutenir la coordination et la supervision internes de nos répercussions, de nos occasions et de nos risques liés au climat, nous avons élaboré une grille d'évaluation du rendement climatique qui assure le suivi et rend compte de mesures liées au climat, y compris nos émissions de GES et des mesures des occasions et des risques liés aux changements climatiques. Cette grille d'évaluation est examinée régulièrement par les organes de gouvernance internes pertinents et comprend une sélection des mesures et des cibles présentées dans la présente section du rapport.

Remarque concernant les défis liés aux données

Bien que nous fassions progresser notre évaluation des mesures liées au climat, plusieurs défis subsistent en ce qui concerne les données, notamment :

- **Disponibilité des données** – La disponibilité de données complètes, précises et comparables présente un défi à l'échelle du secteur. L'estimation des émissions financées de la Banque est mise à l'épreuve par le manque d'uniformité des déclarations des entreprises et les retards dans la déclaration des émissions.
- **Qualité et fiabilité des données** – Nous visons à faire correspondre les données sur la production et les émissions ou les données financières des clients au solde de leurs prêts en cours de la même année afin d'améliorer la fiabilité des estimations. Les échéanciers mal harmonisés et l'évolution des méthodes de déclaration des clients peuvent limiter notre confiance à l'égard des estimations des émissions. Pour combler les écarts d'échéanciers, nous déclarons les émissions financées avec un décalage d'un an afin d'intégrer les émissions déclarées des clients, dans la mesure du possible.
- **Approvisionnement en données** – Nos estimations des émissions financées s'appuient sur les données de clients et de tiers provenant de différentes sources. Bien que ces sources soient considérées comme adaptées à l'utilisation prévue, elles ne sont pas vérifiées de façon indépendante, et les hypothèses sous-jacentes peuvent varier[1]. Nous travaillons à automatiser nos processus d'approvisionnement en données et de calcul afin d'élargir notre analyse à davantage d'actifs et d'améliorer la qualité et la fiabilité des données. Nous reconnaissons le risque inhérent associé aux données obtenues manuellement et concevons des processus et des contrôles pour aider à atténuer ces risques. Qui plus est, l'évolution des normes et des méthodes peut avoir une incidence sur les données de tiers (p. ex., les facteurs d'émission) et ainsi influencer nos estimations de l'empreinte et nos cibles connexes.
- **Fluctuations de l'inventaire des émissions de GES** – Les estimations des émissions financées peuvent varier d'une année à l'autre en raison de plusieurs facteurs, comme l'évolution du portefeuille de la Banque, les changements dans la production ou les émissions des clients et la disponibilité des données. Voici d'autres facteurs pouvant entraîner des fluctuations :
  1) Volatilité des marchés – Les facteurs d'attribution relatifs aux prêts aux entreprises sont fondés sur la valeur de l'entreprise, qui peut être sensible aux conditions du marché[2]. Cette variabilité peut avoir une incidence sur les émissions attribuées, même si les émissions des clients ou notre exposition au risque de crédit demeurent inchangées, ce qui limite la comparabilité des tendances d'une année à l'autre[3].
  2) Valeur de l'exposition – Conformément à la norme PCAF, nous utilisons les soldes des prêts en cours à la fin de l'année pour calculer les émissions financées. Toutefois, les clients qui tirent parti d'un crédit autorisé précédemment octroyé année après année peuvent causer des fluctuations qui ne sont pas liées à leurs activités réelles donnant lieu à des émissions ou aux décisions de BMO à l'égard de l'octroi de crédit.

Ces défis liés aux données peuvent avoir une incidence sur notre capacité à établir des cibles, puisque les données dont nous avons besoin pour faire le suivi du rendement par rapport aux parcours cibles peuvent ne pas être disponibles, fiables ou cohérentes (consultez les pages 57 à 60 pour en savoir plus sur les cibles).

En raison de ces défis, nous avons fondé nos estimations sur des hypothèses et des extrapolations que nous croyons raisonnables, mais qui pourraient éventuellement s'avérer inexactes. Nous pourrions devoir recalculer et retraiter les émissions historiques de GES ainsi que réviser les cibles de réduction au fil de l'évolution de la réglementation, des normes, des méthodologies et des sources de données. Nous suivons des procédures internes pour déterminer quand et comment retraiter les mesures des émissions.

[1] Nous ne pouvons donc pas garantir l'exactitude de ces données de tiers ou la fiabilité de ces hypothèses. De plus, l'utilisation de ces données de tiers ne doit pas être considérée comme une approbation du tiers ou des données, ni comme l'octroi d'une quelconque forme de propriété intellectuelle.

[2] Conformément à la norme PCAF, la valeur d'entreprise d'une société privée est fondée sur le total des capitaux propres et de la dette (ou sur le total des capitaux propres et le total du passif); pour les sociétés ouvertes, elle est fondée sur la valeur de l'entreprise, y compris les liquidités.

[3] Il s'agit d'une limite de la méthodologie du PCAF qui est reconnue par d'autres acteurs sur le marché et qui n'est pas propre à BMO. Le PCAF a mis sur pied un groupe de travail qui a publié un document de travail en 2025 afin de déterminer les changements méthodologiques qui pourraient remédier à cette limite, et a ajouté des suggestions de rapports dans sa plus récente version de la norme PCAF publiée en décembre 2025.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Champ d'application 1 2 3 Catégorie 1-14

Émissions de gaz à effet de serre

Nous quantifions et divulguons nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 ainsi que celles des catégories du champ d'application 3 qui sont pertinentes à l'aide de la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise et de la norme sur la chaîne de valeur de l'entreprise (champ d'application 3) du Protocole des GES (collectivement, le « Protocole des GES ») ainsi que de la norme du PCAF.

Les émissions de GES du champ d'application 1 sont celles générées par la combustion de carburant dans des sources dont nous sommes propriétaires ou que nous contrôlons, et les émissions de GES du champ d'application 2 sont celles générées par l'achat d'énergie dans des sources dont nous sommes propriétaires ou que nous contrôlons. Les émissions de GES du champ d'application 3 sont celles qui se produisent dans notre chaîne de valeur, mais que nous ne contrôlons pas directement, y compris celles qui sont liées à nos activités de financement, souvent appelées émissions financées. Nous divulguons les émissions des champs d'application 1 et 2, conformément aux exigences du BSIF et aux autres lois émergentes en matière de déclaration relative aux changements climatiques, afin d'orienter et de surveiller les mesures que nous prenons pour gérer les émissions de GES dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. Nous pouvons également établir des cibles de réduction des émissions de GES.

Émissions de GES opérationnelles

Nous avons élaboré une méthode de quantification des émissions de GES opérationnelles fondée sur les directives du Protocole des GES, qui applique une approche de contrôle opérationnel.

Nous avons également élaboré un outil de contrôle opérationnel du champ d'application 3 pour évaluer la pertinence des émissions de GES de ce champ d'application dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, ce qui comprend les 14 catégories opérationnelles d'émissions de GES du champ d'application 3 définies par le Protocole des GES (en excluant les émissions financées). En 2025, nous avons actualisé notre évaluation de la catégorie 3 du champ d'application 3, Activités liées au carburant et à l'énergie : elle est désormais classée comme non pertinente en raison de la taille relative de la catégorie, du risque qu'elle présente pour nos activités et nos opérations, de notre capacité à influencer les émissions provenant de cette source ainsi que d'autres facteurs. Nous avons calculé toutes les émissions pertinentes des champs d'application 1, 2 et 3[1].

Des renseignements sur notre méthode de déclaration des émissions opérationnelles, y compris l'approche de mesure, les données et les hypothèses, ainsi que notre méthode d'évaluation des émissions du champ d'application 3 et les conclusions de cette évaluation, se trouvent dans notre document Méthode de déclaration des GES – Émissions opérationnelles.

Réduction des émissions de GES des champs d'application 1 et 2

Chaque année entre 2020 et 2023, les réductions des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 enregistrées par rapport à l'année de base 2019 ont atteint ou frôlé notre cible de réduction de 30 % d'ici à 2030 en raison des importantes mises à niveau de nos bâtiments et d'autres facteurs. En 2024, nous avons retiré cette cible et désigné 2023 comme nouvelle année de base pour la mesure des émissions de GES afin de tenir compte de notre empreinte accrue découlant de l'acquisition de Bank of the West cette année-là. En 2025, nous avons actualisé notre feuille de route pluriannuelle de réduction des émissions de GES opérationnelles, selon laquelle nous prévoyons de réduire davantage nos émissions des champs d'application 1 et 2 grâce à des investissements supplémentaires dans l'efficacité énergétique et à la réduction prévue des émissions de GES des réseaux électriques des territoires où nous exerçons nos activités.

Nous continuerons d'examiner la meilleure façon d'établir une cible significative de réduction des émissions opérationnelles.

Consultez la page 29 pour en savoir plus sur notre approche de gestion des émissions provenant de nos propres activités.

[1] Nous avons élaboré une méthode pour calculer les émissions de catégorie 7 du champ d'application 3 provenant du trajet des employés entre leur lieu de travail et leur domicile. Des précisions concernant les attentes réglementaires futures en matière de déclaration pour cette catégorie orienteront notre décision de divulguer les émissions provenant de cette source dans nos rapports subséquents.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Le tableau ci-dessous résume les mesures que nous utilisons pour faire le suivi du rendement par rapport à notre stratégie de réduction des émissions de GES opérationnelles et les dispositions que nous prenons pour réduire les émissions de GES à l'échelle de notre chaîne de valeur. Entre 2024 et 2025, nos émissions totales de GES des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement a diminué de 8 % principalement en raison d'une réduction des facteurs d'émission et d'une contraction de notre portefeuille d'activités aux États-Unis. L'intensité de nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2, mesurée par pied carré et par employé, a aussi diminué. Au cours de cette même période, nos émissions de GES du champ d'application 3 attribuables à la chaîne d'approvisionnement (catégories 1 et 2 combinées) ont diminué de 2 % en raison d'une baisse plus marquée par rapport à l'année dernière, car après l'acquisition de Bank of the West, nous avons réalisé des gains d'efficiences qui ont diminué nos dépenses; nos émissions de GES de la catégorie 6 du champ d'application 3 provenant des voyages d'affaires ont augmenté de 5 % en raison de besoins d'affaires; et nos émissions de catégorie 13 du champ d'application 3 attribuables aux actifs loués en aval sont restées relativement stables.

Émissions de GES opérationnelles de BMO[1,2]

			2025	2024	2023
Émissions de GES des champs d'application 1 et 2	Émissions du champ d'application 1 (en t éq. CO_2)	■	**30 545**	31 457	38 084
	Émissions du champ d'application 2 selon l'emplacement (en t éq. CO_2)	■	**59 124**	65 992	66 665
	Émissions du champ d'application 2 selon le marché (en t éq. CO_2)	■	**323**	349	236
	Total des émissions des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement (en t éq. CO_2)		**89 669**	97 449	104 749
	Total des émissions des champs d'application 1 et 2 selon le marché (en t éq. CO_2)	■	**30 868**	31 806	38 320
	Crédits carbone éliminés pour les émissions des champs d'application 1 et 2 (en t éq. CO_2)	■	**30 868**	31 806	38 320
	Réduction des émissions de GES provenant de crédits d'énergie renouvelable achetés (en t éq. CO_2)		**58 801**	65 643	66 429
Émissions de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 3	Émissions de catégorie 1 du champ d'application 3 provenant de l'achat de biens et de services (en t éq. CO_2)[3]	■	**557 547**	658 151	804 903
	Émissions de catégorie 2 du champ d'application 3 provenant de l'achat de biens d'équipement (en t éq. CO_2)[3,4]	■	**85 105**	—	—
	Émissions de catégorie 6 du champ d'application 3 provenant des voyages d'affaires (en t éq. CO_2)[5]	■	**20 853**	19 906	13 980
	Émissions de catégorie 13 du champ d'application 3 attribuables aux actifs loués en aval (en t éq. CO_2)[6]	■	**2 239**	2 214	—
	Crédits carbone éliminés pour les émissions de catégorie 6 du champ d'application 3 (en t éq. CO_2)	■	**20 853**	19 906	13 980
Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2	Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement (en t éq. CO_2 / équivalent temps plein [ETP])	■	**1,68**	1,82	1,88
	Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 selon l'emplacement (en kg éq. CO_2 / m^2)	■	**50,9**	54,0	55,7
	Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 selon le marché (en t éq. CO_2 / ETP)	■	**0,58**	0,59	0,69
	Intensité des émissions de GES des champs d'application 1 et 2 selon le marché (en kg éq. CO_2 / m^2)	■	**17,5**	17,6	20,4
Consommation d'énergie	Consommation d'énergie – Combustibles (en MWh)	■	**155 295**	160 070	196 238
	Consommation d'énergie – Électricité (en MWh)	■	**300 400**	327 629	331 614
	Consommation d'énergie – Vapeur et eau réfrigérée (en MWh)	■	**1 359**	1 395	1 042
	Consommation d'énergie – Certificats d'énergie renouvelable (CER) achetés (en MWh)	■	**300 400**	327 629	331 614
	Consommation totale d'électricité provenant de sources renouvelables		**100 %**	100 %	100 %

■ Stantec a effectué une vérification limitée de ces résultats.

[1] À moins d'indication contraire, les mesures portent sur la période du 1er août au 31 juillet. Nous définissons nos limites organisationnelles pour la quantification des émissions de GES au moyen de l'approche fondée sur les mesures de contrôle opérationnel du Protocole des GES.

[2] Les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et les émissions de GES de catégorie 6 du champ d'application 3 attribuables aux voyages d'affaires et à la consommation d'énergie au titre des années 2023 et 2024 ont été retraitées pour tenir compte des méthodologies mises à jour à la suite de la mise en œuvre d'une nouvelle plateforme de comptabilisation des émissions de GES, de la correction d'erreurs et de l'intégration de données auparavant indisponibles. Tous les résultats et les mesures connexes ont été recalculés pour assurer l'uniformité et l'exactitude.

[3] Les émissions de GES de catégorie 1 du champ d'application 3 (achats de biens et de services) et les émissions de GES de catégorie 2 du champ d'application 3 (biens d'équipement) sont calculées en fonction des données sur les dépenses pour la période du 1er novembre au 31 octobre et excluent les activités d'achat à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Les résultats au titre de l'année 2023 excluent les données de Bank of the West.

[4] Les émissions de la catégorie 2 du champ d'application 3 (biens d'équipement) au titre des années 2023 et 2024 sont déclarées dans la catégorie 1 du champ d'application 3 (achats de biens et de services).

[5] Seuls les voyages d'affaires liés aux activités en Amérique du Nord sont inclus.

[6] Les émissions de GES des actifs loués en aval au titre de l'année 2023 ont été déclarées dans les champs d'application 1 et 2. Depuis 2024, nous déclarons ces émissions dans la catégorie 13 du champ d'application 3, conformément à l'approche fondée sur les mesures de contrôle opérationnel du Protocole des GES. Par conséquent, les données sur la consommation d'énergie de 2023 comprennent les actifs loués en aval, tandis que les données sur la consommation d'énergie de 2024 et 2025 reflètent uniquement les installations et les activités de transport qui relèvent du contrôle opérationnel de BMO.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Émissions des champs d'application 1 et 2 par pays[1,2]

		2025	2024	2023
Canada	Émissions du champ d'application 1 (en t éq. CO_2)	**17 664**	18 362	19 987
	Émissions du champ d'application 2 selon l'emplacement (en t éq. CO_2)	**13 893**	13 158	14 743
	Total des émissions au Canada (en t éq. CO_2)	**31 557**	31 520	34 730
États-Unis	Émissions du champ d'application 1 (en t éq. CO_2)	**12 835**	13 053	17 897
	Émissions du champ d'application 2 selon l'emplacement (en t éq. CO_2)	**44 325**	51 963	51 047
	Total des émissions aux États-Unis (en t éq. CO_2)	**57 160**	65 016	68 944
International	Émissions du champ d'application 1 (en t éq. CO_2)	**46**	42	200
	Émissions du champ d'application 2 selon l'emplacement (en t éq. CO_2)	**906**	871	875
	Total des émissions à l'échelle internationale (en t éq. CO_2)	**952**	913	1 075

Consommation d'énergie par pays[1,2]

		2025	2024	2023
Canada	Combustibles (en MWh)	**87 163**	92 539	101 389
	Électricité, vapeur et eau réfrigérée (en MWh)	**184 248**	192 688	200 897
	Consommation totale au Canada (MWh)	**271 411**	285 227	302 286
États-Unis	Combustibles (en MWh)	**67 879**	67 299	93 743
	Électricité, vapeur et eau réfrigérée (en MWh)	**115 466**	134 304	128 852
	Consommation totale aux États-Unis (MWh)	**183 345**	201 603	222 595
International	Combustibles (en MWh)	**253**	232	1 107
	Électricité, vapeur et eau réfrigérée (en MWh)	**2 045**	2 032	2 906
	Consommation totale à l'échelle internationale (en MWh)	**2 298**	2 264	4 013
Consommation totale d'énergie (en MWh)		**457 054**	489 094	528 894

[1] Les émissions de GES des champs d'application 1 et 2 et la consommation d'énergie au titre des années 2023 et 2024 ont été retraitées pour tenir compte des méthodologies mises à jour à la suite de la mise en œuvre d'une nouvelle plateforme de comptabilisation des émissions de GES, de la correction d'erreurs et de l'intégration de données auparavant indisponibles. Tous les résultats et les mesures connexes ont été recalculés pour assurer l'uniformité et l'exactitude.

[2] Les émissions de GES des actifs loués en aval au titre de l'année 2023 ont été déclarées dans les champs d'application 1 et 2. Depuis 2024, nous déclarons ces émissions dans la catégorie 13 du champ d'application 3, conformément à l'approche fondée sur les mesures de contrôle opérationnel du Protocole des GES. Par conséquent, les données sur la consommation d'énergie de 2023 comprennent les actifs loués en aval, tandis que les données sur la consommation d'énergie de 2024 et 2025 reflètent uniquement les installations et les activités de transport qui relèvent du contrôle opérationnel de BMO.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Champ d'application 3 Catégorie 15

Émissions financées

Les émissions financées sont des émissions de GES qui, selon les normes internationales applicables, sont attribuables aux institutions financières en raison de leurs activités de prêt et de placement.

Nous utilisons la partie A, Financed Emissions de la deuxième édition de la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des GES du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) (la « norme PCAF ») pour orienter notre méthode de calcul en fonction de catégories d'actif précises. Nous quantifions et divulguons les émissions financées des secteurs à fortes émissions à représentées dans notre portefeuille de crédit à l'aide des méthodes relatives aux catégories d'actif de la norme PCAF pour les prêts aux entreprises, le financement de projets, l'immobilier commercial et les prêts hypothécaires[1]. Des renseignements sur notre méthode de déclaration des émissions financées, y compris l'approche de mesure, les données et les hypothèses, se trouvent dans notre document Méthode de déclaration des GES – Émissions financées.

L'empreinte de nos émissions financées décrite à la page suivante représente les prêts inscrits au bilan à la fin de l'exercice 2024; l'année de comparaison est 2023. Nous déclarons nos émissions financées avec un décalage d'un an en raison des délais pour obtenir les renseignements sur les émissions des emprunteurs (voir la page 51 pour plus de précisions sur les défis liés aux données).

Nous quantifions les émissions financées des champs d'application 1 et 2 associées à notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques au moyen de la méthode du PCAF pour les prêts aux entreprises, avec une cote de qualité des données de 5. L'analyse vise à fournir une indication des concentrations des émissions financées par secteur (voir les graphiques circulaires)[2].

Nous continuons d'explorer les méthodes de divulgation des émissions associées aux activités hors bilan des Marchés des capitaux (appelées les émissions facilitées) et nous pourrions les intégrer au besoin au cours des prochaines années, notamment pour répondre aux attentes réglementaires dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques – concentrations sectorielles (champs d'application 1 et 2)

Portefeuille complet 2024 ◆

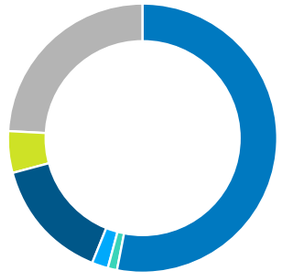

Agriculture	54 %
Financement immobilier commercial	1 %
Industrie lourde	< 1 %
Production pétrolière et gazière en amont	2 %
Production d'électricité	14 %
Transport	5 %
Autres	24 %

Portefeuille complet 2023

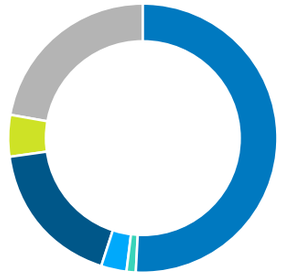

Agriculture	51 %
Financement immobilier commercial	1 %
Industrie lourde	< 1 %
Production pétrolière et gazière en amont	3 %
Production d'électricité	18 %
Transport	5 %
Autres	22 %

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

[1] En 2024, nous avons mis fin à la communication de l'information sur le crédit automobile aux particuliers, qui reposait sur la méthodologie relative à la catégorie d'actif du PCAF pour les véhicules motorisés, en raison d'une décision stratégique de 2023 de mettre fin à nos activités de financement automobile indirect aux particuliers.

[2] Cette analyse utilise la méthode du PCAF pour les prêts aux entreprises pour tous les secteurs et toutes les catégories d'actifs, en fonction des classes d'industrie des emprunteurs et de la méthode de calcul de qualité des données de 5 du PCAF. Nous tirons les facteurs d'émission fondés sur l'économie Exiobase de la base de données des facteurs d'émission du PCAF et appliquons les moyennes sectorielles et régionales à l'échelle du portefeuille. Cela peut entraîner l'application d'un facteur d'émission unique à de nombreux sous-secteurs. Nos analyses sectorielles présentées dans le tableau sur l'empreinte de nos émissions à la page 56 sont fondées sur des données plus détaillées, des niveaux de qualité des données plus élevés et des méthodes relatives aux catégories d'actif (p. ex., les calculs du secteur de l'immobilier commercial ne dépendent pas des classes d'industrie pour l'identification des secteurs). Par conséquent, les émissions financées estimées au moyen d'analyses sectorielles varieront.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Empreinte de nos émissions financées

Nous effectuons une analyse sectorielle plus détaillée des secteurs à fortes émissions dans notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques, et des prêts hypothécaires à l'habitation inscrits au bilan dans notre portefeuille de crédit aux particuliers au Canada[1]. Pour ces secteurs, nous présentons notre exposition au risque de crédit selon le solde des prêts en cours (en dollars canadiens). Nous divulguons également les estimations des émissions absolues, les cotes de qualité des données du portefeuille, et les données sur l'intensité des émissions physiques et économiques, s'il y a lieu.

Nous pourrions décider d'élargir l'information sur les émissions financées dans de futurs rapports, à la lumière des futures attentes en matière de rapports réglementaires.

Les cotes de qualité des données du portefeuille sont fondées sur les hiérarchies de données précisées dans la norme PCAF et varient de 1 à 5, avec une cote de 1 pour la plus certaine et de 5 pour la moins certaine. Nous nous efforçons de déterminer les meilleures données disponibles pour estimer les émissions financées. Alors que nous élargissons et faisons évoluer la quantification des émissions financées dans l'ensemble de notre portefeuille, nous commençons habituellement à un niveau de qualité des données faible et travaillons à améliorer les cotes de qualité des données au fil du temps.

Empreinte des émissions financées par secteurs à fortes émissions de carbone[1,2]

			Solde des prêts en cours (en M$)		Émissions financées absolues[4] (kt éq. CO_2)		Cote de qualité des données du PCAF (Cote de 1 à 5)		Intensité des émissions économiques[4] (t éq. CO_2 / solde des prêts en cours, en M$)			Intensité des émissions physiques[4,6]	
	Champ d'application des émissions	**Région**	**2024**	**2023**	**2024**	**2023**	**2024**	**2023**	**2024**	**2023**	**Mesure**	**2024**	**2023**
Industries pétrolière et gazière en amont[3]	Champs d'application 1 et 2	Canada	◆ 1 555 $	1 926 $	◆ 278	359	◆ 3,5	3,0	◆ 179	186	t éq. CO_2 / TJ	◆ 3,6	5,2
	Champs d'application 1 et 2	Reste du monde	◆ 24 $	141 $	◆ 6	24	◆ 3,7	3,1	◆ 250	169		◆ 2,6	2,9
	Champ d'application 3[5]	Tous	◆ 1 579 $	2 067 $	◆ 5 014	5 140	◆ 3,0	3,1	◆ 3 177	2 488	t CO_2 / TJ	◆ 64,0	66,5
Production d'électricité[3]	Champ d'application 1[8]	Canada	◆ 1 020 $	1 214 $	◆ 151	321	◆ 2,8	2,8	◆ 148	264	t éq. CO_2 / MWh	◆ 0,11	0,18
	Champ d'application 1[8]	États-Unis	◆ 1 775 $	1 881 $	◆ 219	975	◆ 3,1	3,4	◆ 123	518	t éq. CO_2 / MWh	◆ 0,08	0,02
Agriculture[7]	Champs d'application 1 et 2	Tous	◆ 18 361 $	18 413 $	◆ 13 811	14 112	◆ 4,4	4,4	◆ 752	766			
Immobilier commercial[9]	Champs d'application 1 et 2	Canada	◆ 43 640 $	◆ 40 184 $	◆ 639	◆ 585	◆ 4,3	◆ 4,3	◆ 15	◆ 15	kg éq. CO_2 / m^2	◆ 33,8	◆ 33,1
Immobilier résidentiel[10]	Champs d'application 1 et 2	Canada	◆ 132 473 $	123 424 $	◆ 949	897	◆ 4,1	4,1	◆ 7,2	7,3	kg éq. CO_2 / m^2	◆ 25,0	24,7

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

[1] Le crédit aux particuliers général (p. ex., cartes de crédit, prêts personnels) qui n'est pas lié à une utilisation des produits particulière n'est actuellement pas visé par la norme PCAF.

[2] Les classifications sectorielles et les montants des prêts en cours pourraient ne pas correspondre à ceux présentés dans le Rapport de gestion de BMO de 2024 et le dossier de données financières complémentaires, car les secteurs à fortes émissions sont définis différemment aux fins de la quantification des émissions financées et aux fins de la communication de l'information financière, et parce qu'on utilise le solde net des prêts et des acceptations pour la communication de l'information financière, mais le solde brut des prêts et des acceptations pour la quantification des émissions financées.

[3] Des données précédemment divulguées pour la production pétrolière et gazière en amont et pour la production d'électricité en 2023 ont été retraitées en raison de corrections d'erreurs, de rajustements méthodologiques ou d'un traitement des données amélioré.

[4] Les émissions sont calculées en équivalent dioxyde de carbone (éq. CO_2), à l'exception des émissions du champ d'application 3 qui découlent de la combustion en aval pour les industries pétrolière et gazière en amont; pour ces émissions on calcule uniquement le dioxyde de carbone (CO_2).

[5] Le champ d'application 3 pour les industries pétrolière et gazière en amont fait référence aux émissions produites par la combustion en aval de produits pétroliers et gaziers extraits, estimées au moyen de facteurs d'émission tirés des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES.

[6] Les mesures de l'intensité des émissions physiques sont calculées pour les emprunteurs qui ont des données attribuables sur l'activité physique disponibles pour le dénominateur.

[7] Nous n'avons pas calculé l'intensité des émissions physiques pour le secteur agricole en raison de l'indisponibilité des données de production relatives aux emprunteurs (p. ex., tonnes de matières cultivées ou produites).

[8] Les émissions financées du champ d'application 2 associées à l'électricité utilisée dans les installations de production d'électricité sont négligeables et n'ont pas été calculées.

[9] Conformément à la norme PCAF, la portée de nos émissions attribuables à l'immobilier commercial englobe les emprunteurs qui ont recours au financement pour acheter ou refinancer des propriétés qui sont utilisées ou louées pour générer des revenus. Elle comprend les soldes de notre portefeuille de particuliers pour les propriétés résidentielles détenues par des investisseurs. Elle exclut le financement des terrains, ainsi que celui de la construction et de la rénovation de propriétés en raison des difficultés méthodologiques liées à l'estimation des émissions financées qui découlent de ces activités – une limite reconnue par le PCAF. Elle exclut également le financement aux sociétés de placement immobilier, qui est en grande partie utilisé pour des besoins généraux de l'entreprise.

[10] Comprend les prêts aux fins d'achat ou de refinancement de propriétés résidentielles canadiennes, dont les prêts hypothécaires détenus par BMO et les prêts hypothécaires achetés par BMO auprès de tiers. Les propriétés résidentielles détenues par un investisseur sont incluses dans l'immobilier commercial.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Émissions financées et cibles dans certains secteurs

Lorsque nous établissons des cibles, nous suivons une approche sectorielle axée sur les lignes directrices de l'IF-PNUE pour l'établissement de cibles climatiques à l'intention des banques (les lignes directrices de l'IF-PNUE) et tenons compte des lois et règlements locaux. Notre approche comprend :

- **Sélection des mesures** – Nous mettons l'accent sur les mesures de l'intensité carbone physique pour l'établissement des cibles afin de nous conformer aux méthodes reconnues par le secteur et de faciliter la comparaison des clients de tailles différentes dans un secteur donné. S'il y a lieu, nous utilisons des mesures qui reflètent les efforts qui entraînent des réductions sectorielles de l'intensité carbone.
- **Parcours de réduction des émissions de GES** – Nos cibles sont fondées sur les initiatives sectorielles et en matière de politique publique, ainsi que sur les parcours de réduction des émissions de GES des scénarios de transition climatique suivants[1] :
  - Scénario de carboneutralité d'ici 2050 de 2021 de l'Agence internationale de l'énergie
  - Scénarios harmonisés de carboneutralité du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
  - Scénario de carboneutralité 2050 du Global Change Analysis Model (GCAM) élaboré par le Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS)

Nous envisageons d'établir des cibles ambitieuses intermédiaires (cibles) lorsque nous avons, à notre avis, des données et des méthodes suffisamment fiables, sous réserve de notre évaluation des risques inhérents à l'établissement de telles cibles. Nous avons établi des cibles au niveau du secteur et de la région lorsque le secteur contribue de façon significative à nos émissions financées et que nous avons suffisamment de données de qualité à son égard (voir le tableau ci-dessous). Les cibles sectorielles sont ajustées pour refléter les lois et règlements locaux, au besoin.

Nous cherchons à réaliser des progrès par rapport à nos cibles d'émissions financées en soutenant les efforts de décarbonisation de nos clients, plutôt qu'en adoptant des stratégies de désinvestissement qui pourraient ne pas faciliter la décarbonisation dans l'économie réelle. Les progrès réalisés par rapport aux cibles d'émissions financées sont surveillés dans le cadre de nos rapports publics annuels, et communiqués aux forums de gouvernance pertinents.

Nous avons également analysé des parcours de réduction des émissions de GES pertinents pour notre portefeuille du secteur de l'agriculture à l'échelle mondiale et nos portefeuilles des secteurs de l'immobilier commercial et résidentiel au Canada. Nous n'avons pas établi de cibles pour ces secteurs en raison des limites de disponibilité des données (voir la page 58). Nous continuons à collaborer avec les clients de ces secteurs pour soutenir la réduction des émissions de GES (voir les pages 34 et 35).

En 2025, nous avons eu recours à une analyse des scénarios pour évaluer notre plan d'action de transition, y compris notre capacité à atteindre nos cibles d'émissions financées existantes. L'analyse a souligné que d'autres progrès vers l'atteinte de nos cibles dépendent des efforts déployés à l'échelle de l'économie pour réduire les émissions de GES dans les secteurs clés. De tels scénarios sont de plus en plus incertains en raison des changements survenus dans le contexte externe des politiques, de la réglementation et du marché, qui sont indépendants de notre volonté (voir les pages 58 et 59).

Résumé des cibles d'émissions financées sectorielles

Secteur	Région visée	Champ d'application des émissions financées	Type de mesure cible	Mesure cible	Cible pour 2030	2024	2023	2019 (Année de base)	Scénario de référence
Industries pétrolière et gazière en amont[2]	Canada	Champs d'application 1 et 2	Intensité des émissions physiques	t éq. CO_2 / TJ	Réduction de 33 % par rapport à l'année de base	◆ 3,6	5,2	5,4	Scénarios de carboneutralité de l'AIE et du GIEC
	Reste du monde	Champs d'application 1 et 2	Intensité des émissions physiques	t éq. CO_2 / TJ	Réduction de 33 % par rapport à l'année de base	◆ 2,6	2,9	3,2	
	Tous	Champ d'application 3	Absolue	kt CO_2	Réduction de 24 % par rapport à l'année de base	◆ 5 014	5 140	40 373	Scénario de carboneutralité du GCAM et du GIEC
Production d'électricité[2]	Canada	Champ d'application 1	Intensité des émissions physiques	t éq. CO_2 / MWh	Réduction à 0,06	◆ 0,11	0,18	0,16	Scénario de carboneutralité du GCAM au Canada
			Part de génération	% des prêts en cours pour la production d'électricité à faibles émissions de carbone	Augmentation à 88 %	90 %	83 %	76 %	Scénario de carboneutralité du GCAM au Canada

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

[1] Nous n'adoptons pas nécessairement toutes les hypothèses utilisées dans les modèles concernant les variables ou les projections macroéconomiques ou sectorielles. Les modèles offrent des renseignements sur les potentiels parcours sectoriels de réduction des émissions de GES et, fondamentalement, ils ne sont pas des cibles, des ambitions, des plans, des cadres de conformité ni des prédictions.

[2] Des données précédemment divulguées pour les industries pétrolières et gazières en amont et pour la production d'électricité en 2019 et en 2023 ont été retraitées en raison de corrections d'erreurs, de rajustements méthodologiques ou d'un traitement des données amélioré.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Cibles des industries pétrolière et gazière en amont

Nos cibles d'émissions financées pour les industries pétrolière et gazière sont axées sur les émissions financées des champs d'application 1 et 2 de nos emprunteurs mondiaux en amont. Nous avons évalué les parcours de réduction des émissions de GES mondiaux des scénarios de carboneutralité de l'AIE et du GIEC pour l'établissement des cibles, et déterminé que ces trajectoires mondiales pourraient ne pas être appropriées pour notre portefeuille, qui est concentré au Canada.

À la suite de discussions avec les clients, nous avons établi une cible de réduction de 33 % de l'intensité des émissions physiques du portefeuille (t éq. CO_2 / TJ) d'ici 2030 par rapport à l'année de base 2019, cible que nous souhaitons atteindre en collaboration avec eux. Cette cible est conforme aux initiatives dirigées par le secteur qui comprennent l'électrification, le remplacement des combustibles, l'efficacité énergétique, un projet clé de captage et de stockage du carbone et la réduction réglementée des émissions de méthane.

Nous faisons le suivi des progrès réalisés vers l'atteinte de cette cible pour notre portefeuille au Canada et nos portefeuilles du reste du monde de façon séparée. En date de 2024, l'intensité des émissions physiques des champs d'application 1 et 2 (t éq. CO_2 / TJ) de notre portefeuille canadien des industries pétrolière et gazière en amont a diminué (-33 %) depuis l'année de base, et celle de notre portefeuille du reste du monde (c.-à-d., ailleurs qu'au Canada) a diminué (-19 %) par rapport à l'année de base 2019. L'intensité du portefeuille peut fluctuer d'une année à l'autre et devrait continuer à le faire en raison de la composition du portefeuille, des changements opérationnels réels des emprunteurs et de la disponibilité des données. Les stratégies énumérées à la page 31 soutiennent la réduction des émissions de GES de ce portefeuille.

En 2025, nous avons utilisé des capacités d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques pour évaluer la probabilité d'atteindre la cible de réduction de l'intensité des émissions physiques au Canada dans divers scénarios fournis par la Régie de l'énergie du Canada[1]. Nos conclusions préliminaires indiquent que la cible est réalisable dans un scénario où le Canada atteint la carboneutralité d'ici 2050 et où des progrès suffisants sont réalisés à l'échelle mondiale pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. Dans les scénarios où le Canada atteint la carboneutralité, mais où le reste du monde procède de façon plus graduelle – en particulier dans les scénarios où les mesures prises au Canada ou à l'échelle mondiale pour réduire les émissions de GES sont limitées aux mesures actuellement en place –, la réduction de l'intensité des émissions physiques devient plus difficile.

Nous quantifions également les émissions financées du champ d'application 3 en aval attribuables à la combustion d'éléments produits par nos emprunteurs des industries pétrolière et gazière en amont à l'échelle mondiale. En 2024, les émissions financées absolues du champ d'application 3 en aval de notre portefeuille des industries pétrolière et gazière en amont ont diminué de 88 % depuis 2019, ce qui reflète une diminution de notre exposition aux prêts (-82 %) au cours de cette période, en raison d'un changement d'orientation des activités de notre secteur de l'énergie lié à des considérations commerciales. Nous avons dépassé notre cible de réduction des émissions de GES du champ d'application 3 en 2021[2], et nous nous concentrons maintenant sur notre cible d'intensité des émissions physiques des champs d'application 1 et 2.

[1] Nous utilisons les scénarios Avenir énergétique du Canada en 2023 de la Régie de l'énergie du Canada.

[2] La cible de BMO visant à réduire de 24 % d'ici 2030 les émissions de GES du champ d'application 3 associées à notre portefeuille du secteur de la production pétrolière et gazière en amont par rapport à l'année de base 2019 est fondée sur les parcours des émissions du scénario de carboneutralité du GCAM pour la combustion d'énergie primaire au Canada et à l'échelle mondiale.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Cibles du secteur de la production d'électricité

Nos cibles d'émissions financées pour le secteur de la production d'électricité mettent l'accent sur les émissions du champ d'application 1 de nos emprunteurs du secteur de la production d'électricité ainsi que sur la part de production d'électricité des entreprises diversifiées qui exercent leurs activités dans les secteurs de la distribution d'électricité ou de gaz naturel au Canada[1]. Nous avons utilisé le scénario de carboneutralité du GCAM pour les émissions du secteur de la production d'électricité au Canada pour orienter l'établissement de notre cible visant à atteindre une intensité des émissions physiques du portefeuille canadien (t éq. CO_2 / MWh) de 0,06 d'ici 2030, ce qui sera démontré par l'atteinte d'une part de 88 % de la production d'électricité à faibles émissions de carbone[2]. Nous n'avons pas établi de cible pour notre portefeuille aux États-Unis en raison de l'évolution des exigences juridiques aux États-Unis. Nous estimons qu'en 2024, plus de 90 % de nos prêts aux producteurs d'électricité aux États-Unis sont destinés à des sources de production à faibles émissions de carbone, en hausse par rapport à 77 % l'année précédente.

En date de 2024, l'intensité des émissions physiques du champ d'application 1 du portefeuille canadien de production d'électricité s'est contractée de 31 % par rapport à l'année de base 2019. L'intensité du portefeuille a fluctué d'une année à l'autre et devrait continuer à le faire en raison de la composition du portefeuille, des changements opérationnels réels de l'emprunteur et de la disponibilité des données. En 2024, 89 % de nos prêts en cours aux producteurs d'électricité au Canada étaient destinés à la production d'électricité à faibles émissions de carbone, ce qui dépasse notre cible de 88 %. Les stratégies énumérées à la page 32 soutiennent la réduction des émissions de GES de ce portefeuille.

En 2025, nous avons utilisé des capacités d'analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques pour évaluer la probabilité d'atteindre la cible de réduction de l'intensité physique et notre part de la production à faibles émissions de carbone dans un éventail de scénarios futurs fournis par le NGFS[3]. Nos conclusions préliminaires indiquent une forte possibilité d'atteindre la cible de réduction de l'intensité des émissions physiques dans un scénario qui limite le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici 2100, une possibilité modérée dans un scénario où le réchauffement est limité à moins de 2 °C, et une faible possibilité dans les scénarios où les politiques climatiques restent les mêmes jusqu'en 2030 (transition tardive) ou ne changent pas du tout. Le scénario de transition tardive est considéré comme étant le plus probable à court et à moyen terme. La possibilité d'atteindre la cible relative à la part de production d'électricité à faibles émissions de carbone au Canada est élevée dans tous les scénarios.

[1] Les émissions du champ d'application 2 associées à l'électricité utilisée dans les installations de production d'électricité sont négligeables et ne sont pas calculées.

[2] Les activités à faible émission de carbone comprennent la production d'énergie renouvelable (l'hydroélectricité et la production éolienne, solaire et de biomasse, entre autres) et nucléaire.

[3] Nous avons utilisé les scénarios à long terme de la phase 5 du Réseau pour le verdissement du système financier (Network for Greening the Financial System ou NGFS) générés au moyen de trois modèles d'évaluation intégrés : REMIND-MAgPIE, MESSAGE-GLOBIOM et GCAM.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Immobilier commercial

Nous avons évalué les parcours de réduction des émissions de GES du secteur de l'immobilier commercial en nous fondant sur le scénario de carboneutralité de l'AIE, les scénarios de développement durable des Perspectives des technologies énergétiques de l'AIE et l'outil de surveillance du risque carbone dans le secteur de l'immobilier (Carbon Risk Real Estate Monitor ou CRREM). Nous n'avons pas établi de cible pour ce portefeuille en raison de la faible cote liée à la qualité des données selon le PCAF. Les données réelles relatives à la consommation d'énergie ou aux émissions pour les biens immobiliers de ce portefeuille sont limitées. Sans ce type de données, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir une intensité des émissions physiques qui, selon nous, est représentative du portefeuille, ce qui limite notre capacité à établir des cibles.

En 2025, nous avons discuté avec des fournisseurs de données tiers qui pourraient améliorer la qualité des données pour les calculs des émissions financées associées à nos prêts immobiliers commerciaux. À la suite d'une évaluation effectuée au moyen d'essais auprès de fournisseurs, nous avons décidé d'accorder la priorité aux processus qui améliorent l'approvisionnement en données internes; les ensembles de données de tiers dépendaient en effet de la consommation d'énergie estimative, ce qui n'améliorerait pas de façon significative la qualité de nos données.

Immobilier résidentiel

Nous avons évalué les parcours de réduction des émissions de GES pour le secteur de l'immobilier résidentiel au moyen du scénario de carboneutralité de l'AIE. Nous n'avons pas établi de cible pour ce portefeuille en raison de défis similaires à ceux de notre portefeuille d'immobilier commercial, indiqués précédemment, en matière de disponibilité des données.

Agriculture

Nous avons évalué les parcours de réduction des émissions de GES pour le secteur agricole en nous fondant sur les scénarios de carboneutralité d'ici 2050 REMIND MAgPIE 2.1 à 4.2 du NGFS et le modèle climatique One Earth, profil 1.5 (OECM 1.5). Nous n'avons pas établi de cible d'émissions financées pour ce portefeuille en raison de la faible cote liée à la qualité des données selon le PCAF. La disponibilité des données sur les émissions au niveau de la ferme ou la production par produit est extrêmement limitée. Sans ce type de données, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir une intensité des émissions physiques qui, selon nous, est représentative du portefeuille, ce qui limite notre capacité à établir des cibles.

Autres secteurs

Nous avons quantifié et divulgué précédemment les émissions financées liées aux activités industrielles (production de fer et d'acier, production d'aluminium et fabrication de ciment) et aux prêts automobiles aux particuliers. En 2023, nous avons mis fin à la communication de l'information sur les activités industrielles, car notre exposition au risque de crédit dans ce secteur et nos émissions financées qui en découlent ont été jugées négligeables. En 2024, nous avons également mis fin à la communication de l'information sur le crédit automobile aux particuliers en raison d'une décision stratégique de 2023 de mettre fin à nos activités de financement automobile indirect aux particuliers.

Nous ne divulguons pas les émissions financées pour les secteurs miniers de manière séparée, car l'exploitation minière de métaux et de minéraux non métalliques n'atteint pas notre seuil relatif au risque de crédit (c.-à-d., plus de 1 %), et d'autres critères décrits dans le document Méthode de déclaration des GES – Émissions financées.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Mesures du risque climatique

Nous avons intégré des mesures du risque lié aux changements climatiques à notre énoncé d'appétit pour le risque afin de mieux comprendre, surveiller et gérer de façon proactive notre exposition aux risques physiques et de transition liés au climat, conformément aux obligations réglementaires énoncées par le BSIF.

Mesures du risque de transition lié au climat

Actifs liés au carbone – Mesure 1

Conformément aux recommandations de 2017 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), nous calculons les actifs liés au carbone comme notre exposition au risque de crédit associée aux secteurs de l'énergie et des services publics, définie par la classification Global Industry Classification Standard (GICS) comme comptant sur les combustibles fossiles – principalement les activités pétrolières et gazières (en amont, intermédiaires et une partie en aval) et la production d'électricité au moyen de combustibles fossiles – exprimée en pourcentage de notre exposition totale au risque de crédit.

Les activités sont considérées comme étant visées en fonction de leur lien direct avec le traitement et le stockage des combustibles fossiles, tandis que les activités impliquant une utilisation en aval ou la vente au détail d'intrants pétroliers et gaziers sont généralement exclues, à moins qu'elles soient clairement associées à la distribution de combustibles avec des solutions de rechange limitées. Nous examinons périodiquement ces critères d'inclusion pour nous assurer qu'ils demeurent conformes à l'évolution des pratiques d'affaires et des attentes réglementaires.

Cette mesure est incluse dans notre tableau de bord sur l'appétit pour le risque que nous soumettons au Conseil d'administration en tant que mesure de l'appétit pour le risque. Elle est utilisée comme indicateur du risque potentiel lié aux actifs délaissés – la possibilité que les actifs perdent de la valeur économique à mesure que la transition vers une économie à faibles émissions de GES progresse.

En 2021, nous avons établi des seuils de tolérance au risque pour cette mesure. Les seuils sont établis et révisés chaque année, et tiennent compte du risque lié aux actifs délaissés, de l'exposition moyenne des banques canadiennes aux actifs liés au carbone, du contexte politique des territoires où BMO exerce ses activités et du plan d'action de transition de la Banque.

Cette évolution de la méthodologie vise à améliorer la pertinence et la transparence de nos mesures du risque de transition climatique et à tenir compte de l'évolution de la dynamique du marché, notamment la croissance prévue des prêts liés au carbone, conformément aux priorités nationales du Canada en matière d'investissement dans les infrastructures énergétiques.

La mesure de l'appétit pour le risque continuera d'être communiquée au niveau de l'organisation et pour les unités d'exploitation les plus touchées, ce qui permettra à la Banque de surveiller les contributions des unités d'exploitation à la mesure de l'organisation et d'activer les seuils et les déclencheurs d'avis au niveau des unités.

Notre exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone (mesure 1) au cours de l'exercice 2025 s'est élevée à près de 14,8 milliards de dollars, ce qui représente 1,3 % ◆ de notre risque de crédit total. Notre risque a baissé depuis 2019, en raison des décisions stratégiques prises quant à la répartition du capital et à la priorisation des occasions. Étant donné les tendances commerciales actuelles et l'incidence des nouvelles initiatives énergétiques au Canada, nous nous attendons à ce que cette mesure augmente par rapport aux années précédentes.

Exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone – Mesure 1

	2025	2024
Exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone – Mesure 1 (énergie non renouvelable et production d'électricité) (en %)[1]	◆ **1,3 %**	1,6 %
Exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone – Mesure 1 (en milliards de dollars)[2]	**14,8 $**	18,4 $

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

[1] Cette mesure est conforme aux recommandations de 2017 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et définit l'exposition au risque de crédit liée aux secteurs de l'énergie et des services publics, exprimée en pourcentage de notre exposition totale au risque de crédit. Elle ne comprend pas les services publics d'eau, les producteurs indépendants d'électricité, les sociétés de transport et de distribution d'électricité, les producteurs d'électricité renouvelable, les producteurs d'électricité nucléaire et les sociétés de gestion des déchets.

[2] Cette mesure s'harmonise aux recommandations de 2021 du GIFCC et comprend les secteurs couverts par la mesure 1 et les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment ainsi que de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers. Cette mesure n'est pas utilisée directement dans la gestion des risques en raison de sa large couverture sectorielle, ce qui limite son utilité en tant que mesure du risque lié à la transition climatique.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Actifs liés au carbone – Mesure 2

En 2021, le GIFCC a mis à jour ses lignes directrices afin d'inclure une définition révisée des actifs liés au carbone (mesure 2), qui comprend les quatre groupes non financiers qu'il a désignés : énergie (conformément à la mesure 1), transport, matériaux et bâtiment, ainsi qu'agriculture, alimentation et produits forestiers. Cette définition de 2021 n'est pas utilisée directement dans la gestion des risques en raison de sa large couverture sectorielle, qui limite son utilité en tant que mesure du risque lié à la transition climatique. Par exemple, la sensibilité au climat varie considérablement au sein du secteur agricole en raison de facteurs comme les types de cultures et la géographie. Nous divulguons cette mesure conformément aux pratiques du secteur. Notre exposition au risque de crédit en lien avec les actifs liés au carbone tels que redéfinis par le GIFCC en 2021 s'est élevée à près de 188,9 milliards de dollars, ce qui représente 16,5 % ◆ de notre risque de crédit total.

Exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone – Mesure 2

	2025	2024
Exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone – Mesure 2 (comprend la mesure 1, plus les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment, ainsi que de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers) (en %)[1]	◆ **16,5 %**	17,0 %
Exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone – Mesure 2 (en milliards de dollars)	**188,9 $**	189,6 $

Exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone, par catégorie du GIFCC[2]

	2025	2024
Énergie	**1,3 %**	1,6 %
Transport	**2,3 %**	2,4 %
Matériaux et bâtiment	**9,5 %**	9,4 %
Agriculture, alimentation et produits forestiers	**3,4 %**	3,6 %

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

[1] Cette mesure est conforme aux recommandations de 2017 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et définit l'exposition au risque de crédit liée aux secteurs de l'énergie et des services publics, exprimée en pourcentage de notre exposition totale au risque de crédit. Elle ne comprend pas les services publics d'eau, les producteurs indépendants d'électricité, les sociétés de transport et de distribution d'électricité, les producteurs d'électricité renouvelable, les producteurs d'électricité nucléaire et les sociétés de gestion des déchets.

[2] Cette mesure s'harmonise aux recommandations de 2021 du GIFCC et comprend les secteurs couverts par la mesure 1 et les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment, ainsi que de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers. Cette mesure n'est pas utilisée directement dans la gestion des risques en raison de sa large couverture sectorielle, ce qui limite son utilité en tant que mesure du risque lié à la transition climatique.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Mesures du risque physique lié au climat

Les mesures du risque physique sont calculées chaque trimestre et communiquées à l'interne aux cadres supérieurs. Les indicateurs pourront être pris en compte dans le cadre de l'appétit pour le risque, et sont assujettis au cycle d'actualisation annuel. Dans le cadre de ce processus, les mesures des indicateurs, ainsi que toute révision, sont examinées par le Comité de gestion des risques de l'organisation et le Comité de gestion des risques, États-Unis.

Ces indicateurs peuvent être peaufinés pour tenir compte, par exemple, de l'évolution des normes sectorielles et réglementaires.

Mesure relative aux inondations

Au cours de l'exercice 2025, nous avons élaboré une mesure du risque physique lié au climat (aux fins de surveillance uniquement) pour mesurer l'exposition aux inondations (côtières, pluviales et fluviales) de nos portefeuilles de prêts garantis par des biens immobiliers (prêts hypothécaires à l'habitation et prêts sur valeur domiciliaire). Cette mesure s'harmonise aux recommandations de la NCID 2 sur la communication de l'information relative aux changements climatiques, et est également conforme à la mesure intersectorielle du BSIF sur le montant et le pourcentage des actifs et des activités commerciales vulnérables aux risques physiques liés au climat.

La mesure relative aux inondations évalue la proportion de l'exposition au risque des prêts hypothécaires et des prêts sur valeur domiciliaire dans les zones inondables à récurrence d'une fois par 100 ans dont la profondeur des inondations est supérieure à 0,5 mètre. Nous avons amélioré la méthodologie en 2025 afin d'harmoniser les portefeuilles du Canada et des États-Unis et d'ajouter des mesures complémentaires du risque lié à l'emprunteur, de la couverture d'assurance dommages et des estimations des expositions pour un éventail de profondeurs d'inondations.

Mesure relative aux feux de forêt

Au cours de l'exercice 2026, nous lancerons une mesure relative aux feux de forêt pour mesurer le pourcentage des soldes dans les zones à risque élevé de feux de forêt en Californie, telles que déterminées par la U.S. Federal Emergency Management Agency (FEMA). Notre mesure utilisera l'indice des feux de forêt de la FEMA, qui évalue le risque de feux de forêt par secteur de recensement.

Autres mesures climatiques

Ratio de financement de l'offre énergétique

Lors de l'assemblée générale annuelle 2025 de BMO, 32,4 % des actionnaires ont appuyé la divulgation d'un ratio de financement de l'offre énergétique.

BMO évalue activement les diverses considérations liées à l'élaboration d'une méthodologie relative à un tel ratio. BMO demeure déterminé à faire le suivi de son financement climatique, qui a atteint 35,7 milliards de dollars en 2025, et à en faire rapport (voir la page 83, Finance durable et climatique). Dans ce contexte, BMO a l'intention de continuer à surveiller et à évaluer les pratiques sectorielles à l'égard du ratio de financement de l'offre énergétique et envisagera de divulguer une telle mesure dans ses rapports Climat et durabilité en fonction de l'évolution des normes de communication de l'information.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Nature et biodiversité

Nous sommes conscients que nos activités et nos clients dépendent d'écosystèmes naturels sains, et que la préservation et la dégradation de ces systèmes offrent des occasions et présentent des risques dans l'ensemble de notre chaîne de valeur.

Qui en assume la responsabilité?

- Le chef de la durabilité et le chef, Gestion du risque environnemental et social

Pourquoi est-ce important?

Le financement de solutions fondées sur la nature – comme l'agriculture durable, la conservation et la restauration des écosystèmes – peut ouvrir de nouveaux marchés et soutenir la création de valeur à long terme, en plus de répondre aux attentes des parties prenantes en matière de gérance environnementale. La détérioration de la biodiversité à l'échelle mondiale, l'utilisation non durable des terres et la pollution constituent des risques transversaux qui peuvent se manifester par l'intermédiaire d'autres canaux de risque.

Gouvernance

Étant donné que la nature et la biodiversité sont désignées comme des risques environnementaux et sociaux dans notre cadre de gestion des risques, elles sont assujetties aux mêmes processus de gouvernance que les autres risques environnementaux et sociaux (voir les pages 12 et 13). Nous avons mis sur pied un groupe de travail sur la nature et la biodiversité composé de membres des équipes Durabilité et Gestion du risque environnemental et social afin de faire progresser notre évaluation des répercussions et des dépendances liées à la nature.

Stratégie

Nous mettons à l'essai les recommandations du Groupe de travail sur l'information relative à la nature (GIFN) et améliorons notre capacité à intégrer les considérations liées à la nature à nos pratiques et à nos processus au moyen des initiatives clés suivantes :

Soutien des solutions fondées sur la nature

- BMO Radicle offre une expertise dans les solutions fondées sur la nature et l'élimination des émissions de carbone dans le cadre de projets d'immobilisations.
- Nous offrons du financement aux organisations qui mènent des projets d'élimination du carbone fondés sur la nature.
- Nous intégrons les crédits de compensation carbone générés par des solutions fondées sur la nature dans notre stratégie de compensation des émissions de carbone opérationnelles afin de faire croître les flux de capitaux vers des entreprises et des activités qui soutiennent la conservation de la biodiversité et l'atténuation des changements climatiques.
- Notre cadre de finance durable et climatique intègre des sujets en lien avec la nature, comme la prévention de la pollution, l'utilisation durable de l'eau, la gestion durable des ressources naturelles et l'alimentation et l'agriculture durables.

Renforcement des capacités

- Nous participons à des groupes de travail sur la nature et la biodiversité afin d'élaborer et de mettre en œuvre des pratiques sectorielles émergentes.
- Les sujets en lien avec la nature et la biodiversité ont été intégrés au programme de recherche de l'Institut pour le climat de BMO.

Leadership éclairé

- La nature est l'une des priorités de l'Institut pour le climat de BMO pour fournir des renseignements sur le secteur. Les publications sur le leadership éclairé se trouvent sur notre site Web.
- Le programme BMO Soutien aux collectivités met l'accent sur la résilience environnementale, notamment la restauration de la biodiversité, et mise sur la collaboration avec des organisations pour protéger et restaurer les espaces extérieurs.

Gestion des risques

Les considérations relatives à la nature sont intégrées aux politiques, aux processus décisionnels et au cadre de gestion des risques de la Banque :

- Notre définition du risque environnemental et social englobe des sujets liés à la biodiversité et à l'utilisation des terres, à la pollution et aux déchets, à l'énergie et à l'eau, ainsi qu'à l'utilisation d'autres ressources.
- Nous avons mené une analyse préliminaire du portefeuille de crédit de BMO au moyen de l'outil ENCORE pour nous aider à repérer les risques, les dépendances et les répercussions liés à la nature. Nous mettons également à l'essai le cadre du programme LEAP recommandé par le GIFN afin d'améliorer notre compréhension de l'empreinte de nos activités de financement sur la biodiversité et d'orienter l'intégration future de la biodiversité dans notre processus de gestion des risques.
- Nous avons effectué une évaluation préliminaire de l'impact des incidents de pollution sur nos activités de financement.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

DURABILITÉ SOCIALE

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Impact dans la collectivité

Nous cherchons à renforcer les collectivités en favorisant la croissance économique, la prospérité locale et la participation active des parties prenantes.

Qui en assume la responsabilité?

- Le chef du marketing et des communications
- La supervision est assurée par le chef des affaires administratives, le chef des ressources humaines et le chef, Talent, culture et marque

Pourquoi est-ce important?

Les dons aux collectivités et le bénévolat accentuent l'impact social de BMO, renforcent la confiance des parties prenantes et favorisent une croissance économique. Ces efforts contribuent à la résilience à long terme de l'organisation en consolidant ses liens avec les collectivités et en accroissant son acceptabilité sociale.

Générosité et bénévolat des employés

Notre campagne annuelle BMO Générosité est un facteur de différenciation clé de notre culture. Nous encourageons nos employés à faire un don à des causes qui leur tiennent à cœur et à promouvoir le travail de notre partenaire stratégique, Centraide. Nos employés donnent de leur temps et mettent à profit leurs connaissances en dehors du travail de diverses façons, notamment dans le cadre de projets locaux axés sur les compétences et de conseils d'administration d'organismes sans but lucratif, afin de bâtir des collectivités plus fortes.

Mesures – Générosité et bénévolat des employés

	2025	2024
Heures de bénévolat effectuées par les employés[1]	▲ **Plus de 65 000**	Plus de 54 000
Montant des fonds amassés dans le cadre des campagnes de dons annuelles menées par les employés (en millions de dollars)	▲ **40,3 $**	39,0 $

▲ SiMPACT a fourni une vérification indépendante de ce chiffre au moyen du modèle LBG.

[1] Les heures de bénévolat aux États-Unis (à l'exception des heures de conseils juridiques bénévoles) s'étendent sur l'année civile.

Soutien aux collectivités

Que ce soit par nos dons à des organismes communautaires ou nos investissements dans des partenariats répondant aux besoins de la société, nous sommes fiers de perpétuer un héritage de plus de 200 ans consacré à faire une différence dans les collectivités où nos collègues et nos clients travaillent et vivent. Notre financement soutient des programmes et des initiatives dans les domaines suivants :

- Résilience communautaire et économique – soutien à la littératie financière, au développement des compétences, aux services sociaux, à l'éducation, à l'équité en santé, ainsi qu'à l'accès aux arts et à la culture.
- Résilience environnementale – soutien aux efforts de conservation, aux projets d'énergie de remplacement dans les quartiers à faible revenu, aux campagnes de sensibilisation et d'éducation du public, ainsi qu'aux projets de recherche.

Nos rapports sur les placements dans la collectivité sont vérifiés de façon indépendante par SiMPACT au moyen du modèle LBG reconnu à l'échelle mondiale, qui respecte la norme canadienne la plus élevée en matière de communication de l'information sur les placements dans la collectivité, conformément aux principes d'évaluation de LBG Canada. Grâce à ce modèle, nous pouvons évaluer notre rendement et utiliser les renseignements obtenus pour orienter notre approche future.

BMO a reçu une certification du Réseau PRISME d'Imagine Canada pour la période 2025-2026. Nous sommes également membres de Chief Executives for Corporate Purpose (CECP), un réseau dédié à la réalisation de rendements mesurables liés à la raison d'être.

Engagement de BMO à l'égard des urgences humanitaires

Pour accroître la résilience et la préparation et garantir une réponse aux catastrophes tout au long de l'année, nous soutenons le Emergency Response Fund de la Croix-Rouge américaine et l'Alliance pour les interventions d'urgence de la Croix-Rouge canadienne. Depuis 2011, BMO a versé plus de 1,95 million de dollars à la Croix-Rouge américaine et 2,76 millions de dollars à la Croix-Rouge canadienne.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Fonds de rétablissement de BMO lié aux feux de forêt à Los Angeles

En janvier 2025, nous nous sommes engagés à verser 3 millions de dollars pour lancer le fonds de rétablissement de BMO lié aux feux de forêt à Los Angeles à la suite des ravages causés par les incendies de forêt à Los Angeles. Les priorités du fonds étaient les suivantes :

- Rétablissement des personnes et des familles : programmes d'orientation et de soutien pour aider les personnes et les familles à se rétablir, en mettant l'accent sur les petites entreprises et l'accession à la propriété.
- Rétablissement des collectivités : favoriser la résilience grâce à des programmes qui contribuent au rétablissement des collectivités, en mettant l'accent sur le nettoyage, la sécurité et les besoins essentiels.
- En octobre 2025, nous avons octroyé des subventions à 32 organismes sans but lucratif de la Californie du Sud.

Mesures – Soutien aux collectivités

	2025	2024
Nombre d'employés ayant fait du bénévolat	**1 821**	1 577
Dons – Canada et États-Unis (en millions de dollars)[1]	▲ **115,7 $**	101,0 $
Valeur des heures de bénévolat de BMO effectuées sur le temps de travail (en millions de dollars)[1]	▲ **0,5 $**	0,6 $
Coûts de gestion du programme (en millions de dollars)[1,2]	▲ **7,8 $**	7,7 $
Impact total dans la collectivité (en millions de dollars)[2]	▲ **124,0 $**	109,3 $
Soutien aux collectivités selon le domaine d'intervention (en %)		
Soins de santé et services sociaux (y compris les hôpitaux et les œuvres de bienfaisance)	**34 %**	31 %
Arts et culture	**13 %**	14 %
Éducation	**22 %**	19 %
Services civiques/communautaires et développement économique	**23 %**	20 %
Durabilité	**7 %**	7 %
Autres	**1 %**	9 %

▲ SiMPACT a fourni une vérification indépendante de ce chiffre au moyen du modèle LBG.

[1] Ce chiffre est inclus dans la mesure de l'impact total dans la collectivité.

[2] Les données de l'exercice 2024 sont retraitées pour inclure les dépenses supplémentaires liées aux programmes de soutien aux collectivités et de don des employés.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Partenariats avec les Autochtones

Nous consolidons nos partenariats de longue date avec les communautés autochtones en favorisant leur autonomie économique grâce à des services financiers, des offres d'emploi et des programmes éducatifs adaptés.

Qui en assume la responsabilité?

- Les Services bancaires aux Autochtones de BMO et notre Bureau de la réconciliation, avec le soutien du Conseil consultatif pour les communautés autochtones, composé de leaders autochtones respectés de partout au Canada
- Les dirigeants de BMO, y compris le chef de la durabilité

Pourquoi est-ce important?

Il est essentiel pour notre croissance commune d'établir une relation de confiance et de favoriser des partenariats à long terme avec les communautés autochtones. Les services bancaires aux Autochtones constituent un marché en pleine expansion qui offre à BMO l'occasion de renforcer ses liens avec les gouvernements, les organisations et les peuples autochtones grâce à des solutions financières sur mesure. Nos programmes dans les domaines du crédit aux grandes entreprises, du logement, de l'approvisionnement et de l'entrepreneuriat soutiennent la réconciliation tout en faisant progresser nos priorités d'affaires.

Notre approche

Aux côtés des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, nous œuvrons à éliminer les obstacles et à créer des occasions en nous appuyant sur trois piliers essentiels : l'éducation, l'emploi et l'autonomie économique. En 2025, guidés par le Conseil consultatif pour les communautés autochtones, nous avons créé notre Bureau de la réconciliation pour promouvoir des relations positives et respectueuses et favoriser des changements durables et concertés. Ces efforts répondent à l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation.

Éducation

L'éducation est le fondement de l'autonomie. Grâce à des initiatives comme l'apprentissage en ligne Nisitohtamowin ᓂᓯᑐᐦᑖᒨᐧᐣ, la sensibilisation culturelle et les programmes de littératie financière, nous favorisons la compréhension et l'acquisition de compétences pour l'avenir. Depuis 2021, BMO a versé 1,6 million de dollars à des initiatives éducatives autochtones, ce qui comprend sept nouveaux engagements pluriannuels lancés en 2025 dans le cadre de partenariats avec l'Université Lakehead, l'Université d'Ottawa et l'Université de l'Alberta. Nous avons également lancé FinancesFutées BMO, qui offre plus de 20 modules interactifs adaptés aux communautés autochtones.

En 2025, nous avons inauguré notre premier espace patrimonial Downie-Wenjack à L'Académie BMO à Toronto. Créé en partenariat avec les communautés autochtones, cet espace offre un lieu de réflexion et d'apprentissage qui soutient notre parcours continu vers la vérité et la réconciliation.

Emploi

Les employés autochtones sont représentés dans tous les secteurs d'activité et à tous les niveaux de direction.

Notre programme Parcours de carrière Miikana vise à favoriser un milieu de travail inclusif et à offrir des occasions d'avancement professionnel adaptées aux besoins des Autochtones. Le programme affiche un taux de rétention de 92,6 % parmi les participants.

Nos employés autochtones profitent du soutien offert dans le cadre d'initiatives comme la série Causeries sur l'inclusion des Autochtones et notre groupe-ressource d'employés, le Cercle de partage BMO. Ces programmes renforcent le sentiment d'appartenance et intègrent les voix et les points de vue autochtones dans notre culture d'entreprise. Nous commémorons des événements clés tels que le Mois national de l'histoire autochtone et la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation afin d'accroître la sensibilisation à l'échelle de la Banque.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Autonomie économique

L'autodétermination économique est essentielle à la réconciliation et à la prospérité durable. Nous soutenons l'autonomie économique des Autochtones grâce aux programmes suivants :

- Les Services bancaires aux Autochtones de BMO soutiennent les communautés autochtones à l'échelle du Canada en leur offrant des services de fiducie, des solutions de placement et des options de financement à long terme pour les projets d'infrastructure et le développement économique dans les réserves.
- Le Programme de prêts à l'habitation dans les réserves de BMO finance les personnes admissibles qui souhaitent faire construire, acheter ou rénover une propriété dans une réserve.
- Le programme BMO pour les entrepreneurs autochtones permet aux entreprises autochtones établies dans les réserves ou à l'extérieur d'avoir accès à du capital.
- BMO compte 14 succursales en territoire autochtone à l'échelle du pays et un bureau des Services bancaires aux grandes entreprises au service des peuples, des entreprises et des organisations autochtones.
- Nous avons dépassé notre objectif d'approvisionnement en dépensant 161,0 millions de dollars auprès d'entreprises appartenant à des Autochtones depuis 2021, dont 45,5 millions de dollars en 2025. Nous continuons de soutenir les entrepreneurs au moyen de programmes comme Ascension BMO, qui offre des occasions de mentorat, de réseautage et de croissance.
- Au 31 octobre 2025, BMO avait fourni plus de 18,0 milliards de dollars de services bancaires à plus de 300 communautés autochtones dans tout le pays.

Consentement libre, préalable et éclairé (CLPE)

BMO reconnaît l'importance du consentement libre, préalable et éclairé (CLPE), ainsi que le droit des peuples autochtones de participer à la prise de décision. Conscients des risques associés au non-respect des droits des Autochtones, nous avons intégré le CLPE à nos politiques et processus de gestion des risques, notamment en faisant expressément référence aux droits des Autochtones dans notre politique générale Gestion du risque environnemental et social, en exigeant une diligence raisonnable en vertu de la directive de financement générale Gestion du risque environnemental et social pour les secteurs à risque élevé où des répercussions importantes sur les droits des Autochtones sont repérées, et en établissant des processus de transmission hiérarchique pour le risque de réputation associé aux problèmes liés aux droits des Autochtones. Les employés de BMO suivent aussi une formation interne sur les compétences culturelles autochtones, l'histoire partagée et le CLPE.

Pour obtenir une vue détaillée de nos progrès et de nos histoires d'impact, veuillez consulter notre Rapport sur les partenariats et les progrès en matière autochtone 2025.

Mesures – Partenariats avec les Autochtones

	2025	2024
Services bancaires aux Autochtones – Canada (en milliards de dollars)	**18,0 $**	17,0 $
Premières Nations participant au Programme de prêts à l'habitation de BMO dans les réserves – Canada (n^bre^)	◆ **112**	108

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Inclusion financière et renforcement des capacités

La réussite de BMO est liée à la prospérité à long terme de nos clients, des collectivités et de la société. Les banques et d'autres institutions financières peuvent – et dans certains cas, doivent – jouer un rôle pour élargir l'accès aux services financiers et favoriser la croissance économique. Nous offrons des produits, des services et des ressources éducatives spécialisés pour répondre aux besoins de nos clients.

SASB : FN-CB-240a.1, FN-CB-240a.3, FN-CB-240a.4

Qui en assume la responsabilité?

- Au Canada, le chef, Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada, le cochef, Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada et le chef, Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et Solutions intégrées AN, avec les diverses équipes de produits.
- Aux États-Unis, le chef, Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis, le chef, BMO Entreprises, É.-U. et le vice-président et responsable, *Loi sur l'accès au crédit des collectivités*, avec les diverses équipes, y compris Des affaires sans obstacles, En action avec BMO 2.0 et *Loi sur l'accès au crédit des collectivités*. La surveillance de ces programmes communautaires est assurée par le Comité de surveillance sur l'application de la *Loi sur l'accès au crédit des collectivités*.
- Le Comité sur les affaires réglementaires É.-U. et le Conseil d'administration de BMO Financial Corp.

Pourquoi est-ce important?

Promouvoir l'inclusion financière permet d'atténuer les risques systémiques, de renforcer la résilience des collectivités et d'ouvrir de nouveaux marchés. En proposant des produits, des services et des formations sur mesure, nous aidons les clients moins bien desservis à atteindre la sécurité financière tout en soutenant une croissance économique durable.

Donner aux clients les moyens d'améliorer leurs finances

BMO a une équipe attitrée qui s'efforce de déterminer les besoins de la collectivité et d'éliminer les obstacles aux services bancaires en augmentant l'inclusion et en offrant un accès à des produits qui donnent à chacun les moyens d'améliorer ses finances. Les objectifs de l'équipe sont les suivants :

- Soutenir les clients actuels grâce à des solutions bancaires personnalisées qui répondent à leurs besoins.
- Élargir l'accès aux produits et aux services qui offrent des solutions à long terme et accroître leur visibilité pour aider à améliorer la santé financière et les habitudes des clients.
- Aider les ménages à faire face aux difficultés financières en mettant l'accent sur ce qui suit :
  - Établissement et rétablissement de leur cote de crédit
  - Adoption de bonnes habitudes d'épargne
  - Compréhension de la volatilité des flux de trésorerie
  - Gestion des événements imprévus
  - Planification de l'avenir
- Ouvrir des comptes pour les ménages non bancarisés et sous-bancarisés.

Soutien de l'actionnariat des employés

BMO offre du financement et des services-conseils aux entreprises appartenant à des employés, comme celles qui offrent des régimes d'actionnariat des employés (RAE) aux États-Unis et le modèle émergent des fiducies collectives des employés (FCE) au Canada. Aux États-Unis, BMO Entreprises soutient plus de 500 entreprises détenues par un RAE, et ses engagements autorisés se chiffraient à 6,9 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2025. Les modèles d'actionnariat des employés offrent des avantages, notamment la protection des emplois et la possibilité pour les employés de bâtir leur patrimoine personnel. BMO a défendu la nouvelle loi canadienne sur les FCE, adoptée en 2024, qui crée une façon plus simple et plus intéressante pour les entreprises d'adopter des modèles d'actionnariat des employés.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Inclusion financière – Canada

Nous nous efforçons de répondre aux besoins de notre clientèle et d'offrir des services bancaires pour aider les particuliers et les petites entreprises à atteindre l'indépendance et la stabilité financières. BMO est signataire de l'engagement du Canada à offrir des comptes bancaires à frais modiques et sans frais aux groupes admissibles, comme il est indiqué ci-dessous. Pour en savoir plus, consulter la page 97 (Déclaration annuelle – Codes de conduite volontaires et engagements publics).

Segment de clientèle	Produits et services	Communication et mobilisation
Femmes propriétaires d'entreprise	• BMO cherche à offrir un soutien personnalisé aux femmes propriétaires d'entreprise, qui constituent un groupe démographique clé qui joue un rôle important dans la croissance économique. Le programme BMO pour Elles offre aux femmes en affaires des services financiers et d'autres ressources dont elles ont besoin pour soutenir leur croissance. • Le programme est offert par nos ambassadeurs BMO pour Elles, des directeurs, Gestion relationnelle, Services bancaires aux entreprises et des conseillers en gestion de patrimoine chevronnés qui se consacrent à donner aux femmes les moyens d'agir tout au long de leur parcours financier.	• Le programme de bourse BMO rend hommage aux femmes soutient les petites entreprises dirigées par des propriétaires engagés pour l'avancement des femmes et capables de montrer comment la subvention favorisera leur développement. Notre programme de bourse BMO qui rend hommage aux femmes a soutenu 60 femmes d'affaires au Canada grâce à un financement de plus de 570 000 $ depuis sa création.
Personnes handicapées ou confrontées à des enjeux linguistiques, d'accessibilité ou d'analphabétisme	• BMO s'efforce de se conformer aux règlements applicables en matière d'accessibilité dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris les règlements prévus par la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, la L*oi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et la loi *Americans with Disabilities Act*. Ce que nous offrons : – des services bancaires mobiles et en ligne compatibles avec les technologies d'assistance, comme les lecteurs d'écran et les loupes d'écran; – du matériel avec des formats accessibles, comme les documents PDF accessibles, le braille, les gros caractères, l'audio et le texte électronique; – des ressources de relais de télécommunications et des services d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) et en langue des signes américaine (ASL); – des fonctionnalités d'accessibilité dans les succursales, telles que l'accès en fauteuil roulant, les guichets automatiques accessibles avec fonctionnalités audio et braille, et l'assistance pour les animaux d'assistance. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre Rapport sur les progrès liés à la Loi canadienne sur l'accessibilité 2025.	• Le Bureau de l'accessibilité de l'organisation gère la gouvernance et les rapports liés à l'accessibilité, soutient les parties prenantes qui dirigent des initiatives en matière d'accessibilité pour les clients et les employés, et collabore avec les parties prenantes internes et externes à l'élaboration de nos initiatives d'accessibilité. Pour en savoir plus,veuillez consulter notre rapport annuel sur l'accessibilité.
Clients en situation de crise	• Lors de catastrophes naturelles, nous soutenons nos clients canadiens confrontés à des difficultés financières, notamment la perte de biens personnels et d'entreprise. Nous offrons des options de répit financier aux clients dont les biens personnels ou d'entreprise ont subi des pertes ou des dommages. Parmi ces options, citons le rajustement du programme de services bancaires courants, les options de paiement de prêt et/ou de prêt hypothécaire/la protection des versements, et les options de report de versement sur les prêts hypothécaires, les prêts à tempérament et les cartes de crédit.	
Petites entreprises	• Notre programme Prêt à tempérament Petites entreprises soutient la croissance des activités. • L'expérience numérique de la version allégée des Services bancaires en ligne pour entreprises permet aux propriétaires d'entreprise de gérer facilement leurs services bancaires partout et en tout temps.	• Notre programme Des affaires sans obstacles au Canada a été créé pour aider les entrepreneurs à obtenir le fonds de roulement, les outils, les ressources et les occasions de réseautage significatives nécessaires pour faire croître leurs activités. Il offre aux entrepreneurs noirs et autochtones un accès à un fonds de roulement, à des ressources éducatives et à des partenariats professionnels pour démarrer et faire croître les activités des petites entreprises moins bien desservies.

(suite à la page suivante)

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Segment de clientèle	Produits et services	Communication et mobilisation
Nouveaux arrivants au Canada	• Le programme Nouveau commencement avec BMO propose des produits et des services spécialisés et personnalisés aux nouveaux arrivants au Canada, y compris des offres pertinentes de partenaires, des demandes de carte de crédit sans antécédents de crédit au Canada, l'exonération des frais pour les virements de fonds internationaux, des offres spéciales de prêts hypothécaires et des solutions numériques intégrées de transfert de fonds à l'étranger. • La possibilité d'ouvrir instantanément un compte numérique allège et simplifie l'expérience des nouveaux arrivants. Le programme préalable à l'arrivée permet aux nouveaux arrivants de 13 pays d'ouvrir un compte de chèques en quelques minutes et de faire une demande de certificats de placement garanti (CPG) avant même leur arrivée au Canada. • Nous offrons aux nouveaux arrivants deux ans de services bancaires sans frais, avec un forfait complet d'une valeur pouvant atteindre 2 300 $, et avons dévoilé une offre personnalisée de BMO Gestion de patrimoine pour soutenir leur intégration financière et leurs objectifs à long terme.	• Nous avons établi des partenariats avec des agences et des organisations d'aide aux nouveaux arrivants au Canada, en Inde et en Chine, et avons mis en place des programmes complets de littératie financière afin de doter les nouveaux arrivants des connaissances essentielles à leur réussite financière dans leur nouvel environnement.
Membres de la communauté de la Défense canadienne	• En partenariat avec les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes, nous offrons des solutions de services bancaires aux particuliers et aux entreprises conçues pour répondre aux besoins particuliers des familles de militaires, notamment des options de services bancaires sans frais et des prêts hypothécaires flexibles pour les personnes affectées en vertu de la Directive sur la réinstallation des Forces armées canadiennes.	• BMO a été désigné comme banque officielle de la communauté de la Défense canadienne par le Chef d'état-major de la Défense. • BMO soutient la communauté de la Défense canadienne en commanditant des initiatives communautaires comme la Course de l'Armée du Canada.
Étudiants au Canada	• BMO soutient les étudiants de niveau postsecondaire partout au Canada en leur offrant des services bancaires sans frais pendant leurs études et jusqu'à 12 mois après l'obtention de leur diplôme, ainsi que des solutions de crédit personnalisées, comme des cartes de crédit spécialement conçues pour les étudiants et des options de crédit assorties d'incitatifs financiers concurrentiels. • Nous offrons des expériences numériques complètes et personnalisées grâce à une gamme d'outils numériques – FinancesFutées BMO, CreditView, outil d'établissement de budget – conçus pour améliorer la littératie financière et permettre aux étudiants de prendre des décisions financières éclairées. • Nous avons mis en place une offre multiproduit destinée aux étudiants, d'une valeur pouvant atteindre 950 $, qui combine des incitatifs financiers et des partenariats exclusifs. L'un des moments forts a été notre collaboration avec Domino's, qui a offert jusqu'à 12 mois de pizzas gratuites aux étudiants admissibles. Reconnue par MoneySense comme la meilleure offre de services bancaires aux étudiants au Canada en 2025, cette initiative a renforcé notre engagement à offrir une valeur significative et des services abordables au quotidien.	• Nous avons conclu des partenariats exclusifs avec plusieurs universités, notamment l'Université métropolitaine de Toronto, l'Université Western, l'Université de Calgary et l'Institut de technologie du nord de l'Alberta. Grâce à notre présence élargie sur les campus, les étudiants ont accès toute l'année à des solutions bancaires personnalisées et à des conseils financiers leur permettant de se bâtir un avenir financier solide.
Personnes âgées[1]	• La section destinée aux aînés de notre site Web contient des liens vers les services en succursale accessibles, notamment les relevés de format adapté. Cette section offre également des renseignements sur les questions préoccupantes pour les personnes âgées, tels que les cas présumés d'abus financier ou de fraude ciblant les aînés. • Nous offrons des solutions bancaires personnalisées aux aînés, y compris des services bancaires sans frais et une planification financière gratuite.	• Nous maintenons notre engagement à l'égard de la prestation de services bancaires aux aînés, qui se trouve sur notre site Web. • En 2025, nous avons mis à jour la formation des employés afin de mieux servir nos clients âgés.

[1] Personnes de 60 ans ou plus au Canada (aussi appelées aînés) qui effectuent des transactions bancaires à des fins non commerciales.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Mesures – Inclusion financière (Canada)

Nombre de clients qui reçoivent des services gratuits ou à frais réduits – Canada

	2025	2024
Personnes âgées	**1 378 014**	1 343 811
Étudiants (niveaux universitaire, collégial ou secondaire)	**353 766**	345 073
Organismes locaux et sans but lucratif	**34 521**	35 679

Services bancaires équitables et accessibles – Canada

	2025	2024
Entreprises dont au moins une femme est propriétaire ayant reçu du soutien – Canada (n^bre)[1]	**173 872**	159 807
Crédit aux petites entreprises – Canada (en milliards de dollars)	**7,2 $**	7,1 $
Clients issus de la communauté de la Défense canadienne (n^bre)	**121 394**	112 874

[1] À l'heure actuelle, cette mesure ne correspond pas à notre définition récemment mise à jour des entreprises détenues par des femmes (voir le glossaire) et n'est pas intégrée à notre suivi des activités de finance durable. Nous travaillons à améliorer notre capacité à repérer de tels clients.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Inclusion financière – États-Unis

Réinvestissement dans la collectivité

Aux États-Unis, les banques comme BMO offrent un soutien adapté aux besoins en matière de crédit des collectivités qu'elles servent, notamment les collectivités à faible revenu, comme l'exige la loi sur l'accès au crédit des collectivités (*Community Reinvestment Act [CRA]*). BMO a obtenu la cote Remarquable (*Outstanding*) lors des récents examens réalisés en vertu de la CRA, une cote qui tient également compte de certaines composantes du programme En action avec BMO 2.0. Nous collaborons avec des organisations comme l'Illinois Housing Development Authority et Restore LA-CDC pour offrir des programmes dans les territoires où nous sommes présents aux États-Unis qui proposent des options hypothécaires abordables. Dans le cadre de notre programme Des affaires sans obstacles, nous offrons également des programmes de crédit à usage particulier pour soutenir les propriétaires de petites entreprises dans les États où nous exerçons nos activités. Ces programmes peuvent fournir divers avantages aux petites entreprises admissibles, comme des critères de crédit élargis et des réductions de taux d'intérêt. Nous proposons également des programmes de littératie financière qui peuvent aider nos clients à améliorer leurs finances et à apprendre comment épargner pour pouvoir faire face aux dépenses imprévues (voir la page 75 – Littératie financière).

En action avec BMO 2.0

IAux États-Unis, nous répondons aux exigences d'un contexte économique et social à l'évolution rapide grâce au programme En action avec BMO 2.0.

Nous avons lancé ce programme en vertu d'un plan d'avantages pour les collectivités en avril 2023, lorsque nous avons fait l'acquisition de Bank of the West. En action avec BMO 2.0 est un engagement de 40 milliards de dollars américains sur cinq ans, dont 16 milliards de dollars américains sont destinés aux collectivités de la Californie. Outre cet engagement financier, le programme comprend la mise en œuvre de partenariats stratégiques et un engagement communautaire dans les marchés où nous sommes présents aux États-Unis. Le programme vient renforcer les efforts consentis par BMO pour favoriser l'accès à la propriété et encourager les petites entreprises dans les quartiers à revenu faible ou moyen en offrant des produits de crédit et de placement conçus pour soutenir le logement abordable et le développement économique, conformément aux attentes réglementaires et à nos objectifs d'affaires. Cela comprend également les dons philanthropiques visant à renforcer les capacités au sein des populations moins bien desservies et vulnérables. En collaborant avec des organisations pour donner accès au capital et aux investissements communautaires, BMO soutient l'inclusion financière à l'échelle locale.

Le tableau ci-dessous fournit des renseignements sur nos engagements dans le cadre du programme En action avec BMO 2.0.

Plan d'avantages pour les collectivités – Total du capital déployé en date du 31 octobre 2025

	Total du capital déployé en date du 31 octobre 2025[1]	Engagement de capital de 5 ans d'ici 2028
Prêts hypothécaires à l'habitation consentis à des emprunteurs à revenu faible ou moyen (en milliards de dollars américains)	**7,0 $**	7,5 $
Investissements et prêts à vocation sociale (en milliards de dollars américains)	**9,4 $**	15,5 $
Actifs et ressources communautaires essentiels pour les entreprises appartenant à des femmes ou à des personnes issues de minorités (en milliards de dollars américains)	**0,04 $**[2]	0,2 $
Crédit aux petites entreprises admissibles en vertu de la *Loi sur l'accès au crédit des collectivités* (en milliards de dollars américains)	**4,9 $**	16,5 $
Dons philanthropiques (en millions de dollars américains)	**86,8 $**	135,0 $

Mesures – Inclusion financière (États-Unis)

Nombre de clients qui reçoivent des services gratuits ou à frais réduits – États-Unis

	2025	2024
Moins de 25 ans (y compris les étudiants de niveau collégial)	**73 290**	70 988
Organismes sans but lucratif	**19 837**	19 811

Crédit aux petites entreprises – États-Unis

	2025	2024
Crédit aux petites entreprises – États-Unis (en milliards de dollars américains)[3]	**2,9 $**	3,3 $

[1] Les données reflètent le total cumulatif depuis le lancement d'En action avec BMO 2.0 le 1er avril 2023.

[2] Le total cumulatif a été révisé pour corriger une erreur de calcul dans les chiffres de l'exercice 2024 précédemment déclarés.

[3] Le chiffre pour l'exercice 2024 a été rajusté afin de tenir compte d'un transfert de clients des Services bancaires aux grandes entreprises aux Services bancaires aux entreprises à l'exercice 2025.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Littératie financière – Canada et États-Unis

BMO offre des ressources éducatives et des renseignements pratiques sur les services bancaires pour aider les particuliers et les entreprises à gagner en confiance financière et à prendre des décisions financières mieux éclairées, tout en établissant des relations plus solides avec les clients. Nous soutenons la littératie financière au moyen des initiatives suivantes :

- Chaque trimestre, nous publions le bulletin en ligne Business Focus (en anglais seulement) entièrement gratuit, qui offre des ressources, des conseils et des astuces aux entreprises. Il est envoyé directement dans la boîte courriel de chaque client participant.
- Nous offrons sur notre site Web des pages d'accueil spécialisées et des carrefours de ressources qui regroupent des articles, des outils et des modèles numériques, ainsi que des webinaires, des vidéos et des balados éducatifs.
- BMO pour Elles et BMO Gestion de patrimoine ont collaboré dans le cadre d'un programme exclusif et personnalisé pour *Strictly Money* afin d'offrir aux investisseuses les ressources et les outils nécessaires pour soutenir leur situation financière actuelle et future.
- Au Canada, nous proposons FinancesFutées BMO, une plateforme d'éducation financière en ligne gratuite et bilingue accessible au public qui offre des modules d'apprentissage interactifs personnalisés sur des sujets comme l'établissement d'un budget, la gestion du crédit, l'accession à la propriété et les placements. L'outil comprend des parcours d'apprentissage adaptés et du contenu sélectionné conçus pour répondre aux besoins des Autochtones, des nouveaux arrivants au Canada et, depuis 2025, de la communauté de la Défense.
- En 2025, le programme Des affaires sans obstacles au Canada a dispensé de l'éducation financière dans le cadre de plus de 100 événements en personne et virtuels et plus de 2 500 heures de webinaires organisés à l'échelle du pays. Ces séances sont souvent organisées en collaboration avec des partenaires et des organismes communautaires, ce qui contribue à élargir la portée et l'impact, tout en aidant les participants à renforcer leur confiance et leurs capacités financières.
- Nous avons établi des partenariats avec des universités et des collèges de partout au Canada pour fournir aux étudiants les connaissances essentielles à leur réussite financière.
- Aux États-Unis et au Canada, nos employés font du bénévolat auprès de Junior Achievement (JA) pour soutenir son travail visant à aider les étudiants à acquérir des compétences et des connaissances financières. Au Canada, nous avons également versé 1,5 million de dollars pour financer le programme de littératie financière de JA destiné aux enfants et aux jeunes des écoles primaires et secondaires, qui touche plus de 230 000 élèves chaque année.
- Aux États-Unis, nous proposons BMO SmartProgress, une plateforme d'éducation financière en ligne gratuite en anglais et en espagnol, accessible à tous les Américains sur le carrefour d'amélioration des finances de notre site Web. L'outil propose des ressources sur les objectifs financiers et la santé budgétaire, ainsi que des cours pour aider les consommateurs à gérer l'incertitude, consolider leurs dettes et constituer une épargne d'urgence.
- Nous organisons des rencontres tout-en-un, une initiative de réseautage dans nos succursales aux États-Unis, dans le cadre desquelles des séances sur la littératie financière sont offertes aux propriétaires d'entreprise et leurs employés, avec des présentations sur des sujets qui peuvent les aider à prendre de meilleures décisions financières.
- Dans le cadre de notre initiative Coach in Your Corner, nous offrons à tous nos clients actuels ou éventuels aux États-Unis des séances de coaching financier individuelles personnalisées, virtuelles ou en personne, avec un conseiller de BMO.
- Le programme Des affaires sans obstacles aux États-Unis a offert plus de 3 800 heures de webinaires éducatifs et d'ateliers sur la littératie des affaires à l'appui de plus de 36 000 propriétaires d'entreprise de tous les États-Unis.

Mesures – Littératie financière

	2025	2024
Participants aux séances sur la littératie financière offertes par BMO aux États-Unis (n^bre)[1]	**15 466**	12 363

[1] Les succursales aux États-Unis ont augmenté leur participation à l'exercice 2025 en mettant l'accent sur l'éducation financière des petites entreprises dans le cadre du programme de rencontre tout-en-un.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Notre proposition de valeur aux employés

Nous donnons à nos employés le pouvoir d'agir grâce à des carrières enrichissantes, à une rémunération concurrentielle et à une culture inclusive et hautement performante.

SASB : FN-AC-330a.1, FN-IB-330a.1

Qui en assume la responsabilité?

- Le chef des ressources humaines et le chef, Talent, culture et marque, en collaboration avec le chef de la formation et chef, Optimisation, Talent et culture, le chef de la rémunération globale, le chef, Optimisation et acquisition de talents, le chef, Culture, leadership et développement de l'organisation et le chef de l'inclusion

Pourquoi est-ce important?

Attirer, former et fidéliser des talents très performants est essentiel à la mise en œuvre de notre stratégie et au maintien du rendement à long terme. En investissant dans notre personnel, nous développons les capacités nécessaires pour répondre aux nombreux besoins de notre clientèle, tout en favorisant une main-d'œuvre innovante, concurrentielle et prête pour l'avenir.

Recrutement, fidélisation et mobilisation de talents

Nous nous efforçons d'attirer les meilleurs talents en offrant une expérience employé fondée sur des occasions d'évolution de carrière personnalisées, une culture de réussite axée sur le rendement, une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi qu'un engagement profond envers la santé et le bien-être de notre personnel.

Pour en savoir plus, consultez notre site Carrières.

Recrutement

Notre équipe de recrutement collabore avec les leaders à la recherche de nouveaux talents pour :

- comprendre leurs besoins;
- attirer des candidats talentueux, aux perspectives et expériences variées;
- jumeler les candidats aux postes et aux besoins de l'équipe.

Notre approche multicircuit en matière de recrutement fait appel à des salons de l'emploi, des événements de recrutement et des solutions technologiques pour entrer en contact avec des candidats potentiels, améliorer les taux d'acceptation et réduire le temps nécessaire pour pourvoir les postes clés. Nous cherchons à attirer des talents possédant un large éventail de compétences et d'expériences, et nous collaborons avec des organisations et des associations qui nous aident à élargir notre bassin de candidats qualifiés.

Fidélisation

Notre stratégie de fidélisation des talents se concentre sur ce qui suit :

- Promouvoir l'avancement professionnel – Nous proposons divers types de programmes de formation et offrons des possibilités de réseautage et de mentorat inclusives, ainsi que des expériences qui permettent aux employés de mettre en pratique leurs compétences dans le cadre de leur travail et de leurs affectations.
- Créer des milieux de travail inspirants qui favorisent de nouvelles façons de travailler – Nous nous efforçons de créer des environnements de travail contemporains qui intègrent les principes de conception durable, encouragent la collaboration et favorisent l'inclusion. Par exemple, L'Académie BMO, notre nouveau centre d'apprentissage phare de la Place BMO au centre-ville de Toronto, dispose de l'équipement nécessaire pour organiser des séances d'apprentissage, de grandes rencontres de discussion, des réceptions privées, des événements pour les clients et plus encore.
- Reconnaître et souligner les réalisations – Nos programmes de reconnaissance comprennent des primes d'incitation de fin d'année, des prix annuels pour les employés les plus performants, des prix trimestriels Grande Ovation et la reconnaissance constante entre pairs.
- Soutenir le mieux-être des employés – Nous soutenons le bien-être mental, physique, social et financier de nos employés. Voir la page 79 (Santé, sécurité et bien-être).

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Mobilisation des employés

Nous avons mis en place des programmes qui nous permettent d'établir des liens avec nos employés à chaque étape de leur carrière à BMO. Nous écoutons activement les employés pour mieux comprendre leurs expériences afin de pouvoir leur offrir des occasions significatives d'enrichissement des compétences et d'évolution de carrière et de répondre à leurs préoccupations. Notre initiative d'écoute stratégique globale nous permet de mesurer la mobilisation de nos employés, leur expérience en milieu de travail, ainsi que leur confiance à l'égard de nos priorités stratégiques et du Code de conduite de BMO. Nous nous comparons aux sociétés et aux institutions financières mondiales et nous nous efforçons d'obtenir un rendement de premier ordre.

87 %

des employés sont fiers de travailler à BMO

89 %

des employés estiment que BMO valorise la diversité des idées et l'inclusion de toutes les personnes, de tous les milieux et de toutes les expériences

91 %

des employés estiment que leur expérience de travail à BMO répond à leurs attentes

84 %

des employés recommanderaient les produits et services de BMO aux personnes qu'ils connaissent.

82 %

des employés recommanderaient BMO aux gens qu'ils connaissent comme un endroit où il fait bon travailler.

Mesures – Recrutement, fidélisation et mobilisation de talents

Embauche	**2025**	2024
Nombre total de nouveaux employés (n^bre)	**7 319**	7 614
Postes vacants pourvus par des candidats internes (en %)	**49,0 %**	48,4 %
Taux de roulement du personnel (en %)[1]		
Taux total de roulement du personnel		
Ensemble de l'organisation	◆ **14,4 %**	16,6 %
Canada	◆ **13,2 %**	13,3 %
États-Unis	◆ **16,6 %**	22,5 %
Taux de départs volontaires		
Ensemble de l'organisation	◆ **11,1 %**	10,6 %
Canada	◆ **10,4 %**	9,8 %
États-Unis	◆ **12,6 %**	12,2 %
Taux de départs involontaires		
Ensemble de l'organisation	**3,2 %**	6,0 %
Canada	**2,7 %**	3,5 %
États-Unis	**4,0 %**	10,3 %
Mobilisation des employés		
Indice de mobilisation des employés (en %)	◆ **84,0 %**	82,0 %

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

[1] Le taux de roulement involontaire et global a diminué à l'exercice 2025 à la suite d'une augmentation à l'exercice 2024 imputable à l'intégration de Bank of the West.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Rémunération globale

Les employés de BMO ont accès à une gamme complète d'options concernant leur rémunération globale qui soutient leurs progrès financiers, leurs priorités particulières, leur bien-être et leur croissance. Cet ensemble d'avantages et de mesures incitatives est révisé chaque année et comprend ce qui suit :

- Des salaires concurrentiels fondés sur le marché et des programmes de primes d'incitation liées au rendement (qui prévoient de meilleures récompenses pour un meilleur rendement).
- Des cotisations de contrepartie dans des régimes d'épargne et de retraite, y compris des régimes d'actionnariat qui permettent aux employés de tirer parti de la valeur qu'ils contribuent à créer.
- Des avantages complets et des mesures d'aide à la fondation d'une famille qui offrent des choix.
- Des programmes de reconnaissance qui célèbrent la réussite et les étapes de carrière des employés de BMO.

Notre approche en matière de rémunération repose sur un cadre comprenant un système d'évaluation qui mesure et compare les postes de façon objective, des échelles salariales et des primes d'incitation cibles pour les employés établies au moyen de données indépendantes sur la rémunération fournies par des tiers, et des politiques et procédures de travail qui donnent des directives claires pour assurer le traitement équitable des employés. Nous communiquons régulièrement avec nos leaders et nos gestionnaires pour leur rappeler l'importance de prendre des décisions en matière de rémunération qui sont cohérentes et justes. Chaque année, nous passons en revue nos demandes de règlement, les pratiques concurrentielles sur le marché, le financement gouvernemental, les prévisions d'inflation et les changements apportés à la loi afin d'adapter notre programme d'avantages sociaux aux besoins des employés.

Apprentissage et enrichissement des compétences

La stratégie d'apprentissage et d'enrichissement des compétences de BMO est essentielle à la stratégie globale de gestion des talents de la Banque. Notre objectif est de développer des capacités techniques et humaines axées sur l'avenir qui permettent à nos employés de répondre aux demandes émergentes, de développer les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans un monde numérique, de se préparer à leurs plans de carrière futurs et de développer leurs intérêts personnels. Notre approche Le numérique au premier plan englobe l'apprentissage personnalisé, les expériences de travail concrètes et les occasions de tisser des liens qui permettent à nos employés de réussir à chaque étape de leur carrière :

- **Programmes d'apprentissage :** Nos plateformes d'apprentissage numériques offrent des ressources éducatives sur des centaines de sujets dans de nombreux formats (cours, livres électroniques, vidéos, articles, balados) et intègrent des expériences personnalisées en fonction des intérêts, des plans de carrière et des compétences des employés. En 2025, nous avons lancé plusieurs programmes d'entreprise afin d'aider les employés à développer leurs compétences d'utilisation de l'intelligence artificielle. Nous offrons également des programmes et des outils de leadership visant à améliorer les compétences en leadership de nos gestionnaires et à les outiller pour soutenir la carrière et l'enrichissement des compétences de leurs employés.
- **Expériences enrichissantes :** Notre console centrale des carrières aide les employés qui cherchent à obtenir des recommandations personnalisées pour profiter des offres d'emploi internes qui correspondent à leurs compétences et à leurs intérêts. Les gestionnaires sont également invités à souligner et à communiquer les occasions d'avancement professionnel, comme les affectations provisoires, la rotation des postes et les affectations enrichies, qui permettent aux employés de démontrer et d'enrichir leurs compétences.
- **Tisser des liens avec les autres :** Notre plateforme de réseautage numérique offre des occasions de connaître les perspectives des pairs et des mentors à l'échelle de l'organisation dans le cadre de discussions structurées et non structurées. Les programmes internes mettent l'accent sur les employés de BMO qui ont des connaissances et une expertise dans des domaines clés, ce qui aide les employés à élargir leurs connaissances et à progresser dans leur carrière.

L'Académie BMO, notre nouveau centre d'apprentissage phare, nous permet d'offrir des programmes d'apprentissage axés sur les cohortes et des expériences immersives, comme des séances de stratégie et des marathons de programmation. Nos équipes Formation des secteurs d'activité offrent de la formation sur les outils, techniques et compétences qui peuvent favoriser l'atteinte des objectifs organisationnels de chaque unité d'exploitation.

Mesures – Apprentissage et enrichissement des compétences[1,2]

	2025	2024
Heures d'apprentissage (n^bre^)	**1 578 400**	1 692 829
Nombre moyen d'heures d'apprentissage par employé ETP (n^bre^)	**29,5**	31,3

[1] Les heures d'apprentissage et le nombre moyen d'heures d'apprentissage par employé ETP fluctuent d'une année à l'autre, en raison des variations connexes du nombre et de la durée des programmes de formation de l'entreprise obligatoires pour tous les employés, des améliorations apportées à ces programmes qui rendent le contenu plus court et plus efficace, ainsi que de la transition continue d'un modèle de formation en classe vers un modèle d'apprentissage autonome par les employés.

[2] Les résultats de l'exercice 2024 divulgués dans le document d'information supplémentaire sur la durabilité de 2024 ont été retraités en raison de l'inclusion des heures d'apprentissage de certains employés contractuels et fournisseurs; cette mesure comprend uniquement les employés équivalent temps plein (ETP) (voir le glossaire).

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Santé, sécurité et bien-être

Nous nous engageons à offrir un milieu de travail sain, sécuritaire et positif où les employés s'épanouissent dans un environnement productif et participatif. Pour soutenir cet engagement, nous maintenons une tolérance zéro à l'égard du harcèlement et de la discrimination, y compris le harcèlement sexuel et psychologique.

Santé et sécurité en milieu de travail

Nos politiques en matière de santé et de sécurité au travail visent à répondre aux exigences qu'imposent à cet égard les territoires où nous exerçons nos activités. Elles décrivent notre engagement à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être de nos employés, ainsi que notre tolérance zéro à l'égard du harcèlement (psychologique et sexuel), de la discrimination et de la violence. Nous mettons l'accent sur la prévention et la formation, en fournissant à tous les employés des instructions en matière de santé et de sécurité.

Nous prenons les précautions raisonnables et nécessaires pour promouvoir un environnement sûr dans nos bureaux, nos succursales et nos centres d'appels, tant pour les employés que pour les clients. Les représentants en matière de santé et de sécurité contribuent à la conception, à la mise en œuvre et à la surveillance de nos procédures en matière de santé et de sécurité. Une formation régulière et des inspections du milieu de travail nous aident à repérer, à contrôler et à éliminer les risques, à élaborer des plans d'action pour nous améliorer et à faire le suivi de la mise en œuvre efficace de ces plans.

Bien-être

Nous soutenons le bien-être dans quatre aspects clés : mental, physique, social et financier, et nous le favorisons au moyen de politiques et de programmes, d'initiatives et d'événements ciblés en partenariat avec nos groupes-ressources d'employés (GRE). TELUS Santé est le principal fournisseur de services de bien-être de BMO par l'intermédiaire duquel les employés peuvent accéder aux services du Programme d'aide aux employés (PAE), comme des services de consultation confidentiels à court terme et d'autres programmes conçus pour soutenir leur bien-être.

Mental

Les programmes de santé et d'avantages médicaux de BMO offrent divers services de soutien en santé mentale, y compris une couverture en santé mentale et la possibilité d'accéder à des soins de santé virtuels. Nous nous efforçons de créer un milieu où les employés se sentent appréciés et habilités à trouver un équilibre entre leurs responsabilités professionnelles, familiales et communautaires et à rester proactifs à l'égard de leur bien-être – y compris en offrant des congés payés. Afin de réduire la stigmatisation et de mieux sensibiliser à l'importance de la santé mentale, nous offrons une formation en ligne sur la santé mentale aux employés et aux gestionnaires et menons trois campagnes de sensibilisation annuelles.

Physique

BMO soutient le bien-être physique de ses employés par l'intermédiaire de ses programmes d'avantages sociaux et de bien-être et de ses politiques relatives au milieu de travail. Nos programmes d'adaptation du milieu de travail et d'ergonomie favorisent le bien-être physique au travail. Grâce à nos programmes d'avantages sociaux et de congés autorisés, nous offrons une couverture pour les soins préventifs, la gestion thérapeutique, les maladies et les blessures. Nous fournissons également aux employés des ressources liées à l'activité physique, à la nutrition et à la toxicomanie. De plus, de nombreux bureaux de BMO comprennent des centres de bien-être où les employés peuvent faire une pause bien méritée au cours de leur journée bien remplie.

Social

Nous soutenons le bien-être social au moyen de notre plateforme de reconnaissance et de nos outils de collaboration. Les champions Bien-être de BMO font la promotion de nos programmes de bien-être et encouragent les employés à utiliser ces ressources. Nous favorisons également le bien-être social grâce à nos GRE, à nos programmes de réseautage et de mentorat, à nos occasions de dons et de bénévolat et à nos programmes d'avancement professionnel.

Financier

BMO offre à ses employés des cotisations de contrepartie dans des régimes d'épargne et de retraite, y compris les régimes d'actionnariat qui incitent les employés à épargner, tout en leur permettant de tirer parti de la valeur qu'ils contribuent à créer. Nos services bancaires aux employés de BMO pour moi offrent des taux et une tarification préférentiels sur les produits et services bancaires, y compris des rabais sur les taux hypothécaires. Nous offrons également des ressources d'éducation financière, comme des formations autoguidées et des trousses d'outils, et donnons aux employés l'accès à un réseau de rabais tiers.

Mesures et données – Santé, sécurité et bien-être

	2025	2024
Jours de maladie (n^bre)[1]	**154 864**	143 379
Décès (n^bre)	**0**	0

[1] En raison des limites des données, les jours de maladie déjà déclarés pour 2024 couvraient huit mois de la période visée par le rapport et ont été retraités au moyen d'une estimation pour tenir compte d'une année complète.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Inclusion

BMO est à la recherche de candidats qualifiés ayant un éventail de compétences, de points de vue et d'expériences afin de servir nos clients et de promouvoir nos objectifs d'affaires dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

SASB : FN-AC-330a.1, FN-IB-330a.1

Qui en assume la responsabilité?

- Le chef des ressources humaines et le chef, Talent, culture et marque, en collaboration avec le chef de la gestion des talents, le chef de l'inclusion, le chef des ressources humaines, États-Unis et le Comité de direction
- Le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration

Pourquoi est-ce important?

Les milieux de travail inclusifs obtiennent de meilleurs résultats d'affaires en réduisant les risques liés à la fidélisation des talents, à la mobilisation et à la réputation, tout en favorisant l'innovation, l'adaptabilité et le rendement à long terme. L'intégration de l'inclusion à l'expérience employé nous aide à attirer les meilleurs talents, à renforcer notre culture et à établir un lien de confiance dans les collectivités que nous servons.

À BMO, les décisions d'embauche sont fondées sur les compétences, les connaissances, l'expérience et le mérite, et sont prises en conformité avec les lois antidiscrimination. Afin de recruter des candidats ayant des compétences, des points de vue et des expériences diversifiés, nous élargissons notre bassin d'employés qualifiés afin de mieux servir]nos clients et de soutenir nos objectifs d'affaires dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

Nous offrons à nos directeurs recruteurs, à nos gestionnaires de personnes et à nos partenaires de recrutement des expériences d'apprentissage conçues pour approfondir leurs connaissances et élargir nos approches en matière de recherche, d'entrevue, d'embauche et d'intégration de candidats issus d'un large éventail de talents qualifiés. Nos partenaires de recrutement jouent un rôle essentiel en appuyant les gestionnaires de BMO dans le repérage et le recrutement actif de candidats qualifiés, aux expériences et perspectives variées, qui sont les mieux placés pour répondre aux besoins de nos clients et contribuer à nos objectifs d'affaires.

Apprentissage, éducation et mobilisation

BMO offre une gamme de programmes d'apprentissage pour aider les employés à mieux connaître les expériences et les points de vue de leurs pairs et de leurs clients, et leur fournir des stratégies leur permettant de créer un environnement plus inclusif pour leurs collègues, les clients et les collectivités.

Le programme des groupes-ressources d'employés (GRE) de BMO favorise une culture inclusive et accueillante en renforçant les liens au sein de BMO. Composé de 11 groupes dirigés par des employés, le programme favorise un sentiment d'appartenance parmi ses membres. Tous les employés peuvent y participer, ce qui reflète l'engagement de BMO envers le développement du sentiment de communauté au sein de son personnel, contribuant ainsi à un effectif mobilisé et à un environnement d'affaires plus novateur.

Rémunération équitable

Nous évaluons régulièrement nos programmes de rémunération et communiquons régulièrement avec nos leaders et nos gestionnaires au sujet de l'importance de prendre des décisions cohérentes et justes en matière de rémunération. De plus, nous effectuons des déclarations de paie fondées sur le genre, la race et l'origine ethnique aux fins de conformité au Canada, aux niveaux fédéral et provincial, ainsi que dans d'autres territoires, au besoin. Nous nous conformons aux exigences en matière de transparence salariale et de production de rapports sur la paie, et au Canada, en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, nous fournissons des écarts salariaux « bruts » ou non rajustés pour notre effectif fédéral, pour la mesure de la représentation démographique, comparant la rémunération globale moyenne ou médiane de l'organisation entre les groupes démographiques pour tous les postes et niveaux.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Mesures – Composition de l'effectif[1]

	2025	2024
Personnes de couleur occupant des postes de dirigeant et de haute direction – Amérique du Nord	◆ **27,4 %**	26,5 %
Personnes handicapées au sein de notre effectif – Amérique du Nord	◆ **6,0 %**	6,3 %
Représentation des membres de la communauté 2ELGBTQ+ au sein de notre effectif – Amérique du Nord	◆ **6,2 %**	6,0 %
Autochtones au sein de notre effectif – Canada	◆ **1,2 %**	1,4 %

Sexe (ensemble de l'organisation)[1]	2025	2024
Au sein de notre effectif		
Femmes	**53,0 %**	53,7 %
Hommes	**47,0 %**	46,3 %
Par ancienneté		
Femmes par ancienneté		
Dirigeants et haute direction	◆ **40,4 %**	41,3 %
Cadres supérieurs	**37,1 %**	36,2 %
Mi-carrière	**47,6 %**	47,6 %
Début de carrière	**64,4 %**	65,4 %
Hommes par ancienneté		
Dirigeants et haute direction	◆ **59,6 %**	58,7 %
Cadres supérieurs	**62,9 %**	63,8 %
Mi-carrière	**52,4 %**	52,4 %
Début de carrière	**35,6 %**	34,6 %

◆ KPMG a fourni une assurance limitée à l'égard de ce résultat.

[1] BMO offre des occasions à tous les employés, peu importe leur sexe, leur race, leur origine ethnique, leur handicap, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur religion, leur état matrimonial ou leur âge. À BMO, toutes les décisions d'embauche sont fondées sur les compétences, les connaissances, l'expérience et le mérite, et sont prises en conformité avec les lois antidiscrimination. [Ove: this footnote applies to both tables]

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

SOLUTIONS DE DURABILITÉ

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Finance durable et climatique

Nous offrons un éventail de produits et de services qui aident nos clients à atteindre leurs objectifs de durabilité et de gestion des risques.

SASB : FN-IB-410a.2, FN-IB-410a.3

Qui en assume la responsabilité?

- Les unités d'exploitation de BMO et le Bureau de la durabilité

Pourquoi est-ce important?

Le fait d'aider les clients à atteindre leurs objectifs de durabilité renforce la résilience du portefeuille et les relations avec nos clients, nos investisseurs et nos autres parties prenantes. Le développement de produits et de services et l'intégration stratégique des considérations liées à la durabilité et au climat à nos objectifs commerciaux nous apportent de nouvelles occasions de créer de la valeur pour nos actionnaires.

La finance durable désigne le financement accordé aux clients, ou organisé pour eux, qui cherchent à obtenir des résultats durables répondant aux critères d'admissibilité définis dans le cadre de finance durable et climatique de BMO (le « cadre »). La finance climatique est un sous-ensemble de la finance durable qui désigne le financement lié aux résultats en matière de réduction des émissions de GES ou de résilience face aux changements climatiques, ou à d'autres impacts environnementaux qui ne sont pas nécessairement liés à la réduction des émissions de GES. Notre cadre définit la portée, la classification et les critères d'admissibilité pour l'étiquetage des produits et services dans la catégorie relative à la finance durable ou à la finance climatique, et la production de rapports à l'égard de ceux-ci. Le cadre a été élaboré en fonction des normes internationales et des pratiques du marché, comme celles de l'International Capital Markets Association[1]. Le tableau à droite doit être lu en parallèle avec le cadre pour plus de clarté.

Un groupe de travail sur la finance durable et climatique a été mis sur pied pour améliorer notre capacité à faire le suivi de nos activités de finance durable et climatique et à en faire rapport, en misant sur la qualité, l'exhaustivité et l'uniformité des données. Ce travail continue et, à mesure que les systèmes internes évolueront et que l'intégrité des données s'améliorera, d'autres catégories et volumes d'activités de finance durable et climatique seront déterminés.

Mesures – Finance durable et climatique par par catégorie[2,3,4,5]

Finance durable et climatique par catégorie

Exercice se terminant le 31 octobre 2025 (en M$)

Financement climatique	**35 652 $**
Efficacité énergétique	2 397 $
Bâtiments et infrastructures écologiques	1 295 $
Énergie renouvelable	19 622 $
Alimentation et agriculture durables	6 487 $
Autres financements climatiques[6]	3 458 $
Transition climatique[7]	2 393 $
Social	**17 890 $**
Accès aux services essentiels[8]	3 485 $
Logement abordable	14 405 $
Résultats multiples – Développement durable	**16 043 $**
Produits liés à la durabilité	**1 972 $**
Total des activités de finance durable	**71 557 $**

Finance durable et climatique par activité

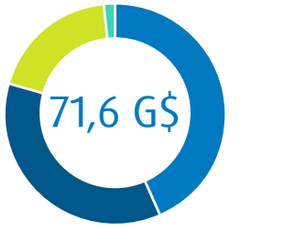

(en millions de dollars)

Crédit	30 988 $
Mobilisation de capitaux	25 821 $
Services-conseils	13 599 $
Placements	1 149 $

[1] En 2025, nous avons mis à jour notre cadre pour inclure la transition climatique et les catégories de projets facilitateurs verts reflétant l'évolution des pratiques et lignes directrices sectorielles, comme le Document d'orientation sur les Projets Facilitateurs Verts de l'ICMA. Dans cette mise à jour, nous révisons notre approche de mesure pour certains types de produits et élargissons les technologies et activités pouvant faire l'objet d'un suivi et entrant dans les catégories de la finance durable et climatique. Consultez le cadre pour savoir comment nous définissons et mesurons les activités liées à la finance durable et climatique.

[2] Les activités liées à la finance durable ou climatique de BMO sont distinctes de notre ambition climatique et de nos autres objectifs connexes décrits dans ce rapport. Les activités liées à la finance durable ou climatique peuvent porter sur des répercussions sociales ou environnementales sans lien avec la réduction des émissions de GES. Nous ne mesurons pas les résultats sociaux ou environnementaux découlant de nos activités liées à la finance durable ou climatique, et la déclaration de ce financement ne représente pas une réduction des émissions de GES et ne doit pas être considérée comme telle.

[3] Les renseignements antérieurs sur la finance durable et climatique se limitaient aux activités de BMO Marchés des capitaux. En 2025, nous avons commencé à intégrer les activités d'octroi de crédit de nos secteurs d'activité des Services bancaires aux grandes entreprises, lorsque connues. Il existe des lacunes connues dans notre capacité à faire le suivi des activités de finance durable et climatique, ce qui entraîne une sous-déclaration. Nous améliorons continuellement notre suivi et les résultats pourraient être retraités au cours des prochaines années.

[4] Toutes les transactions de crédit sont mesurées en tant que montant du prêt autorisé en date de la fin de la période visée. Les années précédentes, nous divulguions la valeur des nouvelles autorisations seulement, car nous faisions le suivi d'une cible de mobilisation pour la finance durable.

[5] Nous avons mis en place des procédures et des contrôles à l'égard des données sur la finance durable et climatique présentées. En raison des limites qui leur sont inhérentes, il se peut que ces contrôles n'offrent qu'un niveau de confiance raisonnable.

[6] La catégorie « Autres financements climatiques » comprend le transport écologique, l'énergie nucléaire, la prévention de la pollution et la gestion des déchets, la gestion durable des ressources naturelles et le financement climatique octroyé aux fins de plus d'un résultat de finance climatique admissible, comme défini dans le cadre de finance durable et climatique de BMO.

[7] La catégorie « Transition climatique » comprend la transmission et la distribution d'électricité dans des réseaux ayant des facteurs d'émission moyens supérieurs à 100 grammes d'équivalent CO_2 / kWh et les carburants à faible intensité en carbone, comme défini dans le cadre de finance durable et climatique de BMO.

[8] La catégorie « Accès aux services essentiels » comprend les soins de santé, les infrastructures et services et le développement économique, comme défini dans le cadre de finance durable et climatique de BMO.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Marchés des capitaux

Les Marchés des capitaux ont mis sur pied des équipes spécialisées qui possèdent une expertise en services-conseils et en stratégies financières dans les domaines de la durabilité et du climat afin de soutenir nos clients dans l'atteinte de leurs objectifs d'affaires.

Équipe Finance durable, Marchés des capitaux

L'équipe Finance durable, Marchés des capitaux collabore avec les clients pour intégrer la durabilité dans leur planification stratégique et leurs activités de financement. En tirant parti de nos capacités en matière de prêts, de prise ferme, de services-conseils et de marchés mondiaux, l'équipe mobilise des fonds et offre des solutions de financement aux clients qui cherchent à obtenir des résultats durables, notamment : obligations vertes, sociales, de transition, durables et liées à la durabilité; prêts liés à la durabilité et prêts verts; produits de dépôt liés à la durabilité. Notre équipe offre aux clients une gamme complète de produits et de services comprenant ce qui suit :

Produits et services de finance durable	
Marchés des capitaux d'emprunt Fournir du soutien de bout en bout, y compris la structuration des cadres de financement durable conformément aux principes et aux pratiques du marché, l'orientation dans le processus d'obtention d'un deuxième avis et l'accompagnement après l'exécution, comme des conseils relatifs à la répartition de l'actif et des rapports sur les impacts.	**Prêts** Soutenir les clients dans la structuration de l'utilisation des produits ou du financement lié à la durabilité.
Marchés mondiaux Offrir des instruments dérivés pour lesquels l'atteinte des indicateurs clés de performance en matière de durabilité déclenche un rajustement du cours du dérivé par l'intermédiaire de frais de crédit ou de dons obligatoires.	**Services-conseils en durabilité** Fournir des conseils sur le positionnement et la stratégie en matière de durabilité, les cadres de communication de l'information et les cotes, ainsi que les stratégies de financement climatique, et soutenir l'accès aux programmes de financement gouvernementaux et aux crédits d'impôt.

Équipe Transition énergétique et durabilité de BMO

L'équipe Transition énergétique et durabilité de BMO est une équipe de banque d'affaires à service complet qui soutient les clients œuvrant dans le domaine des technologies de réduction des émissions et les secteurs connexes. Cette équipe propose un éventail complet de produits et de services de banque d'affaires, notamment des services-conseils en fusions et acquisitions, du financement par actions et par emprunts sur des marchés tant publics que privés ainsi qu'une expertise en la matière.

Notre équipe Transition énergétique et durabilité couvre les secteurs clés suivants :

Produits et services
Transition énergétique • **Combustibles à faibles émissions de carbone et renouvelables** – Producteurs de gaz naturel renouvelable, de carburant d'aviation durable, de diesel renouvelable et d'autres carburants à faible intensité en carbone. • **Piles à combustible et hydrogène** – Développeurs de projets, producteurs et développeurs de technologies liées à l'hydrogène et aux piles à combustible. • **Captage, utilisation et stockage du carbone** – Exploitants et développeurs de solutions de captage et de stockage du carbone dans l'ensemble de la chaîne de valeur. • **Crédits environnementaux** – Redevances sur les crédits environnementaux et plateformes de diffusion finançant des solutions climatiques axées sur la nature. • **Géothermie et stockage d'énergie** – Développeurs d'actifs géothermiques et de technologies de stockage d'énergie à l'échelle du réseau.
Services durables • **Environnement** – Fournisseurs de services-conseils en matière de gestion des déchets, de recyclage, de gestion des eaux usées et d'environnement. • **Infrastructures et industries** – Fournisseurs de services de construction, d'exploitation, d'entretien, de réparation et de modernisation pour divers types d'infrastructures construites. • **Entreprises** – Services commerciaux, de gestion des installations et de location.
Matériaux durables Fournisseurs d'infrastructures, de matériaux et de minéraux essentiels durables qui soutiennent le développement de systèmes publics et de services en appui à la société civile.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

BMO Radicle

L'équipe de BMO Radicle apporte une expertise technique approfondie en matière de marchés du carbone et de négociation de marchandises liées à l'environnement afin que nous puissions offrir des solutions personnalisées à nos clients au Canada, aux États-Unis et en Australie. Voici les principaux secteurs de service de BMO Radicle :

Produits et services		
Services-conseils en matière d'émission de carbone Fournir des services-conseils aux clients en lien avec leurs initiatives de réduction des émissions de GES afin d'évaluer et d'optimiser les occasions liées aux marchés du carbone et la conformité connexe, d'assurer la mobilisation à l'égard des politiques sur le carbone et de soutenir les évaluations de faisabilité en matière de production de crédits de carbone.	**Services de développement de crédits de carbone** Repérer les occasions et soutenir les clients dans l'élaboration de crédits de carbone afin d'aider leur entreprise à gérer le risque lié à la conformité et à générer des revenus à partir des activités de réduction des émissions.	**Vente et négociation de crédits de carbone** Offrir aux entreprises de tous types et de toutes tailles un accès au marché du carbone afin qu'elles puissent optimiser la valeur et respecter leurs obligations réglementaires ou volontaires de réduction des émissions.

Services bancaires aux grandes entreprises

L'équipe Services bancaires durables et énergie propre de BMO travaille à l'échelle de nos secteurs d'activité des Services bancaires aux grandes entreprises au Canada et aux États-Unis. Cette équipe soutient une clientèle variée en offrant des solutions de financement sectorielles pour des technologies, des procédés et des projets économiquement viables qui aident les clients à atteindre leurs objectifs en matière de durabilité et de gestion des risques. Nous nous concentrons sur l'avancement des stratégies dans les domaines décrits ci-dessous.

Soutien aux clients à l'aide de solutions de financement		
Construction Financement de la construction immobilière offrant des modalités améliorées pour les bâtiments certifiés écologiques (Canada).	**Rénovation d'immeubles** Financement de rénovations afin d'encourager les clients à progresser vers l'atteinte de leurs cibles de réduction des émissions (Canada).	**Courtage lié aux crédits d'impôt** Services-conseils permettant aux clients d'investir dans des projets énergétiques en tirant parti de leur capacité fiscale fédérale (États-Unis)
Alimentation et agroalimentaire Soutien des exploitations agricoles et des systèmes alimentaires résilients en offrant un financement innovant pour des projets verts comme l'agriculture régénératrice, l'efficience opérationnelle, l'indépendance énergétique et les chaînes d'approvisionnement durables (Canada et États-Unis).	**Financement de projets** Financement de projets pour les clients des Services bancaires aux grandes entreprises qui investissent dans des projets d'énergie propre (Canada et États-Unis).	**Financement d'équipement** Offre de financement pour promouvoir l'indépendance énergétique et l'équipement vert à l'intention des clients commerciaux et industriels qui investissent dans des projets d'énergie solaire, de stockage par batteries, de technologies d'électrification, d'efficacité énergétique et de réduction des déchets (Canada et États-Unis).
Financement de matériel de transport Financement d'actifs de transport à faibles émissions et exploration de partenariats avec des fabricants d'automobiles (États-Unis).	**Dépôts** Dépôts qui offrent des incitatifs de tarification liés à l'atteinte des cibles de durabilité ou qui sont destinés à des activités conformes à notre cadre de financement durable (Canada et États-Unis).	**Secteur vertical de l'énergie propre** Solutions de financement pour les entreprises de technologie climatique, de technologie propre ou de fabrication (Canada et États-Unis).

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Offre d'outils, de conseils et de renseignements

- Nous offrons aux clients des solutions et du soutien pour les aider à mieux comprendre leur empreinte carbone, à mesurer leurs émissions des champs d'application 1, 2 et 3 et à repérer les occasions de réduire les coûts.
- L'équipe Services bancaires durables et énergie propre et l'Institut pour le climat publient régulièrement des perspectives sur les aspects économiques des solutions climatiques et des stratégies d'affaires pour aider les clients de divers secteurs à gérer les risques et les occasions.

Renforcement de la capacité de l'effectif

L'équipe Services bancaires durables et énergie propre offre de la formation pour fournir à nos employés de première ligne les connaissances et les outils nécessaires pour mobiliser les clients sur les sujets liés à la durabilité et au climat, et pour répondre à la demande du marché avec des produits nouveaux et existants. L'équipe recueille et synthétise également des données sur la finance durable afin de soutenir la gestion des risques et de repérer des occasions d'affaires.

Gestion de patrimoine

BMO Ligne d'action

Par l'intermédiaire de BMO Ligne d'action, les investisseurs reçoivent des renseignements sur les facteurs ESG qui leur permettent de se tenir au courant des enjeux d'affaires propres au secteur pouvant engendrer des risques et des occasions, y compris le risque lié aux changements climatiques, et les aident à évaluer le rendement des entreprises par rapport aux normes et aux principes internationaux.

Gestion mondiale d'actifs

Veuillez consulter les pages 89 et 90 (Solutions de durabilité – Investissement responsable).

Gestion privée – États-Unis

Veuillez consulter la les pages 89 et 90 (Solutions de durabilité – Investissement responsable).

Gestion privée – Canada

Veuillez consulter les pages 89 et 90 (Solutions de durabilité – Investissement responsable).

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Services bancaires Particuliers et entreprises

Notre secteur d'activité des Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada offre aux clients particuliers et aux petites entreprises clientes des solutions pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière de résilience aux changements climatiques et de réduction des émissions de GES.

Ressources pour rendre les habitations écoénergétiques

Nous renseignons nos clients sur les options de rénovation résidentielle grâce à du leadership éclairé et à des outils éducatifs, comme notre guide pour une maison écologique. Nous avons élaboré un guide interne et un module de formation sur les rénovations écoénergétiques et les programmes de rénovation domiciliaire afin de fournir à nos équipes de vente les connaissances nécessaires pour présenter aux clients la façon dont nos produits peuvent les aider à atteindre leurs objectifs énergétiques.

Partenariats avec des assureurs de nos produits hypothécaires existants au Canada

Aider les clients à rendre leur maison plus résiliente face aux changements climatiques en soutenant l'achat de maisons écoénergétiques grâce aux programmes suivants :

- Programmes de remboursement partiel de prime d'assurance Eco Plus et Eco Améliorations, avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
- Programme Avantage Écoénergétique avec Canada Guaranty
- Programme d'habitations écoénergétiques avec Sagen

Aider les clients à atteindre leurs objectifs de durabilité

- Nous offrons des solutions de crédit aux particuliers qui soutiennent les clients dans leur parcours visant à renforcer leur résilience aux changements climatiques et à atteindre leurs objectifs de réduction des émissions de GES, y compris pour les rénovations écoénergétiques.
- Notre programme Financement pour un avenir plus vert des Services bancaires aux entreprises, qui est offert au Canada et aux États-Unis, soutient les entreprises qui réduisent leurs émissions de GES, atténuent les répercussions des changements climatiques ou favorisent la durabilité dans leurs activités.

Renforcement de la capacité de l'effectif

Nous avons accru la sensibilisation des employés et des clients à la valeur de la réduction des émissions de GES par l'intermédiaire des pages d'accueil de produits de notre site Web et de la formation spécialisée de l'équipe de vente.

Programme d'obligations durables

En 2019, BMO a lancé le programme d'obligations durables pour soutenir notre ambition climatique, notre programme de finance durable et la mobilisation auprès des investisseurs. Ce programme invite les investisseurs axés sur la durabilité à communiquer avec BMO pour en savoir plus sur notre approche pour financer des résultats durables, une approche qui peut s'harmoniser à leurs propres objectifs de durabilité.

Au fil de l'évolution du programme, nous approfondissons notre compréhension des répercussions et des occasions liées à la durabilité à l'échelle de l'organisation et renforçons les relations qui consolident l'engagement de BMO à l'égard de la durabilité.

Pour en savoir plus sur le programme et les émissions actuelles, veuillez consulter le cadre d'obligations durables de BMO et notre Rapport sur l'impact des obligations durables.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Investissement responsable

BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Gestion privée agissent dans l'intérêt des fonds et des comptes que nous gérons. Nous pouvons prendre en considération divers facteurs de durabilité ainsi que d'autres facteurs pertinents pour limiter l'exposition aux risques environnemental, social et de gouvernance liés à nos placements à long terme.

SASB : FN-AC-410a.2, FN-AC-410a.3

Qui en assume la responsabilité?

- Le Comité de placement de BMO Gestion mondiale d'actifs, sous la présidence du chef des placements
- Le Comité de gestion des placements de BMO Gestion privée de placements inc. et le Comité de placements d'actifs gérés de BMO Nesbitt Burns Inc., chacun étant présidé par son chef de l'équipe de recherche de gestionnaires de placements
- Le Comité de gestion d'actifs personnels de BMO Bank N.A., présidé par son chef, Placements, Gestion privée
- Le Comité de placement de BMO Family Office, LLC sous la présidence de son chef, Placements, Services-conseils en placements
- Le Comité de placement de Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc., sous la présidence de son chef des placements

Pourquoi est-ce important?

Notre approche d'investissement responsable est conçue pour générer de la valeur financière à long terme tout en atténuant les risques pour les mandats pertinents. En harmonisant les résultats d'investissement avec la création de valeur à long terme, nous visons à renforcer la résilience du portefeuille et à offrir des solutions de placement différenciées.

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Gestion mondiale d'actifs

Nous offrons une gamme de produits et de solutions d'investissement responsable visant à répondre aux besoins de placement de nos clients. Afin de créer de la valeur financière et d'atténuer les risques financiers, la Gestion mondiale d'actifs tient compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ainsi que d'autres facteurs pertinents, dans son processus décisionnel en matière de placement pour les mandats pertinents. Nous exerçons également notre droit de vote par procuration et communiquons activement avec la direction et les administrateurs des sociétés dans lesquelles les fonds de la Gestion mondiale d'actifs investissent afin d'améliorer le rendement à long terme rajusté en fonction du risque de nos fonds.

Intégration des facteurs ESG

Les équipes de placement de la Gestion mondiale d'actifs peuvent tenir compte des facteurs ESG, ainsi que d'autres facteurs pertinents, lorsqu'elles prennent des décisions de placement afin de limiter l'exposition aux risques liés aux investissements ESG à long terme. Nous analysons séparément les facteurs ESG pour chacune des stratégies de placement et des catégories d'actifs. Nos équipes de placement utilisent des mesures d'évaluation qualitative ou quantitative des facteurs ESG ainsi que des recherches de fournisseurs de services tiers et de notre équipe Investissement responsable (« équipe Placements durables », en date du 1er janvier 2026) pour orienter leurs analyses.

Produits et solutions d'investissement responsable

Afin de répondre aux besoins de placement de nos clients, la Gestion mondiale d'actifs offre, en date du 31 octobre 2025, 11 fonds négociés en bourse (FNB), 14 fonds d'investissement et un fonds commun privé au Canada dont les objectifs de placement font écho aux facteurs ESG. Ces fonds doivent respecter des lignes directrices en matière d'investissement responsable, et les facteurs ESG constituent un élément important du processus décisionnel relatif aux placements.

De plus, certains de nos fonds d'investissement peuvent utiliser des stratégies d'investissement responsable, comme l'intégration des facteurs ESG, la mobilisation et le vote par procuration. Bien que les facteurs ESG puissent entrer en ligne de compte, ils revêtent une importance limitée dans le processus décisionnel en matière de placement.

Mobilisation

Nous pouvons communiquer avec la direction et les administrateurs des sociétés dans lesquelles la Gestion mondiale d'actifs investit afin de mieux comprendre comment ils traitent les risques et les occasions liés aux facteurs ESG. Grâce à ces échanges, nous partageons notre point de vue d'investisseur et abordons les risques et les occasions liés aux facteurs ESG afin d'atténuer les risques financiers et de libérer le potentiel de valeur future. Pour en savoir plus au sujet de la mobilisation des sociétés détenues, consultez les politiques et approches en matière de placements durables de la Gestion mondiale d'actifs.

Vote par procuration

En tant qu'investisseur institutionnel, nous considérons le vote par procuration comme une responsabilité importante. Notre politique sur le vote par procuration et la mobilisation, nos lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise, ainsi que notre expertise interne, orientent nos décisions de vote. Nous communiquons régulièrement avec les entreprises, avant et après un vote, pour clarifier nos attentes et expliquer nos décisions de vote. Pour en savoir plus sur notre politique sur le vote par procuration et la mobilisation, consultez les documents réglementaires de la Gestion mondiale d'actifs. Pour en savoir plus sur nos lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise, consultez les politiques et approches en matière de placements durables de la Gestion mondiale d'actifs.

Gestion privée Canada

La Gestion privée Canada offre une gamme de produits et de services de placement pour les clients qui souhaitent investir de manière responsable. Dans l'ensemble de nos programmes d'actifs gérés, nous tenons compte des critères ESG (et d'autres facteurs pertinents) dans la sélection et la surveillance de produits de placement approuvés et recommandés. Nous nous associons également à des gestionnaires de placements mondiaux pour offrir aux clients de la Gestion privée des stratégies thématiques liées aux facteurs ESG qui offrent une exposition aux efforts de transition énergétique.

Certains programmes de gestion d'actifs utilisent des lignes directrices qui favorisent une bonne gouvernance et une gestion responsable des questions ESG en ce qui a trait au vote par procuration en lien avec les sociétés détenues dans les comptes participants.

Gestion privée États-Unis

La Gestion privée États-Unis offre des services de gestion discrétionnaire de placements aux particuliers et aux familles de tous les milieux. Notre plateforme à architecture ouverte nous permet d'offrir des stratégies de gestion de placements aux clients qui souhaitent investir de manière responsable.

Les entités de la Gestion privée États-Unis qui votent par procuration au nom de leurs clients exercent leurs droits de vote en conformité avec les lignes directrices qui favorisent une bonne gouvernance.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

DÉCLARATION ANNUELLE

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Déclaration annuelle 2025 de la Banque de Montréal

La Déclaration annuelle de BMO remplit les exigences de déclaration annuelle du gouvernement du Canada applicables aux banques (*Loi sur les banques*, s. 627.996 et *Règlement sur le régime de protection des consommateurs en matière financière*).

Le présent document décrit les activités de BMO et de nos entités précisées par règlement qui exercent leurs activités au Canada.

Nos entités précisées par règlement comprennent les filiales de BMO ci-dessous. Toutes (à l'exception de BMO Capital-Investissement [Canada] Inc., de BMO Partenaires en Capital Inc. et de nos courtiers en valeurs mobilières, BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Capital Markets Corp.) ont moins d'un milliard de dollars en capitaux propres :

- BMO Gestion d'actifs inc.
- BMO Capital Markets Corp.
- BMO Partenaires en Capital Inc.
- BMO Investissements Inc.
- BMO Ligne d'action Inc.
- BMO Mortgage Corp.
- BMO Nesbitt Burns Inc.
- BMO Capital-Investissement (Canada) Inc.
- BMO Private Equity Investments LP
- BMO Gestion privée de placements inc.
- Société de fiducie BMO

Contribution à la vie des collectivités

Accès aux services bancaires – voir les pages 70 à 73

Mesures prises pour offrir des produits et des services aux personnes à faible revenu, aux personnes âgées et aux personnes ayant des problèmes d'accessibilité, de langue ou d'alphabétisme – voir les pages 70 à 73

Consultations entreprises auprès des clients et du public au sujet des produits et services existants et de l'élaboration de nouveaux produits et services, détermination des tendances et des problèmes émergents qui peuvent avoir une incidence sur les clients ou le public et questions relatives aux plaintes reçues – voir les pages 18 et 19

Financement des petites entreprises – voir les pages 70 à 73

Développement des collectivités et philanthropie – voir les pages 66 et 67

Dons aux organismes de charité – voir les pages 66 et 67

Générosité et bénévolat des employés – voir les pages 66 et 67

Codes de conduite volontaires et engagements publics – voir la page 97

Financement par emprunt des entreprises – voir la page 92

Employés et emplacements

Nombre d'employés – voir la page 93

Succursales ouvertes, fermées et déménagées – voir les pages 93 et 94

Guichets automatiques ajoutés et retirés – voir les pages 94 et 95

Impôts et taxes

Impôts et taxes payés et à payer au Canada – voir la page 96

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Contribution à la vie des collectivités

Financement par emprunt des entreprises

Au 31 octobre 2025
Montant autorisé en millions de dollars

Province ou territoire		0 $ à 24 999 $	25 000 $ à 99 999 $	100 000 $ à 249 000 $	250 000 $ à 499 000 $	500 000 $ à 999 999 $	1 000 000 $ à 4 999 999 $	5 000 000 $ ou plus	Total
Alberta	Montant autorisé	176	393	327	541	730	2 837	41 415	**46 419**
	Nombre d'entreprises	14 918	9 963	2 088	1 564	1 049	1 290	845	**31 717**
Colombie-Britannique	Montant autorisé	219	474	372	684	1 215	5 423	45 719	**54 106**
	Nombre d'entreprises	18 988	12 215	2 431	1 947	1 731	2 477	1 570	**41 359**
Manitoba	Montant autorisé	21	58	53	82	129	536	5 511	**6 390**
	Nombre d'entreprises	1 887	1 420	333	237	183	247	187	**4 494**
Nouveau-Brunswick	Montant autorisé	18	51	57	85	158	641	2 858	**3 868**
	Nombre d'entreprises	1 556	1 266	362	242	229	278	126	**4 059**
Terre-Neuve-et-Labrador	Montant autorisé	12	44	51	83	136	540	1 600	**2 466**
	Nombre d'entreprises	1 093	1 039	327	240	193	247	76	**3 215**
Territoires du Nord-Ouest/Nunavut	Montant autorisé	1	2	3	6	10	15	113	**150**
	Nombre d'entreprises	106	55	16	17	16	9	4	**223**
Nouvelle-Écosse	Montant autorisé	27	65	62	131	266	1 093	7 594	**9 238**
	Nombre d'entreprises	2 359	1 634	397	366	377	507	243	**5 883**
Ontario	Montant autorisé	703	1 316	1 154	1 984	3 278	11 486	93 999	**113 920**
	Nombre d'entreprises	64 615	34 253	7 328	5 591	4 683	5 238	2 697	**124 405**
Île-du-Prince-Édouard	Montant autorisé	6	14	17	34	81	336	516	**1 004**
	Nombre d'entreprises	508	346	101	96	116	152	50	**1 369**
Québec	Montant autorisé	270	522	425	731	1 277	4 484	37 100	**44 809**
	Nombre d'entreprises	24 129	13 524	2 682	2 068	1 830	2 119	1 062	**47 414**
Saskatchewan	Montant autorisé	30	108	82	143	230	887	5 954	**7 434**
	Nombre d'entreprises	2 439	2 510	515	407	334	407	207	**6 819**
Yukon	Montant autorisé	3	6	4	6	12	37	40	**108**
	Nombre d'entreprises	204	144	26	19	16	20	5	**434**
Total	**Montant autorisé**	**1 486**	**3 053**	**2 607**	**4 510**	**7 522**	**28 315**	**242 419**	**289 912**
	Nombre d'entreprises	**132 802**	**78 369**	**16 606**	**12 794**	**10 757**	**12 991**	**7 072**	**271 391**

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Employés et emplacements

Nombre d'employés[1]

Employés permanents, temporaires et stagiaires à temps plein et à temps partiel, y compris les employés actifs, rémunérés et en congé non rémunéré.

Au 31 octobre 2025	Temps plein	Temps partiel	Total
Canada			
Alberta	2 041	301	**2 342**
Colombie-Britannique	2 544	432	**2 976**
Manitoba	308	70	**378**
Nouveau-Brunswick	239	43	**282**
Terre-Neuve-et-Labrador	173	48	**221**
Territoires du Nord-Ouest	8	1	**9**
Nouvelle-Écosse	511	65	**576**
Ontario	22 862	1 306	**24 168**
Île-du-Prince-Édouard	53	14	**67**
Québec	4 460	585	**5 045**
Saskatchewan	282	72	**354**
Yukon	10	4	**14**
Total	**33 491**	**2 941**	**36 432**
États-Unis	17 805	1 373	**19 178**
International	745	6	**751**
Nombre total d'employés	**52 041**	**4 320**	**56 361**

Succursales ouvertes, fermées et déménagées

Nous avons ouvert, fermé et déménagé les succursales de la Banque de Montréal suivantes au cours de l'exercice 2025 (Canada).

Succursales ouvertes

Succursale	Adresse	Ville et province
Major Mackenzie & Barons – Vaughan	6510 Major Mackenzie Drive W, Unit 1	Kleinburg, ON
Winona Crossing	1332 South Service Road	Stoney Creek, ON
Birchmount & Enterprise	292 Verdale Crossing, Unit 104	Unionville, ON

Succursales fermées

Succursale	Adresse	Ville et province
Port-au-Choix	55 Fisher Street	Port-au-Choix, NL
St. Alban's	93 Main Street	St. Alban's, NL
Canso	28 Main Street	Canso, NS
Port Hawkesbury	634 Reeves Street, Unit 11	Port Hawkesbury, NS
Cookshire	110, rue Principale Est	Cookshire-Eaton, QC
Dolbeau	1275, boulevard Wallberg	Dolbeau-Mistassini, QC
Napierville	342, rue Saint-Jacques	Napierville, QC
Valois	33, avenue Donegani	Pointe-Claire, QC
Hôpital Sainte-Anne	305, boulevard des Anciens-Combattants	Sainte-Anne-de-Bellevue, QC
Île-des-Sœurs – Pointe-Nord	109, chemin de la Pointe-Nord	Verdun, QC
Fort Erie	61 Jarvis Street	Fort Erie, ON
Ingleside	Ingleside Shopping Centre	Ingleside, ON
Kingsville	2 Main Street E	Kingsville, ON
Mitchell	104 Ontario Road	Mitchell, ON
Schreiber	320 Scotia Street	Schreiber, ON
Teeswater	8 Clinton Street South	Teeswater, ON
West Lorne	226 Graham Street	West Lorne, ON
Winchester	510 Main Street	Winchester, ON
Carberry	10 Main Street	Carberry, MB
Drayton Valley	5109 50th Street	Drayton Valley, MB
Ness Avenue & Century	1596 Ness Ave, Unit A	Winnipeg, MB
Davidson	700 Railway Street	Davidson, SK
Nipawin	101 1st Avenue E	Nipawin, SK
Unity	122 Main Street	Unity, SK
Claresholm	4901 1st Street	Claresholm, AB
Whyte Avenue et 104 Street	8211 104 Street NW	Edmonton, AB
Falher	15 Main Street	Falher, AB
Rimbey	4948 50th Avenue	Rimbey, AB
Trochu	222 Main Street	Trochu, AB
Lower Sumas Mountain	1920 North Parallel Road	Abbotsford, BC
100 Mile House	575 B Alder Avenue, Unit 5	100 Mile House, BC
Kitimat	374 City Centre	Kitimat, BC

[1] Les chiffres se rapportant aux employés présentés dans ce rapport sont fondés sur le dénombrement de l'effectif, ce qui diffère de la méthodologie utilisée pour la communication de l'information financière.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Succursales ouvertes, fermées et déménagées (suite)

Succursales déménagées

Succursale	De	À	Ville et province
Dartmouth Crossing	111 Ilsley Avenue	25 McClure Close	Dartmouth, NS
Two Nations Crossing	48 Main Street	210 Two Nations Crossing	Fredericton, NB
Succursale principale de Brossard	2140, boulevard Lapinière	2340, boulevard Lapinière, bureau 100	Brossard, QC
Taschereau et des Prairies	8245, boulevard Taschereau, bureau B-20	9155, boulevard Taschereau	Brossard, QC
Dorval	274, avenue Dorval	882, avenue Carson	Dorval, QC
René-Lévesque et De Bullion	61, boul. René-Lévesque Ouest	160, boul. René-Lévesque Est	Montréal, QC
Dundas et Pacific	2859 Dundas Street W	2946 Dundas Street W	Toronto, ON
Dupont et Galleria	1502 Dupont Street	1291 Dupont Street	Toronto, ON
Aspen Landing	288 Aspen Glen Landing SW, Unit 112	288 Aspen Glen Landing SW, Unit 110	Calgary, AB
Marlborough	3800 Memorial Drive, Unit 118	350 36 Street NE	Calgary, AB
Willowbrook	6233 200th Street, Unit 9	20045 Langley Bypass	Langley, BC
King George Hub	10155 King George Boulevard	13745 George Junction, Unit 101	Surrey, BC
East Hastings et Slocan	2515 East Hastings Street	2725 East Hastings Street	Vancouver, BC

Guichets automatiques ajoutés et retirés

Nous avons ajouté et retiré les guichets automatiques (GA) suivants au cours de l'exercice 2025 (Canada).

Guichets automatiques ajoutés

Site	Adresse	Ville	Province
Colemans	10 Fisher Street	Port-au-Choix	NL
Clover Farms	13 Cormier Avenue	St. Alban's	NL
Canso Co-Op	111 Water Street	Canso	NS
Dartmouth Crossing	25 McClure Close	Dartmouth	NS
Two Nations Crossing	210 Two Nations Crossing	Fredericton	NB
Succursale principale de Brossard	2340, boulevard Lapinière, bureau 100	Brossard	QC
Taschereau et des Prairies	9155, boulevard Taschereau	Brossard	QC
Dorval	882, avenue Carson	Dorval	QC
René-Lévesque et De Bullion	160, boul. René-Lévesque Est	Montréal	QC
IGA	3451, montée Gagnon	Terrebonne	QC
Shell	455 Dundas Street West	Belleville	ON
Metro	20 Church Avenue	North York	ON
Shell	705 Don Mills Road	North York	ON
Lambton College	1457 London Road	Sarnia	ON
Costa's Supermarket	223 Columbia Street	Schreiber	ON
Winona Crossing	1332 South Service Road	Stoney Creek	ON
Dupont et Galleria	1291 Dupont Street	Toronto	ON
Dundas et Pacific	2946 Dundas Street W	Toronto	ON
Birchmount et Enterprise	8119 Birchmount Road	Unionville	ON
Major Mackenzie et Barons	6510 Major Mackenzie Drive W	Kleinburg	ON
Weyburn Sky Co-Op	215 2 Street NE	Weyburn	SK
Aspen Landing	288 Aspen Glen Landing SW	Calgary	AB
Marlborough	350 36 Street NE	Calgary	AB
Shell	4555 27 Street E	Edmonton	AB
Shell	665 Wye Road	Sherwood Park	AB
University Of Fraser Valley – Student Union Building	33844 King Road	Abbotsford	BC
Willowbrook	20045 Langley Bypass	Langley	BC
Shell	1675 Fairview Road	Penticton	BC
Shell	5511 Garden City Road	Richmond	BC
King George Hub	13745 George Junction	Surrey	BC
East Hastings et Slocan	2725 East Hastings Street	Vancouver	BC

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Succursales ouvertes, fermées et déménagées (suite)

Guichets automatiques retirés

Site	Adresse	Ville	Province
Port-au-Choix	55 Fisher Street	Port-au-Choix	NL
Irving	1 High Street	Port-au-Choix	NL
St. Alban's	93 Main Street	St. Alban's	NL
Canso Branch	28 Main Street	Canso	NS
Burnside Industrial Park	111 Ilsley Avenue	Dartmouth	NS
Port Hawkesbury	634 Reeves Street	Port Hawkesbury	NS
Sobeys Head Office Stellarton	115 King Street	Stellarton	NS
Irving	1528 Champlain Street	Dieppe	NB
Nashwaaksis	148 Main Street	Fredericton	NB
Succursale de Brossard	2140, boulevard Lapinière	Brossard	QC
Taschereau et Napoléon	8245, boulevard Taschereau	Brossard	QC
Spectral Sports	376, rue Racine Est	Chicoutimi	QC
Cookshire	110, rue Principale	Cookshire	QC
Dolbeau	1275, boulevard Wallberg	Dolbeau-Mistassini	QC
Dorval	274, avenue Dorval	Dorval	QC
Place du Canada	1010, rue de la Gauchetière Ouest	Montréal	QC
Stade Saputo	4750, rue Sherbrooke Est	Montréal	QC
Hydro-Québec	61, boul. René-Lévesque Ouest	Montréal	QC
Tour de la Bourse	800, rue du Square-Victoria	Montréal	QC
Napierville	342, rue Saint-Jacques	Napierville	QC
Valois	33, avenue Donegani	Pointe-Claire	QC
Hôpital Sainte-Anne	305, boulevard des Anciens-Combattants	Sainte-Anne-de-Bellevue	QC
Place de la Mauricie	225, rue des Forges	Trois-Rivières	QC
Pointe-Nord	109, chemin de la Pointe-Nord	Verdun	QC
Metro	25 Peel Centre Drive	Brampton	ON
Fort Erie	61 Jarvis Street	Fort Erie	ON
Shell	7975 Trafalgar Road	Hornby	ON
Ingleside Shopping Centre	1 Plaza Drive	Ingleside	ON
Kingsville	2 Main Street E	Kingsville	ON
Nature Fresh Farms	525 Essex Road	Leamington	ON
Mitchell	104 Ontario Road	Mitchell	ON
Pioneer	800 Taunton Road W	Oshawa	ON
Schreiber	320 Scotia Street	Schreiber	ON
Teeswater	8 Clinton Street S	Teeswater	ON
Canada Post	119 Spadina Avenue	Toronto	ON
Sobeys Urban Fresh	145 Marlee Avenue	Toronto	ON
Queen et Yonge	2 Queen Street East	Toronto	ON
Dundas et Keele	2859 Dundas Street W	Toronto	ON
York University – Founders College	4700 Keele Street	Toronto	ON
BMO 60 Yonge	60 Yonge Street	Toronto	ON
West Lorne	226 Graham Street	West Lorne	ON
Winchester	510 Main Street	Winchester	ON
Carberry	10 Main Street	Carberry	MB
Great-West Life	100 Osborne Street	Winnipeg	MB
Ness et Century	1596 Ness Avenue	Winnipeg	MB
Davidson	700 Railway Street	Davidson	SK
Nipawin	101 First Avenue E	Nipawin	SK
Unity	122 Main Street	Unity	SK
Aspen Glen Landing	350 Aspen Glen Landing	Calgary	AB
Marlborough Mall	433 Marlborough Way NE	Calgary	AB
Claresholm	4901 1 Street	Claresholm	AB
Drayton Valley	5109 50 Street	Drayton Valley	AB
Whyte Avenue et 104 Street	8211 104 Street NW	Edmonton	AB
Falher	15 Main Street SW	Falher	AB
Rimbey	4948 50 Avenue	Rimbey	AB
Safeway	985 Fir Street	Sherwood Park	AB
Trochu	222 Main Street	Trochu	AB
Lower Sumas Mountain	1920 North Parallel Road	Abbotsford	BC
Shell	Highway 97 et Sneena Road	Kelowna	BC
Kitimat	374 City Centre	Kitimat	BC
Langley Branch	6233 200 Street	Langley	BC
Thrifty Foods	845 Marine Drive	North Vancouver	BC
Shell	311 10 Street SW	Salmon Arm	BC
East Hastings	2515 East Hastings Street	Vancouver	BC
Vancouver Aquarium	845 Avison Way	Vancouver	BC

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Impôts et taxes

Impôts et taxes payés et à payer au Canada

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2025	Impôts sur le résultat	Impôts sur le capital	Autres impôts et taxes
Fédéral	835,1	—	185,3
Province ou territoire			
Alberta	37,1	—	0,9
Colombie-Britannique	64,1	—	10,4
Manitoba	7,1	9,0	1,4
Nouveau-Brunswick	6,2	3,3	1,1
Terre-Neuve-et-Labrador	4,9	5,4	3,9
Territoires du Nord-Ouest	0,4	—	—
Nouvelle-Écosse	8,7	9,1	2,6
Nunavut	—	—	—
Ontario	358,9	—	451,9
Île-du-Prince-Édouard	1,0	1,1	0,2
Québec	77,0	16,3	66,4
Saskatchewan	8,3	13,8	0,1
Yukon	0,3	—	—
Total des provinces et territoires	574,0	58,0	538,9
Total	1 409,1	58,0	724,2
Impôts sur le résultat et le capital	**1 467,1**		
Total des impôts et taxes	**2 191,3**		

Remarque : Le tableau Impôts et taxes de la Déclaration annuelle est arrondi à la première décimale.

La Banque de Montréal et ses filiales canadiennes paient des sommes considérables en impôts au Canada. Pour l'exercice 2025, notre contribution fiscale globale s'est élevée à 2 191,3 millions de dollars.

Ce montant comprend 1 409,1 millions de dollars en impôts sur le résultat, 58 millions de dollars en impôts provinciaux sur le capital et 724,2 millions de dollars en autres impôts et taxes. Les autres impôts divers englobent 416 millions de dollars en taxes sur les produits et services ou en taxes de vente harmonisées et autres taxes de vente, 297 millions de dollars en charges sociales (part de l'employeur), 8 millions de dollars en impôts fonciers ainsi que 3 millions de dollars en taxes d'affaires et autres taxes diverses.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Codes de conduite volontaires et engagements publics

Les codes de conduite volontaires et les engagements publics sont des engagements que des entreprises, des associations et d'autres organisations prennent volontairement. BMO Groupe financier s'engage à respecter les codes de conduite volontaires et les engagements publics suivants, qui sont conçus pour protéger les intérêts de nos clients. Pour obtenir plus d'informations ou une copie des codes de conduite et des engagements publics, veuillez consulter notre site Web ou vous rendre dans une succursale de BMO.

Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés

Ce code de conduite énonce les principes qui s'appliquent aux banques afin de les guider lorsqu'elles offrent des produits et services bancaires aux aînés au Canada. Les principes énoncés dans le code traitent de sujets tels que les politiques et procédures, la communication efficace, la formation et les ressources appropriées pour les employés et représentants.

Respect par BMO du Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés

Il s'agit de mesures prises par BMO qui respectent les principes du code de conduite pour offrir des produits et des services bancaires améliorés à nos clients âgés.

Code de conduite pour les institutions financières sous réglementation fédérale – Information sur le remboursement anticipé des hypothèques

La Banque veille à ce que des renseignements de qualité soient accessibles afin d'aider les emprunteurs à prendre des décisions concernant le remboursement anticipé de leur prêt hypothécaire.

Code de pratique canadien des services de cartes de débit

Ce code de conduite a pour objectif de protéger les consommateurs canadiens qui utilisent les services de cartes de débit. Il décrit les pratiques du secteur et les responsabilités des consommateurs et du secteur à l'égard des opérations effectuées par carte de débit et en cas de perte.

Code de conduite de l'Association des banquiers canadiens (ABC) pour les activités d'assurance autorisées

Ce code de conduite présente les normes bancaires applicables aux employés des succursales offrant de l'assurance crédit, de l'assurance voyage et de l'assurance accident aux particuliers, en ce qui a trait à la formation, à la divulgation d'information, aux pratiques promotionnelles, à la protection des renseignements personnels et au règlement des plaintes des clients.

Code de conduite destiné à l'industrie des cartes de paiement au Canada (version améliorée en date du 30 octobre 2024)

Ce code de conduite s'applique aux réseaux de cartes de débit et de crédit et à leurs participants. Il décrit les responsabilités des exploitants de réseaux de cartes de paiement en ce qui concerne l'information, la souplesse et le choix à donner aux commerçants.

Modèle de code de conduite sur les relations des banques avec les petites et moyennes entreprises

Ce modèle de code de conduite constitue la norme que les banques doivent suivre dans leurs relations avec les petites et moyennes entreprises. Ses éléments clés sont intégrés au code de conduite propre à chaque banque.

Principes régissant la protection des consommateurs dans le commerce électronique : le cadre canadien

Ces principes visent à guider les entreprises, les consommateurs et les gouvernements au Canada appelés à élaborer un cadre de protection des consommateurs dans le contexte du commerce électronique sur réseaux ouverts, dont Internet. Le cadre précise également les responsabilités associées au service.

Engagement à fournir de l'information sur la garantie hypothécaire

Cet engagement public vise à préciser la nature des renseignements sur la garantie hypothécaire que les banques fourniront aux consommateurs qui cherchent à obtenir un prêt hypothécaire pour l'achat d'une propriété résidentielle, et le moment où ces renseignements seront fournis, afin que les consommateurs aient suffisamment d'information pour comprendre les répercussions de leur choix avant d'opter définitivement pour un produit.

Engagement relatif aux procurations et aux comptes de dépôt conjoints

Cet engagement public établit la nature des renseignements sur les procurations bancaires que communiqueront les banques aux clients voulant donner à autrui l'autorisation d'effectuer des transactions bancaires pour leur compte. L'engagement vise aussi à décrire les renseignements que les banques fourniront à leurs clients au sujet des comptes conjoints.

Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais

Plusieurs banques canadiennes se sont engagées à améliorer les modalités de leurs comptes bancaires à frais modiques et à offrir à un plus grand nombre de consommateurs des comptes sans frais présentant les mêmes caractéristiques que les comptes à frais modiques. Des comptes sans frais seront offerts aux aînés admissibles au Supplément de revenu garanti, aux bénéficiaires de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI), aux Autochtones, aux jeunes (Canadiens âgés de 18 ans et moins), aux étudiants, ainsi qu'aux nouveaux arrivants au Canada. Cette mesure vise à permettre à tous les Canadiens d'avoir accès à des services bancaires à prix abordable.

Engagement relatif à la modification ou au remplacement de produits ou de services existants

Cet engagement public établit les procédures à suivre par les banques au moment de la modification ou du remplacement des produits ou des services existants.

Lignes directrices applicables au transfert d'un régime enregistré

Ces lignes directrices précisent le délai maximal auquel ont droit les banques pour procéder au transfert, d'une institution à une autre, d'un régime enregistré d'épargne contenant des instruments de dépôt, des fonds d'investissement ou des valeurs mobilières.

Paiements en ligne

Cet engagement public souligne les responsabilités des consommateurs et du secteur bancaire à l'égard de l'utilisation des systèmes de paiement en ligne au Canada. Il comprend également un mécanisme de règlement des différends.

Engagement de l'ABC en matière de lisibilité des documents hypothécaires

La Banque s'engage à améliorer la compréhension des documents relatifs aux prêts hypothécaires à l'habitation.

Mastercard – Responsabilité zéro

Il s'agit de renseignements sur la responsabilité du consommateur en cas d'utilisation non autorisée de sa carte Mastercard émise au Canada.

Visa – Responsabilité zéro

Il s'agit de renseignements sur la responsabilité du consommateur en cas d'utilisation non autorisée de sa carte Visa émise au Canada.

Engagement relatif au droit d'annulation de l'achat des billets à capital protégé

Cet engagement décrit les droits particuliers que possèdent les clients qui achètent un billet à capital protégé par voie électronique ou par téléphone.

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Déclaration annuelle de la Société hypothécaire Banque de Montréal[1]

En raison de la nature particulière de ses activités, la Société hypothécaire Banque de Montréal (SHBM) fournit les renseignements suivants pour satisfaire aux exigences énoncées au paragraphe 444.2(1) de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* et dans le *Règlement sur la déclaration annuelle (sociétés d'assurances et sociétés de fiducie et de prêt)*.

La SHBM, une filiale en propriété exclusive totalement intégrée de la Banque de Montréal, recueille des fonds pour le financement hypothécaire en émettant des instruments de dépôt (tels que les CPG) par l'entremise du réseau de succursales et d'autres circuits de distribution de la Banque de Montréal, où celle-ci agit au nom de la SHBM, de même que par l'entremise de circuits appartenant à des tiers. La SHBM n'exploite pas de succursales ouvertes au public ni d'autres installations qui acceptent les dépôts des clients ou leur distribuent des espèces. La SHBM ne compte aucun employé. Toutes ses activités sont menées par des employés de la Banque de Montréal.

Les impôts sur le résultat et les impôts sur le capital payés au Canada par BMO Groupe financier, dont la SHBM fait partie, sont énumérés à la page 96 du présent rapport.

La SHBM partage l'engagement de BMO à l'égard du développement des collectivités et de la philanthropie, qui est décrit dans le présent rapport. Les activités de développement des collectivités de la SHBM sont intégrées à celles de BMO Groupe financier et de ses employés, telles qu'elles sont décrites aux pages 66 et 67 du présent rapport.

Comme l'indique le présent rapport, le financement par emprunt des entreprises et les programmes visant à améliorer l'accès aux services financiers sont réalisés par l'intermédiaire de la Banque de Montréal pour BMO Groupe financier. La présente Déclaration annuelle ne concerne aucune autre société affiliée de la SHBM.

[1] Tel que le stipule la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt*, la Société hypothécaire Banque de Montréal, propriété exclusive de la Banque de Montréal, est tenue de publier une déclaration annuelle distincte.

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Déclaration annuelle de BMO Société d'assurance-vie[1]

En raison de la nature particulière de ses activités, BMO Société d'assurance-vie fournit les renseignements suivants pour satisfaire aux exigences énoncées au paragraphe 489.1(1) de la *Loi sur les sociétés d'assurances* et dans le *Règlement sur la déclaration annuelle (sociétés d'assurances et sociétés de fiducie et de prêt)*.

BMO Société d'assurance-vie est une filiale indirecte en propriété exclusive de BMO Compagnie d'assurance-vie, elle-même filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. BMO Société d'assurance-vie est une société d'assurance-vie et maladie sous réglementation fédérale et est autorisée à vendre des contrats d'assurance-vie, accident et maladie dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. BMO Société d'assurance-vie offre des assurances vie, accident et maladie individuelles ainsi que des rentes individuelles et collectives directement aux consommateurs ou par l'intermédiaire d'agents d'assurance indépendants. BMO Société d'assurance-vie ne compte aucun employé. Toutes ses activités sont menées par des employés de la Banque de Montréal et de BMO Nesbitt Burns Inc.

Les impôts sur le résultat et les impôts sur le capital payés au Canada par BMO Groupe financier, dont BMO Société d'assurance-vie fait partie, sont énumérés à la page 96 du présent rapport.

BMO Société d'assurance-vie partage l'engagement de BMO à l'égard du développement des collectivités et de la philanthropie, qui est décrit dans le présent rapport. Les activités de développement des collectivités de BMO Société d'assurance-vie sont intégrées à celles de BMO Groupe financier et de ses employés, telles qu'elles sont décrites aux pages 66 et 67 du présent rapport.

Comme l'indique le présent rapport, le financement par emprunt des entreprises et les programmes visant à améliorer l'accès aux services financiers sont réalisés par l'intermédiaire de la Banque de Montréal pour BMO Groupe financier. La présente Déclaration annuelle ne concerne aucune autre société affiliée de BMO Société d'assurance-vie.

[1] Tel que le stipule la *Loi sur les sociétés d'assurances*, BMO Société d'assurance-vie, propriété exclusive de la Banque de Montréal, est tenue de publier une déclaration annuelle distincte.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Déclaration annuelle de BMO Compagnie d'assurance-vie[1]

En raison de la nature particulière de ses activités, BMO Compagnie d'assurance-vie fournit les renseignements suivants pour satisfaire aux exigences énoncées au paragraphe 489.1(1) de la *Loi sur les sociétés d'assurances* et dans le *Règlement sur la déclaration annuelle (sociétés d'assurances et sociétés de fiducie et de prêt)*.

BMO Compagnie d'assurance-vie est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. BMO Compagnie d'assurance-vie est une société d'assurance-vie et maladie sous réglementation fédérale et est autorisée à vendre des contrats d'assurance-vie, accident et maladie dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. BMO Compagnie d'assurance-vie ne compte aucun employé. Toutes ses activités sont menées par des employés de la Banque de Montréal et de BMO Nesbitt Burns Inc.

Les impôts sur le résultat et les impôts sur le capital payés au Canada par BMO Groupe financier, dont BMO Compagnie d'assurance-vie fait partie, sont énumérés à la page 96 du présent rapport.

BMO Compagnie d'assurance-vie partage l'engagement de BMO à l'égard du développement des collectivités et de la philanthropie, qui est décrit dans le présent rapport. Les activités de développement des collectivités de BMO Compagnie d'assurance-vie sont intégrées à celles de BMO Groupe financier et de ses employés, telles qu'elles sont décrites aux pages 66 et 67 du présent rapport.

Comme l'indique le présent rapport, le financement par emprunt des entreprises et les programmes visant à améliorer l'accès aux services financiers sont réalisés par l'intermédiaire de la Banque de Montréal pour BMO Groupe financier. La présente Déclaration annuelle ne concerne aucune autre société affiliée de BMO Compagnie d'assurance-vie.

[1] Tel que le stipule la *Loi sur les sociétés d'assurances*, BMO Compagnie d'assurance-vie, propriété exclusive de la Banque de Montréal, est tenue de publier une déclaration annuelle distincte.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

ANNEXE

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Index – Ligne directrice B-15 du BSIF

Ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques, chapitre 2, Communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques

L'index résume les déclarations requises pour la période de rapport de l'exercice 2025, conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF pour la gestion des risques climatiques.

Catégorie du BSIF	Attentes en matière de communication	Pages
Gouvernance	a) Décrire l'organe ou les organes de gouvernance (p. ex., conseil d'administration, comité ou autre), ou la ou les personnes responsables de la supervision des occasions et des risques liés aux changements climatiques, y compris leur identité, leurs responsabilités, leurs habiletés et compétences, le processus leur permettant de rester informés, la supervision de la stratégie, les transactions importantes, les processus de gestion des risques, l'établissement des cibles et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles, ainsi qu'une description de la question de savoir si et de quelle manière les considérations liées aux changements climatiques sont prises en compte dans la détermination de leur rémunération.	Voir les pages 7 à 11 (Gouvernance en matière de durabilité). Voir la page 24 (À propos du Conseil d'administration) et les pages 45 à 47 (Surveillance et gouvernance en matière de rémunération) de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de BMO.
	b) Décrire le rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des occasions et des risques liés aux changements climatiques, y compris l'identité du poste ou du comité au sein de la direction, s'il y a lieu, les processus, les contrôles et les procédures en matière de gouvernance, de même que la manière dont la surveillance est exercée à l'égard de ce poste ou comité.	Voir les pages 7 à 11 (Gouvernance en matière de durabilité). Voir les pages 43 à 47 (Durabilité environnementale – Gestion du risque climatique).
Stratégie	a) Décrire les occasions et les risques liés aux changements climatiques que l'institution financière sous régime fédéral a recensés comme étant ceux dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses flux de trésorerie, son accès à du financement ou son coût du capital, y compris : • la classification de chaque risque climatique dans la catégorie « risque physique » ou « risque de transition »; • le délai attendu avant que les effets associés à chaque risque et occasion ne se produisent (court, moyen ou long terme); • les définitions de « court terme », « moyen terme » et « long terme » que préconise l'institution financière sous régime fédéral en lien avec les horizons de planification stratégiques en matière de prise de décision.	Voir les pages 26 à 38 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique). Voir les pages 39 à 42 (Durabilité environnementale – Risques et occasions liés aux changements climatiques). Voir les pages 68 et 105 à 107 du Rapport annuel 2025 de BMO (Risque environnemental et social).
	b) i) **Modèle d'affaires et chaîne de valeur.** Décrire : les effets en cours et prévus des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeur de l'institution financière sous régime fédéral; et où, dans le modèle d'affaires et la chaîne de valeur de l'institution financière sous régime fédéral, les occasions et les risques liés aux changements climatiques sont concentrés. **Stratégie et prise de décision.** Fournir des informations sur les changements en cours et prévus au modèle d'affaires de l'institution financière sous régime fédéral, y compris en ce qui concerne l'affectation de ses ressources pour répondre aux occasions et aux risques liés aux changements climatiques; les efforts directs d'atténuation et d'adaptation, ainsi que les efforts indirects d'atténuation et d'adaptation. **Situation financière, performance financière et flux de trésorerie.** Décrire l'incidence des occasions et des risques liés aux changements climatiques sur la situation financière de l'institution financière sous régime fédéral, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de déclaration; la façon dont l'institution financière sous régime fédéral s'attend à ce que sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie changent à court, à moyen et à long terme, compte tenu de sa stratégie de gestion des occasions et des risques liés aux changements climatiques, ses efforts d'atténuation et d'adaptation et ses efforts indirects d'atténuation.	Voir la page 26 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique). Voir la page 29 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique – Gestion des émissions de GES provenant de nos propres activités). Voir les pages 30 à 36 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique – Partenariat avec les clients et commercialisation). Voir les pages 37 et 38 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique – Catalyseurs stratégiques). Voir les pages 39 à 42 (Durabilité environnementale – Risques et occasions liés aux changements climatiques). Voir les pages 43 à 47 (Durabilité environnementale – Gestion du risque climatique). Voir les pages 82 à 87 (Solutions de durabilité).

(suite à la page suivante)

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques, chapitre 2, Communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques (suite)

Catégorie du BSIF	Attentes en matière de communication	Pages
Gestion des risques	a) Fournir des informations sur les processus et les politiques connexes utilisés par l'institution financière sous régime fédéral pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques liés aux changements climatiques (en conformité avec le cadre de l'appétit pour le risque de l'institution financière sous régime fédéral).	Voir les pages 43 à 47 (Durabilité environnementale – Gestion du risque climatique).
	b) Fournir des informations sur les processus utilisés par l'institution financière sous régime fédéral pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les occasions liées aux changements climatiques, y compris des renseignements sur la question de savoir si, et le cas échéant, comment, l'institution financière sous régime fédéral utilise l'analyse de scénarios liés au climat pour éclairer la détermination des occasions liées aux changements climatiques.	Voir les pages 39 à 42 (Durabilité environnementale – Risques et occasions liés aux changements climatiques). Voir les pages 48 et 49 (Durabilité environnementale – Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques). Voir la page 50 (Durabilité environnementale – Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique).
	c) Fournir des informations sur la mesure dans laquelle et la manière dont les processus utilisés par l'institution financière sous régime fédéral pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les occasions et les risques liés aux changements climatiques sont intégrés à son processus général de gestion des risques et viennent l'étoffer.	Voir les pages 43 à 47 (Durabilité environnementale – Gestion du risque climatique). Voir les pages 48 et 49 (Durabilité environnementale – Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques). Voir la page 50 (Durabilité environnementale – Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique).
Mesures et cibles	a) Présenter les indicateurs utilisés par l'institution financière sous régime fédéral pour évaluer les occasions et les risques liés aux changements climatiques conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	Voir les pages 51 à 63 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles).
	b) i) Déclarer séparément la quantité absolue des émissions brutes de GES du champ d'application 1 et du champ d'application 2 calculées selon la méthode fondée sur l'emplacement de l'institution financière sous régime fédéral pour la période. Déclarer l'approche de mesure, les intrants et les hypothèses utilisées par l'institution financière sous régime fédéral pour mesurer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2, ainsi que les motifs sous-jacents de ces décisions. Indiquer la norme d'information utilisée par l'institution financière sous régime fédéral pour calculer et déclarer les émissions de GES. Si la norme d'information utilisée par l'institution financière sous régime fédéral n'est pas la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre, expliquer en quoi la norme utilisée y est comparable.	Voir les pages 52 à 54 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles – Émissions de GES opérationnelles). Méthode de déclaration des GES – Émissions opérationnelles
	b) ii) Déclarer la quantité absolue des émissions brutes de GES du champ d'application 3 de l'institution financière sous régime fédéral pour la période. Pour la préparation des informations à fournir sur les émissions de GES du champ d'application 3, l'institution financière sous régime fédéral doit tenir compte de l'ensemble de sa chaîne de valeur et des 15 catégories d'émissions de GES du champ d'application 3, indiquer les catégories auxquelles appartiennent les émissions de GES du champ d'application 3 et s'assurer d'inclure les émissions de la catégorie 15 : Investissements. Déclarer la méthode de mesure, les intrants et les hypothèses utilisés par l'institution financière sous régime fédéral pour mesurer les émissions de GES du champ d'application 3, ainsi que les motifs sous-jacents de ces décisions. Indiquer la norme d'information utilisée par l'institution financière sous régime fédéral pour calculer et déclarer les émissions de GES[1].	Voir les pages 52 à 54 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles – Émissions de GES opérationnelles). Méthode de déclaration des GES – Émissions opérationnelles Voir les pages 55 à 60 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles – Émissions financées). Méthode de déclaration des GES – Émissions financées

(suite à la page suivante)

[1] Les attentes en matière de communication indiquées à l'élément d'information b) ii) des mesures et cibles de la ligne directrice B-15 du BSIF entrent en vigueur en 2028. Nous n'avons inclus dans cet index que les éléments relatifs aux attentes en matière de communication inclus dans notre Rapport climatique actuel.

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques, chapitre 2, Communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques (suite)

Catégorie du BSIF	Attentes en matière de communication	Pages
Mesures et cibles	c) Déclarer, s'il y a lieu, les cibles quantitatives et qualitatives liées aux changements climatiques qu'a établies l'institution financière sous régime fédéral pour faire le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques, y compris : • l'objectif de la cible; • l'intervalle de temps auquel s'applique la cible; • la période de référence à partir de laquelle les progrès accomplis sont évalués; • toute modification qu'elle a apportée à la cible et les motifs sous-tendant les modifications apportées. Fournir des informations sur l'approche utilisée par l'institution financière sous régime fédéral pour établir et revoir chaque cible, ainsi que pour faire le suivi des progrès accomplis. Fournir des informations sur la performance de l'institution financière sous régime fédéral par rapport à chacune des cibles liées aux changements climatiques et une analyse des tendances ou des variations de sa performance. Pour les cibles liées aux émissions de GES présentées (et les indicateurs correspondants, le cas échéant), fournir des informations sur les compensations des émissions de carbone brutes et nettes, s'il y a lieu, et expliquer le type de compensation (p. ex., crédit carbone, fondée sur des éléments naturels ou autre).	Voir la page 29 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique – Gestion des émissions de GES provenant de nos propres activités). Voir les pages 51 à 63 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles).
	d) Fournir des informations sur les indicateurs intersectoriels suivants : 1. risques de transition liés aux changements climatiques : indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux risques de transition liés aux changements climatiques;	Voir les pages 61 à 63 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles – Mesures du risque climatique).
	2. risques physiques liés aux changements climatiques : indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont vulnérables aux risques physiques liés aux changements climatiques;	
	3. occasions liées aux changements climatiques : indiquer le montant et le pourcentage des actifs ou des activités qui sont compatibles avec les occasions liées aux changements climatiques;	Voir la page 29 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique – Gestion des émissions de GES provenant de nos propres activités).
	4. déploiement du capital : indiquer le montant des dépenses d'investissement, du financement ou des placements déployés pour des occasions ou des risques liés aux changements climatiques;	Voir les pages 37 et 38 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique – Catalyseurs stratégiques). Voir la page 83 (Solutions de durabilité – Finance durable et climatique).
	5. prix interne du carbone : a. indiquer si l'institution financière sous régime fédéral applique un prix du carbone dans son processus décisionnel et expliquer la manière dont elle le fait (par exemple, pour les décisions d'investissement, les prix de cession interne et l'analyse de scénarios);	Voir la page 28 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique – Prix du carbone à l'interne).
	6. rémunération : a. le pourcentage de la rémunération de la haute direction et des autres preneurs de risques importants, comptabilisée dans la période considérée et qui est fonction de considérations liées aux changements climatiques (attendu uniquement pour les banques d'importance systémique nationale et les groupes d'assurance actifs sur la scène internationale).	Voir la page 46 (Démarche de BMO en matière de rémunération des dirigeants) de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Communication de l'information conformément aux normes du SASB

Le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) a élaboré un ensemble de normes propres au secteur (normes du SASB) afin d'aider les entreprises à repérer, à gérer et à communiquer l'information relative à la durabilité qui pourrait être importante sur le plan financier pour les investisseurs et d'autres parties prenantes. Maintenant qu'elles font partie de la fondation des normes internationales d'information financière (fondation IFRS), les normes du SASB sont tenues à jour par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) et ont été mises à jour pour appuyer l'applicabilité internationale des normes dans la mise en œuvre de la norme *IFRS S1 – Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité* et de la norme *IFRS S2 – Informations à fournir en lien avec les risques et opportunités liés au climat*.

La Communication de l'information conformément aux normes du SASB 2025 de BMO utilise les normes du SASB qui sont pertinentes pour nos unités d'exploitation et nos activités de crédit, y compris les normes en matière de gestion et de garde d'actifs, de crédit à la consommation, de services de banque commerciale, de services de banque d'affaires et de courtage et de financement hypothécaire. Nos rapports comprennent des références à d'autres documents publiés contenant de l'information harmonisée à une mesure comptable précise du SASB, et couvrent l'exercice clos le 31 octobre 2025. Il peut arriver que nous ne déclarions pas de mesure comptable du SASB pour des raisons de concurrence ou pour nous conformer aux pratiques sectorielles.

Légende

Rapport annuel – Rapport annuel aux actionnaires 2025 de BMO Groupe financier

Circulaire de sollicitation de procurations de la direction – Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction

Données financières complémentaires – Données financières complémentaires pour le trimestre clos le 31 octobre 2025

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025 incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2025
Mesures des activités		
FN-AC-000.A	Total des actifs sous gestion (ASG)	BMO déclare ses actifs sous administration et sous gestion. Voir la page 43 (Gestion de patrimoine – Principales mesures de la performance) du Rapport annuel. BMO ne fournit pas d'information sur la répartition des actifs sous gestion enregistrés et non enregistrés.
FN-AC-000.B	Total des actifs sous garde et supervision	Le BSIF exige que BMO, en tant que banque d'importance systémique nationale (BISN), communique chaque année des renseignements sur les 13 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation des banques d'importance systémique mondiale (BISM), y compris les actifs sous garde. Voir la section Obligations redditionnelles des banques d'importance systémique mondiale (BISM) dans notre Rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2025.
FN-CB-000.A	1) Nombre et 2) valeur des comptes de chèques et d'épargne par segment : a) articuliers et b) entreprises	BMO indique la valeur moyenne des dépôts des Services bancaires aux particuliers et des Services bancaires aux entreprises. Voir la page 35 (Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada), la page 39 (Services bancaires aux États-Unis) et la page 169 (Note 12 : Dépôts) du Rapport annuel. BMO ne communique ni le nombre de comptes ni la répartition des comptes de chèques et d'épargne.
FN-CB-000.B	1) Nombre et 2) valeur des prêts par segment : a) particuliers, b) entreprises et c) sociétés	BMO déclare la valeur des prêts par produit au sein des Services bancaires aux particuliers et par secteur au sein des Services bancaires aux entreprises. Voir la page 118 (Tableau 64 : Solde net des prêts et acceptations) du Rapport annuel. BMO indique également le montant d'argent autorisé à être mis à la disposition des entreprises au Canada, par province, sous forme de financement par emprunt, et le nombre d'entreprises auxquelles un financement par emprunt a été accordé. Voir la page 92 (Déclaration annuelle – Financement par emprunt des entreprises).
FN-CF-000.A	Nombre de clients distincts ayant 1) un compte de carte de crédit actif et 2) un compte de carte de débit prépayée actif	À la fin de l'exercice 2025, BMO comptait 4,28 millions de clients distincts titulaires d'un compte de carte de crédit ouvert parmi ses clients particuliers, ses clients à produit unique et ses clients de la Gestion de patrimoine.
FN-CF-000.B	Nombre de 1) comptes de carte de crédit et 2) comptes de carte de débit prépayée	À la fin de l'exercice 2025, les clients particuliers, les clients à produit unique et les clients de la Gestion de patrimoine de BMO cumulaient 4,17 millions de comptes de carte de crédit ouverts.
FN-IB-000.A	1) Nombre et 2) valeur des transactions a) de prise ferme, b) de consultation et c) de titrisation	BMO déclare les commissions de prise ferme et de consultation dans le cadre de placements de titres où nous agissons à titre de preneur ferme ou d'agent, les commissions gagnées pour la structuration et la gestion des syndications de prêts, ainsi que les commissions gagnées pour la prestation de services en matière de fusions et acquisitions et des conseils en matière de montage. Les commissions sont en grande partie perçues au sein des Marchés des capitaux. Voir la page 30 (Tableau 11 : Revenus autres que d'intérêts) du Rapport annuel. BMO ne déclare ni le nombre ni la valeur des transactions.
FN-MF-000.A	1) Nombre et 2) valeur des prêts hypothécaires établis par catégorie : a) à l'habitation et b) aux entreprises	BMO déclare la valeur des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation dans la valeur totale des prêts hypothécaires aux entreprises et aux administrations publiques. Voir la page 19 (Bilan) du document Données financières complémentaires. De plus, BMO fournit les renseignements suivants concernant les prêts hypothécaires à l'habitation. Voir la page 81 du Rapport annuel : • valeur des prêts hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés, et ratio prêt/valeur moyen des prêts hypothécaires non assurés; • valeur des marges de crédit sur valeur domiciliaire; • prêts hypothécaires à l'habitation par période d'amortissement restante. BMO ne déclare ni le nombre ni la valeur des prêts hypothécaires établis.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2025
Éthique des affaires		
FN-AC-510a.1 FN-CB-510a.1 FN-IB-510a.1	Montant total des pertes monétaires à la suite de poursuites judiciaires liées à la fraude, au délit d'initié, aux pratiques antitrust ou anticoncurrentielles, à la manipulation du marché, aux fautes professionnelles ou à d'autres lois ou règlements connexes du secteur financier	La page 195 (Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant par catégorie à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-AC-510a.2 FN-CB-510a.2 FN-IB-510a.2	Description des politiques et des procédures en matière d'alerte éthique	Voir les pages 14 et 15 (Gouvernance en matière de durabilité – Conduite des affaires). Banque de Montréal – Code de conduite (Externe). Ligne d'alerte éthique.
Sécurité des données et vie privée des clients		
FN-CB-230a.1 FN-CF-230a.1	1) Nombre d'atteintes à la sécurité des données 2) Pourcentage d'atteintes à la sécurité des données personnelles 3) Nombre de titulaires de compte visés	Voir la page 20 (Gouvernance en matière de durabilité – Confidentialité des clients).
FN-CB-230a.2 FN-CF-230a.3	Description de l'approche pour repérer et gérer les risques liés à la sécurité des données	Voir les pages 21 et 22 (Gouvernance en matière de durabilité – Cybersécurité).
FN-CF-220a.1	Nombre de titulaires de compte dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires	BMO ne divulgue pas le nombre de titulaires de compte dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires. Voir la page 20 (Gouvernance en matière de durabilité – Confidentialité des clients) pour obtenir une description des politiques et procédures connexes.
FN-CF-220a.2	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées à la confidentialité des renseignements personnels des clients	La page 195 (Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant par catégorie à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-CF-270a.5	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées à la vente et au service de produits	La page 195 (Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant par catégorie à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
Talent et inclusion		
FN-AC-330a.1 FN-IB-330a.1	Pourcentage de représentation par 1) sexe et 2) groupe issu de la diversité pour a) les dirigeants, b) les cadres non dirigeants, c) les professionnels et d) tous les autres employés	Voir les pages 80 à 81 (Durabilité sociale – Inclusion).

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2025
Gestion du risque systémique		
FN-CB-550a.1 FN-IB-550a.1	Cote de banque d'importance systémique mondiale (BISM), par catégorie	À l'heure actuelle, BMO n'est pas considéré comme une banque d'importance systémique mondiale (BISM) par le Conseil de stabilité financière (CSF). BMO est considéré comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada par le BSIF. Nous déclarons les valeurs, en dollars canadiens, des 13 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation des BISM, s'il y a lieu. Voir la section Obligations redditionnelles des banques d'importance systémique mondiale (BISM) dans notre Rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2025.
FN-CB-550a.2 FN-IB-550a.2	Description de l'approche d'intégration des résultats de simulations de crise obligatoires et volontaires dans la planification de l'adéquation des fonds propres, la stratégie globale à long terme et d'autres activités d'affaires	Les simulations de crise représentent un élément clé de nos cadres de gestion des risques et du capital. Voir la page 75 (Simulation de crise) du Rapport annuel.
Expérience client		
FN-AC-270a.2	Montant total des pertes monétaires à la suite de poursuites judiciaires liées à des activités de marketing et à la communication d'information associée à des produits financiers à l'égard de clients nouveaux ou actuels	La page 195 (Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-AC-270a.3	Description de l'approche pour informer les clients des produits et des services	Voir les pages 18 et 19 (Gouvernance en matière de durabilité – Expérience client).
Inclusion financière et renforcement des capacités		
FN-CB-240a.1	1) Nombre et 2) montant des prêts en cours dans le cadre de programmes admissibles conçus pour appuyer les petites entreprises et le développement communautaire	Voir les pages 70 à 75 (Durabilité sociale – Inclusion financière et renforcement des capacités).
FN-CB-240a.3	Nombre de comptes de chèques personnels sans frais fournis à des clients auparavant sous-bancarisés ou non bancarisés	Voir les pages 70 à 75 (Durabilité sociale – Inclusion financière et renforcement des capacités).
FN-CB-240a.4	Nombre de participants aux initiatives de littératie financière destinées aux clients sous-bancarisés, non bancarisés ou moins bien desservis, et description de ces initiatives	Voir la page 75 (Durabilité sociale – Inclusion financière et renforcement des capacités – Littératie financière).
Gestion du risque environnemental et social		
FN-CB-410a.2	Description de l'approche d'intégration des facteurs ESG aux analyses de crédit	Voir les pages 12 et 13 (Gouvernance en matière de durabilité – Gestion du risque environnemental et social). Pour en savoir plus, se reporter aux pages 76 à 83 (Risque de crédit et de contrepartie) et aux pages 105 à 107 (Risque environnemental et social) du Rapport annuel.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2025
Finance durable		
FN-IB-410a.2	1) Nombre et 2) valeur totale des placements et des prêts intégrant les facteurs ESG, par secteur	Nous assurons le suivi de la valeur des activités de finance durable et climatique et en faisons rapport. Voir la page 83 (Solutions de durabilité – Finance durable et climatique.
FN-IB-410a.3	Description de l'approche d'intégration des facteurs ESG aux services de banque d'affaires et de courtage	Voir la page 84 (Solutions de durabilité – Finance durable et climatique – Marchés des capitaux).
Investissement responsable		
FN-AC-410a.2	Description de l'approche d'intégration des facteurs ESG aux processus et aux stratégies d'investissement ou de gestion de patrimoine	Voir les pages 88 et 89 (Solutions de durabilité – Investissement responsable).
FN-AC-410a.3	Description des politiques et des procédures en matière de vote par procuration et d'engagement des sociétés émettrices	Voir les pages 88 et 89 (Solutions de durabilité – Investissement responsable).
Intégrité professionnelle		
FN-IB-510b.1 FN-AC-270a.1	1) Nombre et 2) pourcentage d'employés agréés et de décideurs repérés visés par des dossiers relatifs à des enquêtes liées aux placements, à des plaintes déposées par des clients, à des poursuites civiles ou à d'autres démarches réglementaires	Compte tenu de la nature fortement réglementée de leurs affaires, de leur envergure et de leur présence de longue date sur le marché, les activités canadiennes et américaines des Marchés des capitaux de la Banque de Montréal, qui englobent BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Capital Markets Corp. sont visées par des mesures disciplinaires et des enquêtes réglementaires dans le cours normal de leurs activités. Dans certains cas, des avis d'audience sont émis. Ces sociétés affiliées font aussi l'objet de poursuites judiciaires et concluent des accords de règlement dans le cours normal de leurs activités. Pour en savoir plus sur la communication de l'information réglementaire par BMO Nesbitt Burns Inc., consultez la page Moteur de recherche national de renseignements sur l'inscription, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse info.autorites-valeurs-mobilieres.ca/nrsmobile/nrssearch.aspx. Pour en savoir plus sur la communication de l'information réglementaire par BMO Capital Markets Corp., veuillez consulter son rapport Broker Check, accessible sur le site Web de la FINRA à l'adresse https://brokercheck.finra.org/ (en anglais seulement). La page 195 (Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO.
FN-IB-510b.2	Nombre de cas de médiation et d'arbitrage liés à l'intégrité professionnelle, y compris l'obligation de diligence, par partie	Se reporter à la section FN-IB-510b.1 (ci-dessus).
FN-IB-510b.3	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées à l'intégrité professionnelle, y compris l'obligation de diligence	La page 195 (Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-IB-510b.4	Description de l'approche pour assurer l'intégrité professionnelle, y compris l'obligation de diligence	Voir les pages 14 et 15 (Gouvernance en matière de durabilité – Conduite des affaires).

BMO Groupe financier
Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Code du SASB	Mesure comptable du SASB	Déclaration de 2025
Mesures d'incitation pour les employés et prise de risques		
FN-IB-550b.1	Pourcentage de la rémunération totale qui est variable pour les preneurs de risques importants	Voir les pages 87 et 88 (Preneurs de risques importants) de la Circulaire de sollicitation de procurations.
Pratiques d'octroi de crédit et prêts discriminatoires		
FN-MF-270a.3	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées à la communication aux clients ou la rémunération des initiateurs de prêts.	La page 195 (Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-MF-270b.1	1) Nombre, 2) valeur et 3) ratio prêt/valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires accordés a) aux emprunteurs appartenant à une minorité et b) à tous les emprunteurs	BMO déclare la valeur des prêts hypothécaires, des marges de crédit sur valeur domiciliaire (MCVD) ainsi que le ratio prêt/valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires à l'habitation et des MCVD. Voir la page 81 du Rapport annuel. BMO ne déclare pas la valeur des prêts hypothécaires accordés aux emprunteurs appartenant à une minorité, mais seulement la valeur de l'entièreté du portefeuille.
FN-MF-270b.2	Montant total des pertes monétaires imputables aux poursuites judiciaires liées aux prêts hypothécaires discriminatoires	La page 195 (Note 24 : Engagements, garanties, actifs cédés en garantie, provisions et passifs éventuels) du Rapport annuel fournit des renseignements sur les provisions, les passifs éventuels et les poursuites judiciaires de BMO. BMO ne divulgue aucun montant à l'égard des poursuites judiciaires ou de ses pertes connexes, le cas échéant.
FN-MF-270b.3	Description des normes et des procédures pour assurer l'octroi non discriminatoire de prêts hypothécaires	Voir les pages 12 et 13 (Gouvernance en matière de durabilité – Risque environnemental et social) et les pages 14 et 15 (Gouvernance en matière de durabilité – Conduite des affaires). Pour en savoir plus, se reporter à la page 76 (Risque de crédit et de contrepartie) du Rapport annuel.
Changements climatiques		
FN-CB-410b.1	Émissions financées brutes absolues, ventilées par 1) champ d'application 1, 2) champ d'application 2 et 3) champ d'application 3	Voir les pages 55 à 60 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles – Émissions financées).
FN-CB-410b.2	Risque brut pour chaque secteur d'activité par catégorie d'actif	Voir les pages 55 à 60 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles – Émissions financées).
FN-CB-410b.4	Description de la méthode de calcul des émissions financées	Se reporter au document Méthode de déclaration des GES – Émissions financées.
FN-MF-450a.1	1) Nombre et 2) valeur des prêts hypothécaires dans des zones inondables à récurrence de 100 ans	Voir les pages 61 à 63 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles – Mesures du risque climatique).

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Index – Principes pour une banque responsable

En février 2021, BMO a signé les Principes pour une banque responsable des Nations Unies (ONU). Il s'agit de notre cinquième déclaration par rapport aux Principes et elle a été préparée selon le modèle de déclaration sommaire des progrès vers une banque responsable selon les Principes.

Principe 1 : Alignement

La durabilité fait partie intégrante de notre raison d'être. Nous prenons des mesures pour gérer nos activités conformément à nos objectifs financiers et de gestion du risque à long terme, en tenant compte de notre impact sur les collectivités, la société et les autres parties prenantes.

Notre stratégie de durabilité et de communication de l'information pour 2025 est fondée sur des cadres de communication de l'information régionaux, nationaux et internationaux pertinents.

Liens et références

Page 4 (À propos du présent rapport – Détermination du contenu du rapport)

Page 5 (À propos du présent rapport – Évaluation de l'importance relative en matière de durabilité)

Page 6 (Notre stratégie)

Pages 26 à 38 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique)

Principe 2 : Impact et définition des objectifs

Nous effectuons une évaluation annuelle de l'importance relative pour comprendre nos enjeux prioritaires en matière de durabilité (voir la page 5). À la lumière des résultats de cette évaluation, nous avons conclu que le climat et l'inclusion financière (y compris le logement) demeurent les domaines dans lesquels nous avons un impact important.

Les sections ci-dessous fournissent de plus amples renseignements sur les objectifs, les mesures et les progrès pour les domaines où nous avons le plus d'impact.

Liens et références

Pages 70 à 75 (Durabilité sociale – Inclusion financière)

Pages 82 à 87 (Solutions de durabilité)

Pages 51 à 63 (Durabilité environnementale – Mesures et cibles)

Principe 3 : Clients

La réussite de BMO est liée à la prospérité à long terme de nos clients, des collectivités et de la société. À cette fin, nous offrons des produits, des services et des ressources éducatives spécialisés pour répondre aux besoins de nos clients.

Nous offrons des produits et des services qui aident nos clients à atteindre leurs objectifs de durabilité et de gestion des risques. Le développement de produits et de services et l'intégration stratégique des considérations liées à la durabilité et au climat à nos décisions et à nos objectifs commerciaux nous apportent de nouvelles occasions de créer de la valeur pour nos actionnaires.

Liens et références

Pages 18 et 19 (Gouvernance en matière de durabilité – Expérience client)

Pages 26 à 38 (Durabilité environnementale – Stratégie climatique)

Pages 70 à 75 (Durabilité sociale – Inclusion financière)

Pages 82 à 89 (Solutions de durabilité)

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Principe 4 : Parties prenantes

Nous tenons compte des points de vue des parties prenantes, tant au sein de notre organisation qu'à l'extérieur de celle-ci, dans notre évaluation des répercussions potentielles que divers enjeux de durabilité peuvent avoir sur les personnes ou l'environnement, ainsi que des risques et des occasions que ces enjeux présentent pour notre organisation. Nous nous efforçons de maintenir des communications régulières, ouvertes et significatives avec les parties prenantes afin de mieux comprendre ce qui est important pour elles.

Liens et références

Page 5 (À propos du présent rapport – Évaluation de l'importance relative en matière de durabilité)

Page 5 (À propos du présent rapport – Engagement des parties prenantes)

Principe 5 : Gouvernance et culture

Notre structure actuelle de gouvernance en matière de durabilité comprend la gouvernance de la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable.

Liens et références

Pages 7 à 11 (Gouvernance en matière de durabilité)

Principe 6 : Transparence et responsabilité

Nous avons obtenu l'assurance ou la vérification d'un tiers indépendant à l'égard de certains indicateurs de performance de notre rapport.

Liens et références

Page 4 (À propos du présent rapport)

Rapport d'assurance limitée de KPMG, 2025

Déclaration de vérification de Stantec, 2025

Déclaration de vérification de SiMPACT, 2025

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Glossaire

2ELGBTQ+
2ELGBTQ+ désigne les personnes qui s'identifient comme bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, hommes trans, femmes trans, queer, de genre queer, pansexuelles, X, asexuelles, non conformes, non binaires et autres.

Ancienneté
Certaines données sur les employés sont classées par niveau d'ancienneté en fonction de quatre niveaux de rémunération :
- Dirigeants et haute direction (se reporter à la définition de Dirigeants et haute direction)
- Cadres supérieurs
- Milieu de carrière
- Début de carrière

Autochtones au sein de notre effectif
Nombre total d'employés de BMO qui s'identifient comme des membres des Premières Nations, comme Inuits ou comme Métis. Les employés autochtones peuvent vivre ou non dans une réserve et avoir ou non le statut d'Indien en vertu de la législation canadienne. Le nombre concerne seulement le Canada.

Carboneutralité
Situation dans laquelle les émissions anthropiques de gaz à effet de serre dans l'atmosphère sont compensées par des réductions anthropiques sur une période déterminée (Source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [GIEC]). Les termes « économie carboneutre », « monde carboneutre », « scénarios de carboneutralité », « cibles de carboneutralité », etc., sont en lien avec les résultats de carboneutralité.

Certificat d'énergie renouvelable (CER)
Catégorie d'instruments contractuels utilisés dans le secteur de l'énergie pour transmettre des renseignements sur la production d'énergie à d'autres entités qui participent à la vente, à la distribution, à la consommation ou à la réglementation de l'électricité. Cette catégorie comprend les instruments contractuels propres au territoire local, le cas échéant, qui peuvent porter plusieurs noms différents, y compris certificats, étiquettes, crédits, etc. (Source : Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise [édition révisée])

Clients en situation de crise
Clients qui éprouvent des difficultés financières en raison d'une situation d'urgence.

Clients issus de la communauté de la Défense canadienne
Clients de BMO (et membres de leur famille) qui sont membres de la communauté de la Défense canadienne, et qui ont reçu des offres exclusives dans le cadre du Programme de services bancaires pour la communauté de la Défense canadienne. Cela comprend les clients de BMO qui sont employés dans les secteurs de la Défense et de la sécurité au Canada, y compris les anciens combattants des Forces armées canadiennes et les membres de la Fédération de la police nationale et de la Garde côtière canadienne. Le nombre déclaré est celui de la date indiquée, pour le Canada seulement.

Collectivités moins bien desservies et ménages à revenu faible ou modeste
Collectivités ou personnes qui font face à des difficultés financières en raison de leur faible salaire, de la hausse des prix et de l'incertitude économique, ou qui ont été systématiquement privées de la possibilité de participer pleinement à certains aspects de la vie économique, sociale et civique.

Commercialisation en matière de changements climatiques
Stratégies et offres d'affaires – produits, services et conseils – qui aident nos clients à atteindre leurs objectifs liés à la réduction des émissions de GES et/ou au renforcement de la résilience de leurs activités face aux répercussions physiques des changements climatiques.

Coûts de gestion du programme
Coûts globaux qui soutiennent la réalisation du travail des employés et du travail communautaire de BMO. Cela comprend les salaires, la technologie, le développement professionnel, les adhésions, les frais de transaction et de gestion associés aux programmes de dons et de bénévolat des employés, ainsi que la promotion des initiatives communautaires.

Crédit aux petites entreprises – Canada
Valeur monétaire totale des prêts en cours aux entreprises clientes de BMO au Canada dont les revenus annuels sont de 10 millions de dollars ou moins ou dont les besoins en matière de crédit sont d'un maximum de 1,5 million de dollars. Le nombre déclaré est celui de la date indiquée, pour le Canada seulement.

Crédit aux petites entreprises – États-Unis
Valeur monétaire totale des prêts en cours aux entreprises clientes de BMO aux États-Unis dont les revenus annuels sont de 10 millions de dollars ou moins ou dont les besoins en matière de crédit sont inférieurs à 1 million de dollars. Le nombre déclaré est celui de la date indiquée et pour les États-Unis seulement.

Crédit durable
Prêts ou autres facilités de crédit (p. ex., lettres de crédit) consentis par BMO qui répondent aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. Les prêts liés au climat désignent les prêts liés aux résultats en matière de réduction des émissions de GES ou de résilience face aux changements climatiques pour les clients, tel que défini dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. BMO mesure le nouveau montant autorisé net, y compris sa part des prêts syndiqués.

Crédits de carbone retirés
Un crédit de carbone est un certificat négociable représentant une tonne d'équivalent CO_2 évitée, réduite ou éliminée de l'atmosphère. En retirant les crédits de carbone d'un registre public, nous sommes en mesure de compenser une partie de nos émissions opérationnelles. Le retrait des crédits de carbone permet d'éviter qu'ils ne soient utilisés ou négociés de nouveau.

Décès
Tout décès attribuable à une blessure professionnelle ou à un accident en milieu de travail.

Dons
Dons en espèces au profit d'organismes de bienfaisance enregistrés et d'organismes sans but lucratif au Canada et aux États-Unis. Ne comprennent pas les dons en nature, les commandites commerciales et les dons recueillis dans le cadre de la campagne BMO Générosité. Le montant est déclaré pour la période indiquée.

Économie à faibles émissions de gaz à effet de serre
Une économie qui réduit au minimum les émissions de gaz à effet de serre tout en soutenant la croissance économique.

Émissions du champ d'application 1
Émissions directes de gaz à effet de serre (GES) d'une organisation provenant de sources qui appartiennent à l'entreprise ou qui sont contrôlées par celle-ci (par exemple, les émissions résultant de la combustion dans des chaudières, des fournaises ou des véhicules dont elle est propriétaire ou qu'elle contrôle) (Source : Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise [édition révisée]).

Émissions du champ d'application 2
Émissions d'une organisation liées à la production d'électricité, de chauffage et de climatisation ou de vapeur achetée pour sa consommation directe. Il existe deux méthodes de comptabilisation des émissions du champ d'application 2. La méthode fondée sur l'emplacement reflète l'intensité moyenne des émissions des réseaux dans lesquels l'énergie est consommée (utilise principalement les données sur les facteurs d'émissions moyennes des réseaux). La méthode fondée sur le marché reflète les émissions provenant de l'électricité que les entreprises ont choisie délibérément (utilise des facteurs d'émission dérivés d'instruments contractuels tels que les certificats d'énergie renouvelable ou leur équivalent local). (Source : Protocole des gaz à effet de serre : norme de comptabilisation et de déclaration Corporate Value Chain [champ d'application 3] et Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise [édition révisée]).

Émissions du champ d'application 3
Émissions indirectes d'une organisation autres que celles couvertes dans le champ d'application 2. Les émissions du champ d'application 3 d'une entreprise découlent de ses activités, mais proviennent de sources qui ne lui appartiennent pas ou qui ne sont pas contrôlées par celle-ci. (Source : Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise [édition révisée])

Émissions facilitées
Émissions de gaz à effet de serre des clients, qui sont attribuables aux institutions financières dans leur rôle de fournisseurs de services de facilitation pour soutenir l'émission d'instruments des marchés financiers (Source : Norme *Global GHG Accounting and Reporting Standard Part B: Facilitated Emissions* du PCAF).

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Émissions financées
Émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) des clients que les banques et les investisseurs financent au moyen de leurs prêts et de leurs placements. Couvre actuellement les produits financiers qui figurent au bilan de l'institution financière à la fin de l'exercice (Source : Norme *Global GHG Accounting and Reporting Standard Part A* du PCAF). Les émissions financées sont définies comme des émissions de catégorie 15 du champ d'application 3 dans la norme de comptabilisation et de déclaration sur la chaîne de valeur de l'entreprise (champ d'application 3) du Protocole des GES.

Employés équivalent temps plein (ETP)
Nombre total d'employés à temps plein et à temps partiel au sein de l'organisation, exprimé en équivalent temps plein, en fonction des heures travaillées dans une semaine de travail normale et rajusté en fonction des heures supplémentaires. Cette mesure est utilisée pour calculer la composition et le dénombrement de l'effectif de BMO par groupe et par région.

Énergie renouvelable
Les énergies renouvelables sont des énergies provenant de sources naturelles qui se renouvellent à un rythme supérieur à celui de leur consommation (Source : Programme des Nations Unies pour l'environnement). Les sources de production d'énergie renouvelable comprennent l'énergie éolienne, solaire, hydraulique et la biomasse/les déchets.

Entreprises détenues par des femmes
Entreprises dont au moins 51 % des propriétaires s'identifient en tant que femmes.

Étudiants au Canada
Étudiants de niveau postsecondaire (18 ans ou plus) au Canada qui fréquentent un collège ou une université, y compris les étudiants étrangers et les étudiants en médecine ou en médecine dentaire.

Exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone – Mesure 1
L'exposition au risque de crédit de BMO pour les actifs liés aux secteurs de l'énergie et des services publics, à l'exception des services publics d'eau, des producteurs d'électricité indépendants, des sociétés de transport et de distribution d'électricité, des producteurs d'électricité renouvelable, des producteurs d'électricité nucléaire et des sociétés de gestion des déchets. Le montant est exprimé en pourcentage du risque de crédit total et est déclaré à la date indiquée.

Exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone – Mesure 2
L'exposition au risque de crédit de BMO pour les actifs liés aux secteurs visés par l'exposition au risque de crédit pour les actifs liés au carbone – Mesure 1, ainsi que pour les secteurs du transport, des matériaux et du bâtiment, de l'agriculture, de l'alimentation et des produits forestiers. Le montant est exprimé en pourcentage du risque de crédit total et est déclaré à la date indiquée.

Finance climatique
Sous-ensemble de la finance durable (voir la définition). Financement accordé aux clients, ou organisé pour eux, qui cherchent à obtenir des résultats environnementaux ou associés à la transition climatique répondant aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. Le financement peut être lié aux résultats en matière de réduction des émissions de GES ou de résilience face aux changements climatiques, ou à d'autres résultats environnementaux qui ne sont pas liés à la réduction des émissions de GES. Nous ne mesurons pas les résultats environnementaux découlant de nos activités de finance climatique, et la déclaration de ce financement ne représente pas une réduction des émissions de GES et ne doit pas être considérée comme telle.

Finance durable
Financement accordé aux clients, ou organisé pour eux, qui cherchent à obtenir des résultats durables répondant aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. Les activités liées à la finance durable peuvent porter sur des résultats sociaux ou environnementaux sans lien avec la réduction des émissions de GES. Nous ne mesurons pas les résultats sociaux ou environnementaux découlant de nos activités liées à la finance durable ou climatique, et la déclaration de ce financement ne représente pas une réduction des émissions de GES et ne doit pas être considérée comme telle.

Finance durable – Crédit
Prêts ou autres facilités de crédit consentis par l'intermédiaire de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, aux grandes entreprises et aux sociétés qui répondent aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. BMO mesure le montant du prêt autorisé en date de la fin de la période visée.

Finance durable – Mobilisation de capitaux
Mobilisation de capitaux sur les marchés obligataires ou boursiers, notamment par la prise ferme d'obligations, des placements privés, la titrisation et le financement de projets (mobilisation de capitaux par l'intermédiaire d'entités ad hoc, par exemple) qui répondent aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. BMO mesure sa part de la valeur du classement selon une attribution au prorata à chacun des teneurs de livres pour les transactions publiques, et selon une répartition égale entre les teneurs de livres pour les transactions privées.

Finance durable – Placements
Placements de fonds propres de BMO en actions ou titres équivalents qui répondent aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. BMO mesure le montant du placement déployé à la conclusion du placement.

Finance durable – Services-conseils
Services-conseils (p. ex., services-conseils en matière de fusions et acquisitions, de crédit d'impôt à l'investissement et à la production) fournis par BMO qui répondent aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. Dans le cas des services-conseils en fusions et acquisitions, BMO mesure la valeur du classement attribuée en totalité aux conseillers en position d'acheteur et de vendeur à la clôture complète; et dans le cas des crédits d'impôt à l'investissement et à la production, nous mesurons la valeur totale de la transaction pour le conseiller en position d'acheteur.

Groupe ethnique
Certaines données sur les employés sont classées par origine ethnique en fonction de l'auto-identification des employés comme personnes de couleur au Canada ou aux États-Unis. Au Canada, la catégorie réglementaire prévue par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* est définie par le terme « membres de minorités visibles ». À BMO, nous sommes conscients que ce terme est désuet et nous employons respectueusement le terme « personnes de couleur » pour désigner cette communauté dans tous les autres contextes.

Heures d'apprentissage
Temps consacré (en heures) par les employés de BMO au développement des compétences au moyen d'apprentissages formels, informels et en milieu de travail, ce qui comprend l'apprentissage obligatoire et l'apprentissage facultatif et autonome.

Heures de bénévolat effectuées par les employés
Temps total consigné (en heures) que les employés de BMO ont consacré à des activités de bénévolat. Cela comprend le temps consacré au bénévolat pendant, avant et après les heures de travail.

Indice de mobilisation des employés (IME)
Degré de mobilisation des employés de BMO selon le sondage annuel auprès des employés. Les résultats de l'IME sont une moyenne des résultats des trois questions du sondage qui mesurent l'opinion générale des employés sur BMO, leur niveau de fierté, de satisfaction et de promotion de l'organisation. L'IME prend en compte les résultats du sondage auprès de tous les employés actifs de BMO qui y ont répondu.

Impact total dans la collectivité
Totalité du soutien de BMO aux collectivités, y compris les dons au Canada et aux États-Unis. Depuis 2024, cela inclut la valeur des heures de bénévolat de BMO effectuées sur le temps de travail et les coûts de gestion du programme.

Jours de maladie
Absences rémunérées (en jours) aux employés en raison d'une maladie, d'une blessure ou de soins médicaux; aux États-Unis, les membres couverts de la famille (toute personne liée par le sang ou apparentée par alliance avec qui l'étroite relation est équivalente à celle d'un proche) sont également inclus.

Montant des fonds amassés dans le cadre des campagnes de dons annuelles menées par les employés
Montant total des promesses de dons des employés pour des organismes locaux de Centraide et d'autres organismes de bienfaisance sur tous les territoires où nous sommes présents dans le cadre de la campagne BMO Générosité.

Nombre moyen d'heures d'apprentissage par employé ETP
Nombre total d'heures de formation (voir la définition des Heures de formation) à l'échelle de l'organisation, divisé par le nombre moyen d'employés équivalent temps plein de BMO (voir la définition d'Employés équivalent temps plein) au cours de la période visée par le rapport.

Nouveaux arrivants au Canada
Immigrants arrivés au Canada depuis moins de 5 ans : résidents permanents, travailleurs étrangers et étudiants internationaux, ainsi que citoyens ukrainiens déplacés.

Nouveaux employés
Nombre d'employés recrutés à l'externe pour occuper un poste permanent à temps plein ou partiel à BMO.

Obligations durables
Obligations dont le produit sera exclusivement utilisé pour financer ou refinancer une combinaison de projets verts et sociaux (Source : International Capital Market Association). Les projets verts sont des activités qui présentent des avantages environnementaux ou climatiques positifs.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Personnes de couleur occupant des postes de dirigeant et de haute direction

Nombre total d'employés de BMO occupant des postes de dirigeant et de haute direction et, au Canada, qui s'identifient comme n'étant pas d'ethnicité blanche ou caucasienne, à l'exception des employés autochtones ou, aux États-Unis, qui affirment appartenir à l'un des groupes suivants : les Amérindiens ou les Autochtones de l'Alaska, les Asiatiques, les Noirs ou Afro-Américains, les Hispaniques ou Latino-Américains, les Autochtones d'Hawaï ou d'autres îles du Pacifique, et les personnes ayant deux origines ethniques ou plus. Le fait d'être une personne de couleur n'est pas lié à la citoyenneté, à un lieu de naissance ni à une religion.

Personnes handicapées au sein de notre effectif

Nombre total d'employés de BMO qui ont une incapacité physique, mentale, sensorielle, psychiatrique ou liée à l'apprentissage, à long terme ou récurrente et :

- pour qui des mesures d'adaptation ont été prises dans le cadre de leur poste actuel ou dans leur milieu de travail en raison de leur incapacité; ou
- qui se considèrent comme désavantagés sur le plan de l'emploi en raison d'obstacles dans leur milieu de travail, à cause de leur handicap; ou
- qui croient qu'un employeur ou un employeur éventuel pourrait considérer qu'ils sont désavantagés dans le cadre de leur emploi en raison de leur incapacité. Les incapacités peuvent être visibles ou non. Le nombre concerne l'Amérique du Nord.

Personnes handicapées ou confrontées à des enjeux linguistiques, d'accessibilité ou d'analphabétisme

Nous définissons le handicap comme toute déficience ou limitation physique, mentale, intellectuelle, cognitive, d'apprentissage, de communication, fonctionnelle et/ou sensorielle, visible ou invisible, qui, combinée avec un obstacle, empêche la personne de participer à la société de manière pleine et égale.

Plaintes fondées pour atteinte à la vie privée de clients et perte de données sur des clients

Toutes les plaintes portées à l'attention d'un organisme de réglementation en matière de protection des renseignements personnels et jugées bien fondées qui sont liées à une atteinte à la vie privée ou à une perte de donnée sur des clients à BMO.

Postes de dirigeants et de haute direction

Nombre total d'employés de BMO occupant un poste de dirigeant et de haute direction, notamment de premier directeur général, de vice-président, de premier vice-président, de vice-président à la direction, de chef d'unité d'exploitation et de chef de la direction.

Postes vacants pourvus par des candidats internes

Nombre de postes vacants à BMO pourvus par des employés actuels de l'organisation selon le pourcentage du nombre total de postes vacants à BMO ajusté suivant les postes de débutant et de stagiaire universitaire qui, par leur nature, sont pourvus par des candidats externes. Les données sont recueillies pour le Canada et les États-Unis et couvrent les postes permanents et temporaires, à temps plein et à temps partiel.

Premières Nations participant au Programme de prêts à l'habitation dans les réserves de BMO

Nombre de personnes issues des Premières Nations au Canada qui, dans le cadre du Programme de prêts à l'habitation dans les réserves de BMO, ont présenté une demande d'adhésion qui a été approuvée. Le programme offre du financement aux personnes admissibles qui souhaitent construire ou acheter une résidence personnelle située dans une réserve.

Produits liés à la durabilité

Produits structurés de manière à ce que la tarification soit déterminée en fonction de l'atteinte par le client de cibles de rendement durable prédéterminées ou d'indicateurs clés de performance prédéterminés, conformément aux principes ou aux lignes directrices du secteur.

Risque climatique physique

Risque découlant de la gravité et de la fréquence croissantes des phénomènes environnementaux et événements météorologiques extrêmes (risques physiques aigus), des changements graduels à long terme du climat (risques physiques chroniques) et des effets indirects des changements climatiques, comme les répercussions sur la santé publique (Source : BSIF). Voir les définitions des risques physiques aigus et chroniques.

Risque de transition

Les risques financiers liés au processus d'ajustement vers une économie à faibles émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces risques peuvent découler des politiques gouvernementales, lois et règlements actuels ou futurs visant à limiter les émissions de GES, ainsi que des avancées technologiques et des changements dans l'humeur du marché et l'attitude des clients à l'égard d'une économie à faibles émissions de GES (Source : Bureau du surintendant des institutions financières).

Risque physique aigu

Risques physiques qui découlent des événements, y compris les événements météorologiques extrêmes, comme les cyclones, les ouragans ou les inondations (Source : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques [GIFCC]).

Risque physique chronique

Désigne les risques physiques associés aux variations à long terme des conditions climatiques, y compris les augmentations à long terme de la température, l'évolution des modèles de précipitations moyens, l'élévation du niveau de la mer et à l'acidification des océans. (Source : Réseau pour le verdissement du système financier)

Services bancaires aux Autochtones

Solde total des prêts, des dépôts, des placements à terme et des programmes de prêts à l'habitation dans les réserves établis ou administrés par BMO Groupe financier (Canada) pour les communautés, les organisations et les entreprises autochtones au Canada.

Services-conseils en fusions et acquisitions pour la finance durable

Services-conseils en matière de fusions et d'acquisitions qui répondent aux critères d'admissibilité définis dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. Les services-conseils en fusions et acquisitions pour la finance climatique désignent les services-conseils en matière de fusions et d'acquisitions liés aux résultats en matière de réduction des émissions de GES ou de résilience face aux changements climatiques pour les clients, comme défini dans le Cadre de finance durable et climatique de BMO. BMO mesure la valeur du classement attribuée en totalité aux conseillers en position d'acheteur et de vendeur à la clôture complète.

Taux de départs involontaires

Nombre d'employés permanents de BMO ayant involontairement fait l'objet d'un licenciement pendant la période visée par le rapport, en pourcentage du nombre total moyen d'employés permanents de BMO au début et à la fin de cette période. Les cessations d'emploi involontaires comprennent les départs d'employés découlant d'une décision de BMO, notamment les mises à pied, les congédiements ou les licenciements motivés.

Taux de départs volontaires

Nombre d'employés permanents de BMO ayant volontairement démissionné (y compris les départs à la retraite) pendant la période visée par le rapport, en pourcentage du nombre total moyen d'employés permanents de BMO au début et à la fin de cette période.

Taux de recommandation net (TRN)

Taux déterminé en comptabilisant les réponses individuelles des clients à la question « Quelle est la probabilité que vous recommandiez BMO à un ami, à un collègue ou à un membre de votre famille? » sur une échelle de 11 points (où 0 signifie « très improbable » et où 10 signifie « très probable »). Par « détracteurs », on entend les personnes qui attribuent une cote de 0 à 6, par « passifs », les personnes qui attribuent une cote de 7 ou 8, et par « ambassadeurs », les personnes qui attribuent une cote de 9 ou 10. La cote est calculée en soustrayant le pourcentage de répondants qui sont des détracteurs du pourcentage de répondants qui sont des ambassadeurs.

Taux de rétention du programme Parcours de carrière Miikana

Employés s'identifiant comme Autochtones qui se sont inscrits au programme Parcours de carrière Miikana.

Taux total de roulement du personnel

Nombre d'employés permanents de BMO ayant volontairement ou involontairement quitté la Banque pendant la période visée par le rapport, en pourcentage du nombre total moyen d'employés permanents de BMO au début et à la fin de cette période.

Transition énergétique

La transition énergétique désigne le passage du secteur mondial de l'énergie des systèmes de production et de consommation d'énergie axés sur les sources fossiles – y compris le pétrole, le gaz naturel et le charbon – à des sources d'énergie renouvelable comme l'énergie éolienne et solaire, ainsi que les batteries au lithium-ion (Source : S&P GLOBAL)

Valeur des heures de bénévolat de BMO effectuées sur le temps de travail

La valeur du bénévolat reflète le coût pour BMO des heures de travail rémunérées des employés qui font du bénévolat. La valeur est calculée selon un taux horaire qui reflète le salaire horaire moyen d'un bénévole de BMO. La rémunération des dirigeants n'est pas incluse dans le calcul de cette moyenne. Certaines activités, comme les services juridiques pro bono, peuvent utiliser des taux d'évaluation différents.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Déclarations prospectives et avis de non-responsabilité

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport constituent des déclarations prospectives au sens de la loi *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis (et sont faites conformément aux règles d'exonération de cette loi) et des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations relatives à la croissance et au soutien de la clientèle, aux cibles en matière de finance et de prise ferme durables, aux cibles de placements durables, à l'ambition climatique de BMO, aux cibles d'émissions financées, à la réduction des émissions de GES liées à l'exploitation, à l'inclusion, à la diversité et au perfectionnement. On reconnaît généralement les déclarations prospectives à l'emploi de mots tels que « s'efforcer », « cibler », « engagé », « engagement », « ambition », « objectif » « vouloir » « planifier », « s'efforcer » « croire », « s'attendre à », « viser », « vouloir » « estimer » « projeter », « anticiper », « chercher à », « pouvoir » et d'autres expressions similaires.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives se fondent sur diverses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Certaines déclarations faites dans le présent rapport reposent sur un plus grand nombre et un plus grand niveau d'hypothèses et d'estimations, et s'inscrivent dans un horizon plus long que bon nombre de nos déclarations obligatoires. Ces hypothèses et estimations sont très susceptibles de changer au fil du temps. Certains énoncés du présent rapport sont fondés sur des hypothèses et des scénarios mettant en jeu des situations très graves, et ces énoncés ne doivent pas nécessairement être considérés comme représentatifs du risque actuel ou réel ou des prévisions du risque prévu. De plus, notre analyse du risque climatique et notre stratégie de réduction des émissions demeurent en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie demeurent sujettes à évolution au fil du temps. Par conséquent, nous nous attendons à ce que certains renseignements dans le présent rapport soient modifiés, mis à jour ou reformulés à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodologies continueront de s'améliorer.

Nous conseillons aux lecteurs du présent rapport de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné qu'il existe un risque appréciable que les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes et que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, engagements, ambitions, plans ou objectifs exprimés dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent notamment : la disponibilité de données complètes et de grande qualité sur les émissions de GES et la standardisation des méthodologies de mesure liées au climat, les conditions liées au climat et les événements météorologiques, l'évolution de nos portefeuilles de crédit au fil du temps et la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris les entreprises, les institutions financières et les organisations gouvernementales et non gouvernementales), le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions sectorielles, l'évolution du comportement des clients, la coopération internationale, l'élaboration de règlements à l'échelle internationale, les défis relatifs à l'équilibre entre les objectifs de réduction d'émissions et une transition méthodique et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont un impact sur les besoins énergétiques dans le monde, notre capacité à recueillir et à vérifier des données, notre capacité à mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans les délais prévus, la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures et aux exigences juridiques, la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, l'exposition à des litiges ou à des questions réglementaires importantes et leur résolution, notre capacité à faire appel des résultats de ces questions avec succès et l'échéancier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces questions, les activités des marchés financiers internationaux ainsi que les autres facteurs énoncés dans la section Gestion globale des risques du Rapport annuel 2025 de BMO, mis à jour à la lumière des rapports trimestriels, qui pourraient avoir une incidence sur nos résultats futurs et notre aptitude à anticiper et à gérer efficacement les risques découlant de tous les facteurs susmentionnés. Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Ces facteurs doivent être pris en compte en plus d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives.

Les hypothèses économiques importantes qui sous-tendent les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent celles énoncées dans la section Évolution de la situation économique et perspectives, et dans la section Provision pour pertes sur créances du Rapport annuel 2025 de BMO, mises à jour à la lumière des rapports trimestriels.

BMO ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'organisation ou en son nom, sauf si la loi l'exige.

Autres avis juridiques

Le présent rapport comprend des divulgations volontaires relatives à la croissance et au soutien de la clientèle, aux cibles en matière de finance et de prise ferme durables, aux cibles de placements durables, aux émissions de GES opérationnelles et cibles connexes, aux changements climatiques, y compris les occasions et les risques, la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles, ainsi que les événements futurs qui, dans certains cas, ne sont ni ne doivent être incorporés dans l'information que nous sommes tenus de publier, puisque nous utilisons une définition de l'importance relative établie en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables afin de nous conformer aux règles et règlements de divulgation promulgués par les organismes de réglementation des valeurs mobilières pertinents et aux normes d'inscription en bourse applicables.

Tout renseignement de tiers contenu dans le présent rapport ou autrement utilisé pour tirer des conclusions de ce rapport est jugé raisonnable et fiable, mais aucune déclaration ni garantie n'est faite par BMO quant à la qualité, à l'exhaustivité, à l'exactitude, à l'adéquation à un usage particulier ou à l'absence de violation de ce renseignement. Plus précisément, les méthodes utilisées pour mesurer les émissions de GES opérationnelles et les émissions financées, établir des cibles et faire le suivi des progrès futurs par rapport à ces cibles sont fondées sur des renseignements et des estimations sur les émissions de GES provenant de sources tierces, que la Banque de Montréal juge raisonnables. De plus, en l'absence de données sur les émissions de GES propres aux contreparties, certaines émissions financées seront estimées à partir des meilleurs renseignements disponibles, y compris ceux fournis par des sources tierces. La responsabilité de la Banque de Montréal (contractuelle, délictuelle, en équité ou autre) ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'utilisation par une partie des renseignements contenus dans les présentes, de toute décision ou mesure prise par une partie en se fondant sur les renseignements contenus dans les présentes, ou de toute inexactitude, erreur ou omission dans les renseignements contenus dans les présentes. Certains renseignements de tiers, comme les facteurs d'émission de GES et les émissions de GES du champ d'application 3, peuvent changer au fil du temps à mesure que les méthodes évoluent et sont peaufinées. Les faiblesses inhérentes aux méthodes actuelles et à d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement de ceux exprimés dans les estimations et les attentes de tiers et par la Banque de Montréal. Bien que nous ne soyons pas au courant d'inexactitudes concernant les données sur le secteur, la société ou le marché présentées dans le présent rapport, ces données et estimations comportent des incertitudes, des risques et des hypothèses importants et peuvent changer en fonction de divers facteurs, y compris ceux abordés sous la rubrique Mise en garde concernant les déclarations prospectives ci-dessus.

Rien dans le présent rapport ne constitue une offre de vente ou une sollicitation d'achat ou de souscription d'un titre ou d'un autre instrument de la Banque ou de ses sociétés affiliées, ou ne constitue une invitation, une recommandation ou une incitation à entreprendre une activité de placement, ou n'en fait partie, et aucune partie du présent rapport ne doit servir de base à une décision de contrat, d'engagement ou de placement. Les offres de vente, les ventes et les sollicitations d'offres d'achat ou d'achat de titres émis par la Banque ou une de ses sociétés affiliées ne peuvent être faites ou conclues qu'en vertu du matériel d'offre approprié, préparé et distribué conformément aux lois, aux règlements, aux règles et aux pratiques du marché des territoires dans lesquels de telles offres, sollicitations ou ventes peuvent être effectuées. Il faut demander l'avis d'un professionnel avant de prendre la décision d'investir dans des titres. Les références de tiers, les références de sites Web et les liens contenus dans le présent rapport sont fournis à des fins de commodité seulement, et le contenu des sites Web mentionnés n'est pas inclus par renvoi dans le présent rapport. Ces références de tiers, références de sites Web et liens n'impliquent aucune affiliation, aucune commandite et aucun endossement.

Les placements dans les fonds d'investissement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi (le cas échéant), de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds, l'aperçu du FNB ou le prospectus simplifié du fonds d'investissement pertinent avant d'investir. Les fonds d'investissement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées. Pour connaître les risques liés à un placement dans les fonds d'investissement BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus simplifié du fonds d'investissement en question. Les fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., une société de gestion de fonds d'investissement et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

BMO

BMO Groupe financier

Rapport Climat et durabilité 2025
incluant la déclaration annuelle

3 Message de la dirigeante promotrice, Durabilité
4 À propos du présent rapport
6 Notre stratégie
7 Gouvernance en matière de durabilité
8 Gouvernance en matière de durabilité et de climat
12 Gestion du risque environnemental et social
14 Conduite des affaires
18 Expérience client
20 Confidentialité des clients
21 Cybersécurité
23 Intelligence artificielle responsable
25 Durabilité environnementale
26 Stratégie climatique
39 Risques et occasions liés aux changements climatiques
43 Gestion du risque climatique
48 Analyse de scénarios relatifs aux changements climatiques
50 Collaboration avec nos clients quant aux occasions liées à la transition climatique
51 Mesures et cibles
64 Nature et biodiversité
65 Durabilité sociale
66 Impact dans la collectivité
68 Partenariats avec les Autochtones
70 Inclusion financière et renforcement des capacités
76 Notre proposition de valeur aux employés
80 Inclusion
82 Solutions de durabilité
83 Finance durable et climatique
88 Investissement responsable
90 Déclaration annuelle
101 Annexe
102 Index – Ligne directrice B-15 du BSIF
105 Communication de l'information conformément aux normes du SASB
111 Index – Principes pour une banque responsable des Nations Unies
113 Glossaire

Besoin d’aide?
Communiquez avec nous par courriel,
à l’adresse sustainability@bmo.com

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :
Mastercard est une marque déposée de Mastercard International Incorporated.
Visa est une marque de commerce déposée de Visa International Service Association.
PCAF est une marque de commerce de Partnership for Carbon Accounting Financials, Inc.
SASB est une marque de commerce de l’International Financial Reporting Standards Foundation.

BMO